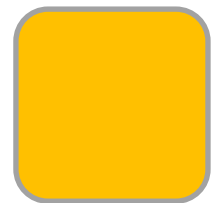
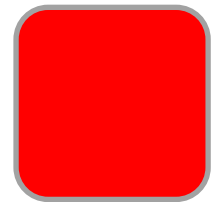
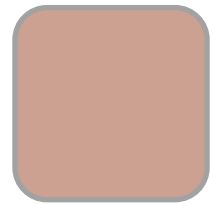


Rapport d'activités 2019 & Perspectives 2020



SOMMAIRE

1	DIRECTION GENERALE ADJOINTE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE	3
1.1	Aménagement Environnement.....	3
1.2	Habitat Logement	8
1.3	Economie de proximité et Tourisme.....	13
1.4	Développement de la technopole Sophia Antipolis.....	17
2	DIRECTION GENERALE ADJOINTE CADRE DE VIE.....	23
2.1	Mobilité, Déplacements, Transports.....	23
2.2	Voirie et Grands Projets	33
2.3	Architecture et Bâtiments.....	37
2.4	ENVINET	41
2.5	GEMAPI – Eaux pluviales.....	56
3	DIRECTION GENERALE ADJOINTE VIE SOCIALE ET CULTURELLE	60
3.1	Cohésion Sociale	60
3.2	Lecture Publique	75
4	DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES	90
4.1	Ressources Humaines	90
4.2	Finances.....	99
4.3	Commande Publique.....	106
4.4	Systèmes d’information & du Numérique	108
5	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	112
5.1	Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux.....	112
5.2	Etudes et Expertises	116
5.3	Communication.....	117

1 DIRECTION GENERALE ADJOINTE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET AMENAGEMENT DURABLE

1.1 Aménagement Environnement

Activités de la Direction

Aménagement et urbanisme

- Planification urbaine (suivi de PLU, avis...), prospective territoriale et études d'urbanisme.
- Opérations d'aménagement (ZAC et zones à enjeux communautaires, technopole).
- Ingénierie en matière d'études d'urbanisme et de projets thématiques (Trame verte et bleue, réaménagement de la plaine de la Brague).

Action foncière

- Mise en œuvre de la stratégie foncière de la CASA.
- Gestion des acquisitions et cession de terrains et bâtiments au titre de l'opération bus-tram, du développement économique ainsi que de l'habitat, par délégation du droit de préemption de l'Etat pour les communes carencées.
- Prospection foncière avec la Direction Habitat Logement et l'EPF PACA.
- Suivi des DIA au titre de l'habitat et du Bus Tram avec la Ville d'Antibes.
- Suivi des conventions et des dossiers relatifs aux interventions de l'EPF PACA.

Agriculture

- Intervention foncière agricole avec la SAFER et suivi des DIA des communes CASA.
- Aide aux acquisitions communales de foncier agricole par le biais des fonds de concours.

- Remobilisation de foncier agricole et reconquête de friches agricoles dans le cadre de l'appel à projet FEADER.
- Accompagnement des communes pour définir et mettre en place leur projet agricole.
- Mise en œuvre de projets agricoles d'intérêt communautaire.

Travail en partenariat avec les acteurs agricoles du département pour le soutien aux filières.

- Elaboration et animation du programme CASA 'venir.
- Elaboration du rapport annuel développement durable de la CASA.

Energie climat

- Mise en œuvre des actions des Plans Climat Energie Territoriaux CASA et Ouest 06.
- Développement et exploitation du réseau de bornes pour véhicules électriques WiiiZ.

Qualité de l'air et nuisances sonores

- Suivi des politiques locales en matière de préservation de la qualité de l'air et sensibilisation.
- Elaboration du Plan de prévention du bruit de l'environnement.
- Interface avec l'aéroport de Nice pour les plaintes bruit.

Espaces naturels et biodiversité



- Animation des sites Natura 2000 « Préalpes de Grasse » et « Rivière et Gorges du Loup » (23 000 ha) et le site « Dôme de Biot » (170 ha).
- Coordination et/ou participation aux actions de lutte contre différentes espèces invasives: Charançon rouge du palmier, Ecureuil de Pallas, Frelon asiatique, Perruche à collier...

Sensibilisation et information

- Coordination du dispositif « *Activ'ta terre* ».
- Gestion du programme CASA Nature.
- Diffusion et promotion de l'exposition CASA'Venir et des outils pédagogiques associés.
- Communication : création et diffusion de dépliants et brochures – du contenu du site web.
- Animation sur les communes de la CASA (stands).

Sophia Antipolis - SYMISA

- Gestion des aspects relatifs au foncier, à la commercialisation, aux études d'aménagement, à la promotion et à l'information géographique.



Les temps forts de l'année 2019

Aménagement du territoire

- Suivi des PLU et cartes communales des communes CASA et du SCOT Ouest 06 (12 avis techniques en 2019).
- Suivi des PPRI révisés (Antibes, Biot et Vallauris).
- Aménagement de la Plaine de La Brague : poursuite de la DUP pour l'entretien et l'aménagement des berges et étude environnementale.
- Etudes de capacité logements : 2 à la Colle-sur-Loup et 1 à Vallauris, dont 2 complétées par une expertise VRD.
- Démarrage des travaux pour le second accès routier à la ZAE de la Sarrée.



- Pôle Innovation: poursuite avec la SPL SOPHIA des études pré-opérationnelles.
- AMI Quartiers Durables: Elaboration du cahier des charges de la consultation en lien avec les partenaires (Etat et Région).

Action Foncière

- Accompagnement des opérateurs immobiliers pour leur permis de construire.
- Traitement des demandes de fonciers émanant soit d'opérateurs immobiliers, soit d'utilisateurs déjà présents sur la technopole ou souhaitant s'y installer.
- Préparation et présence sur les Salons professionnels de promotion du territoire (SIMI, MIPIM).
- Finalisation de la clôture des ZAC de Sophia.
- Acquisitions réalisées pour le compte des directions CASA : Déchetterie de Roquefort-les-Pins, terrains et bâtiments pour logements, terrains pour le Bus Tram, terrains pour GEMAPI, terrains et bâtis pour un projet agricole à Caussols.

Agriculture

- Observatoire annuel des chiffres clés de l'agriculture avec la Chambre d'Agriculture : 285 agriculteurs en 2019 - 30 nouvelles installations dont 9 chefs d'exploitation et 21 agriculteurs solidaires - 49 cessation d'activité.



- +198ha classés en zone A dans les PLU approuvés en 2019 (95 ha à Châteauneuf, 37 ha à Bar sur Loup, 38 ha au Rouret, 28 ha à St Paul de Vence).
- Etudes de potentiel agricole pour St Paul de Vence et Tourrettes-sur-Loup.
- Etude d'opportunité pour Les Ferres.
- Lancement des études de Zones agricoles protégées à Châteauneuf et Villeneuve-Loubet.
- Lancement d'une étude préalable à la mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT): état des lieux réalisés sur le fonctionnement de la restauration collective.
- Poursuite du partenariat avec Mul Aromatiques pour la revalorisation de la lavande sur le Haut-Pays et du bigaradier sur les communes de Vallauris et du Bar-sur-Loup.
- Soutien financier à différents organismes agricoles Jeunes Agriculteurs (2000 €), AGRIBIO 06 (6 000€) et le Syndicat Interprofessionnel de l'Olive de Nice (1 000€).
- Fonds de concours au titre du foncier agricole: 125 600€ HT versés en 2019 (45 600€ Commune de Gourdon 1ha et 80 000€ Commune de Châteauneuf 4ha) et 2 nouveaux dossiers votés en 2019 pour 8 687,50€ HT (commune de Gréolières 8ha).
- Acquisition directe au titre du foncier agricole: site Don Bosco à Caussols 21 ha pour 432 500€.
- Animation du dispositif FEADER sur 14 communes de la CASA.

Stratégie Développement Durable

- Approbation du programme d'actions CASA'venir et déploiement de l'outil de suivi et d'évaluation Linea 21.



- Elaboration du 9^{ème} rapport de développement durable.

Energie climat

- Exploitation et maintenance du réseau bornes de recharge pour véhicules électriques Wiiiz.
- Installation de bornes sur les sites CASA pour le déploiement d'une flotte électrique.
- Préparation de l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque en autoconsommation sur la toiture du Business pôle.
- Extension de la plateforme solaire In Sun We Trust à l'échelle de Cap'Azur.
- Partenariat avec la Chambre de Métiers pour la mise en œuvre du programme Rénovert+.
- Poursuite de l'opération Watty à l'école pour 68 classes de CM2 sur 17 communes.

Nuisances sonores

- Adoption de la cartographie du bruit de l'environnement et engagement du Plan de Prévention du bruit de l'environnement CASA, incluant le PPBE infrastructure d'Antibes.

Espaces naturels et biodiversité

- Animation des 3 sites Natura 2000: 11 tournées, 20 MAEC en cours, bilans des 3 ans et renouvellement de conventions triennales.



- Adoption et diffusion de la palette végétale de la CASA à 2000 exemplaires.
- Poursuite du déploiement aux communes et habitants des pièges à phéromones contre le charançon rouge du palmier (120 en 2019).
- Coordination et accompagnement en matière de lutte contre les nuisibles.

Sensibilisation et information

- 6^{ème} année de l'appel à projet « Activ ta Terre » avec le soutien et l'accompagnement de 24 projets menés par des établissements scolaires et CLSH, qui ont mobilisé 3800 enfants.
- Diffusion et promotion de l'outil pédagogique et grand public « CASA'Venir l'expo ».
- Poursuite du programme CASA Nature : 60 activités gratuites pour 1500 participants.
- Création de différents dépliants de sensibilisation et d'information – stands d'information.
- Partenariat PNR Préalpes d'Azur, CAPG, CAUE pour la préservation des murs en pierre sèche.
- Partenariat avec le moulin d'Opio et France Olive pour des actions autour de l'olivier.

Les perspectives pour 2020

- Poursuite des avis sur les documents d'urbanisme communaux et sur les PPR et des études de capacité.
- Lancement du marché pour l'élaboration d'un nouveau SCOT (intégrant le nouveau PCAET CASA) et d'un PDM et prescription de ces documents en Conseil communautaire de la CASA.
- Lancement du marché d'élaboration du PCAET Cap 'Azur.
- Lancement des études relatives à l'AMI quartier durable sur Sophia Antipolis.
- Poursuite des études et lancement de l'AMO pour le marché de construction et d'exploitation du Pôle Innovation.
- Clôture du contrat de concession avec la SPL Sophia pour la ZAC des Hauts de Roquefort.
- Poursuite de la DUP de la Plaine de la Brague et des études environnementales.
- Engagement d'un Contrat de Transition Energétique pour la plaine de La Brague.
- Adoption de la Trame verte et bleue.
- Poursuite de la diffusion de la palette végétale.
- Poursuite des acquisitions dans le cadre du bus-tram, du logement, de l'agriculture, de la GEMAPI, dont la finalisation du dossier d'acquisition du Hameau de la Brague.
- Finalisation des ZAP de Châteauneuf et Villeneuve-Loubet.
- Lancement du projet de déploiement d'espaces tests agricoles.
- Poursuite de la mise en place du projet alimentaire territorial.
- Poursuite du projet avec Mul Aromatique.
- Animation du dispositif FEADER auprès des communes et partenaires.
- Mise en œuvre du programme CASA 'Venir.
- Exploitation du réseau WiiiZ, déploiement de 5 nouvelles IRVE publique et installation d'IRVE au centre technique déchets.
- Installation et mise en service de la centrale solaire d'autoconsommation sur la toiture du business pole.
- Renouvellement du programme Watty dans les écoles.
- Adoption du plan de prévention du bruit dans l'environnement.
- Poursuite de l'animation des sites Natura 2000, renouvellement du marché, déploiement de panneaux d'information, création d'un poste dédié aux espaces naturels et la biodiversité.
- Poursuite de l'appel à projet « Activ'ta Terre », renouvellement des conventions.
- Finalisation et distribution de l'outil pédagogique « CASA'venir l'expo ».
- Renouvellement du programme CASA Nature.
- Maintien du dispositif de piégeage contre le charançon rouge du palmier et expérimentations.

1.2 Habitat Logement

Activités de la Direction

La Direction Habitat Logement a pour mission d'offrir à toute personne la possibilité de se loger sur le territoire de la Communauté d'Agglomération en proposant une gamme, le plus large possible de solutions, de l'hébergement à l'accession pour favoriser le parcours résidentiel des ménages.

Pour ce faire, elle s'appuie sur son 2ème Programme Local de l'Habitat 2012-2019, qui fixe les principales orientations en matière de politique de l'Habitat et du logement à l'échelle du territoire intercommunal, à savoir :

- Travailler sur la mixité pour répondre à la diversité des besoins (développer offre locative sociale, à l'accession, répondre aux besoins de publics spécifiques...).
- Valoriser le parc ancien et les quartiers existants (parc public et parc privé).
- Mettre en place les moyens de mise en œuvre du PLH.
- Organiser l'observatoire du PLH.
- Par ailleurs, la DHL assure la coordination des actions concernant la compétence accueil des gens du voyage, notamment sur la gestion des deux aires d'accueil d'Antibes et Vallauris.

Les temps forts de l'année 2019

- Approbation définitive du 3ème PLH 2020-2025.
- Adoption du document cadre sur les attributions de logement sociaux au cours de la deuxième conférence intercommunale du logement.
- Appui technique aux communes pour l'accompagnement des ménages confrontés à des difficultés de logement dans le cadre des intempéries de fin 2019.
- Signature des conventions d'utilité sociale avec SAH, Habitat 06, CAH.
- Rénovation de l'aire d'accueil GDV La Palmosa.
- Adhésion à l'organisme foncier solidaire Coop Foncière Méditerranée.
- Définition de nouvelles règles de financement pour la rénovation des logements du parc public et du parc privé.
- Mises en œuvre des premières actions du Plan Logement d'Abord (service évaluation actions de sensibilisation et de Communication).



PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

2020 - 2025



Les chiffres et statistiques

Parc HLM

- 406 logements sociaux agréés au titre de la délégation des aides à la pierre.
- 330 logements sociaux livrés.
- 5,07 M € de subventions CASA engagées et délibérées au profit des bailleurs sociaux pour financer des opérations de logements sociaux.

Parc privé

- 117 logements de propriétaires privés ayant bénéficié d'une aide financière de l'Anah au titre de la délégation des aides à la pierre.
- 24 logements de propriétaires privés ayant bénéficié d'une aide financière de la CASA au titre du PIADH 2015 -2018 et de l'ancienne OPAH 2011-2016.

Accession à la propriété

- 314 demandeurs de logements en accession à la propriété.
- 9 logements en accession sociale livrés (Cœur de village à Opio).
- 1 programme mis en commercialisation de 30 logements (24 accession encadrée et 6 PSLA) à Villeneuve Loubet (les Terrasses de Lascaris).
- 12 reventes de logements en accession sociale.
- 363 logements contrôlés (10 résidences) sur les respects des clauses liées à l'occupation du logement au titre de la résidence principale.

Demandes de logement locatif social

- 4 606 demandes de logement enregistrées sur le territoire CASA souhaitant l'une des communes CASA en choix n°1 (données Aatiko)
 - Dont 1 054 premières demandes et 1 275 renouvellements saisis par la CASA soit une diminution de 6 % par rapport à l'année précédente.
- 5 270 contacts avec des demandeurs de logements :

- Dont 1 211 en rendez-vous personnalisés sur les antennes d'Antibes et Vallauris
- 285 contacts réalisés par le service civique dans le cadre de l'accompagnement à la demande en ligne
- 4 059 contacts téléphoniques.
- 14 réunions de la Commission Communautaire de Proposition de Candidats (CCPC) pour examiner :
 - 1039 candidatures dont 36 en QPV
 - Sur 354 logements (dont 237 du contingent CASA).
- 147 logements relevant du contingent Préfecture Prioritaire ayant fait l'objet de propositions de candidatures finalisées (hors CCPC).

Publics spécifiques

- **Dans le cadre du Service Intégré de l'accueil et de l'orientation des demandes d'hébergement d'urgence et d'insertion (SIAO) :**
 - 521 ménages, soit 977 personnes, ont déposé une demande sur tout le département (dont le territoire CASA), via l'application SI SIAO
 - 221 ménages, soit 419 personnes, ont évoqué plus spécifiquement le territoire CASA dans leur demande, via l'application SI SIAO
 - 117 situations de « sortants de structures d'hébergements » ont été accompagnés dont 32 relogés au titre du SIAO (logement social et intermédiation locative) sur le territoire de la CASA et 28 ont trouvé une autre solution (relogement hors CASA, départ de la structure).
- **Dans le cadre de la Plateforme Hébergement Logement Communautaire** (instance réunissant les acteurs locaux autour d'un public ciblé en rupture de logement à court ou moyen terme pour tenter d'établir un parcours résidentiel) :

- 67 ménages concernés (162 personnes dont 81 enfants) au cours des 11 réunions de la Plateforme.
- 28 ménages ayant bénéficié d'une solution personnelle de relogement, d'attribution de logement ou d'hébergement (soit 42%).

▪ **Dans le cadre de la convention avec la Maison Départementale des Personnes Handicapés (MDPH) :**

- 61 situations ont été étudiées avec la MDPH lors des 5 réunions de travail
- 21 situations ont obtenu une attribution sur le territoire CASA
- 1057 demandeurs de logement ont renseigné la fiche handicap dans la demande de logement - À noter que ces demandeurs ne sont pas obligatoirement recensés dans le cadre du dispositif handicap logement de la MDPH.

Droit au logement opposable (DALO)

- 82 ménages reconnus DALO au 31/12/2019 sur le territoire de la CASA dont
 - 71 nouvelles reconnaissance DALO en 2019 sur le territoire de la CASA
 - 11 reconnaissances antérieures toujours en attente de proposition de logements.
- 71 relogements de ménages reconnus DALO tous contingents.

Logement d'abord (LDA)

Dans le cadre de plan quinquennal pour le Logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme :

- 69 attributions d'un logement social, sur 465 demandes (15%), en faveur des publics prioritaires LDA, à savoir sans abri ou vivant dans un habitat de fortune, sous-locataires ou hébergés à titre temporaire, hébergés à l'hôtel, en camping, dans une structure d'hébergement, ou dans le cadre de l'ASE.
- 9 ménages relogés sur les 36 ménages orientés vers le service évaluation (soit 25%). Leur entrée dans les lieux s'est concrétisée en moyenne en 91 jours après la date de

validation du projet de logement du ménage.



Projets en cours

- Plateforme territoriale d'accompagnement Logement d'abord : réalisation de la 1^{ère} phase de la démarche le cabinet FORS, chargé de l'assistante à maîtrise d'ouvrage.
- Comité inter bailleurs : réalisation du diagnostic et d'un benchmark de quatre territoires ayant mis en place des démarches inter bailleurs par les prestataires Aatiko et MLN Conseils, chargés de l'assistante à maîtrise d'ouvrage.

Gens du voyage

Dans le cadre de la compétence en matière de réalisation, d'entretien et de gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage :

Aire de la Provençale à Vallauris

- 730 personnes accueillies, dont 254 enfants de moins de 18 ans.
- 68% de taux d'occupation mensuel moyen sur l'année, avec un taux d'occupation de plus de 90% aux mois de janvier et décembre 2019 contre 41% en mars, avril et mai.
- Durée moyenne de séjour de 1,07 mois, soit 32,6 jours.
- 13 demandes de domiciliation comptabilisées par le gestionnaire (soit 18 personnes) dont 9 premières demandes.
- 17 748€ de recettes liées aux droits d'occupation, soit une moyenne mensuelle de 1 479€.

- 16 127,75€ de recettes liées à la consommation des fluides, soit une moyenne mensuelle de 1 343,98€.

Aire de la Palmosa à Antibes (fermeture de l'aire depuis le 01/09 pour travaux)

- 406 personnes accueillies entre janvier et août 2019, dont 165 enfants de moins de 18 ans.
- 39,3% de taux d'occupation mensuel moyen sur l'année, avec un taux d'occupation maximal de 61% au mois de janvier 2019.
- Durée moyenne de séjour de 28,45 jours.
- 144 demandes de domiciliation comptabilisées par le gestionnaire (soit 298 personnes) dont 14 premières demandes.
- 9 900€ de recettes liées aux droits d'occupation, soit une moyenne mensuelle de 1 237,5€.
- 13 138,74€ de recettes liées à la consommation des fluides soit une moyenne mensuelle de 1 642,34€.

- 1 001 043,36 € HT de dépenses de travaux pris en charge par la CASA (réfection des réseaux enterrés, construction d'un local technique centralisé et sécurisé et remplacement des 22 bornes de distribution des fluides), dont 600 626,02 € HT de subventions.



Les perspectives pour 2020

- Organisation de la 3^{ème} Conférence Intercommunale du Logement.
- Adoption de la convention intercommunale d'attribution des logements sociaux.
- Mise en œuvre des deux nouvelles instances Logement d'Abord : Comité Inter-Bailleurs et plateforme territorial d'accompagnement.
- Lancement de la démarche de cotation de la demande de logement social conformément aux dispositions de la loi ELAN.
- Création d'une aide à l'accompagnement au déménagement des seniors dans le parc social.
- Elaboration d'un guide PLH PLU.
- Participation à la finalisation du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.
- Réflexion sur la création d'une 3^{ème} aire d'accueil des gens du voyage.
- Définition d'une stratégie territoriale pour promouvoir l'accession sociale à la propriété.
- Lancement des premiers programmes en Bail Réel Solidaire.
- Désignation du lauréat relative à la consultation d'opérateur sur le site Val Claret à Antibes pour la réalisation de 14 000 m² de logements.
- Livraison des premières pensions de famille : « la Passerelle » à Antibes et « Maison de Jouan » à Vallauris.
- Accompagnement de l'OPAH RU de Vallauris.
- Lancement d'un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC).
- Evaluation de la délégation des Aides à la Pierre 2015-2020.
- Bilan triennaux SRU.

1.3 Economie de proximité et Tourisme

Activités de la Direction

La Direction Economie de Proximité Tourisme a pour mission de soutenir et développer l'attractivité du territoire de la CASA, tant sur le plan économique, commercial que touristique :

Promotion du tourisme

- ❑ Etablissement et mise en œuvre de la stratégie d'accueil et de promotion du tourisme communautaire.
- ❑ Gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Les temps forts de l'année 2019

Promotion du tourisme

- ❑ Elaboration et approbation en Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) et en Conseil Communautaire de la Stratégie d'Accueil et de Promotion Touristique.
- ❑ Conception et diffusion du « Guide Petit Futé Préalpes d'Azur » Français / Anglais.



- ❑ Conception et diffusion de la 9ème édition du « Guide Terroir et Arts du Feu ».
- ❑ Participation de l'OTI aux manifestations locales : « Fête de la Truffe à Gréolières, Fête du « PNR des Préalpes d'Azur », « Trail » de Tourrettes-sur-Loup...
- ❑ Promotion de l'évènement « Autour de la Violette » de Tourrettes-sur-Loup à l'aéroport Nice Côte d'Azur.

- ❑ Animation et organisation d'évènements visant à promouvoir le territoire.

Commerce et économie de proximité

- ❑ Soutien et financement des structures d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises (IASA, ADIE, EISIA).
- ❑ Accompagnement des entreprises dans leurs projets de développement, par le biais notamment des permanences-conseils aux créateurs d'entreprises sur le moyen-pays.

- ❑ Mise en place d'un programme estival de visites guidées des villages de Valbonne, Gourdon, Gréolières, Bar-sur-Loup et Tourrettes-sur-Loup.



- ❑ Participation de l'OTI à la bourse aux dépliant (Ensemble des Offices de Tourisme du 06 / Cagnes-sur-Mer – juin 2019).
- ❑ Promotion de la station de ski de Gréolières-les-Neiges et animation de son site internet : contribution au projet de développement des activités estivales et hivernales de la station.
- ❑ Mise en place d'un système de comptage numérique des visiteurs des Bureaux d'Information Touristique (BIT) via des tablettes connectées.
- ❑ Mise en place d'un partenariat avec Touriscope 06 / CRT pour l'analyse de la fréquentation touristique du moyen et haut-pays de la CASA.

- ❏ Contribution au financement et aux projets de développement du Syndicat Mixte des stations de Gréolières et de l'Audoubert (SMGA).
- ❏ Adhésion aux instances nationales du tourisme (FNOTSI, FROSTI).
- ❏ Contribution aux comités techniques de l'Espace Valléen et du PNR.



Economie de proximité

- ❏ Financement « d'Initiative Agglomération Sophia Antipolis » (IASA) en vue de l'octroi de prêts d'honneur.
- ❏ Financement de l'ADIE en vue de l'octroi de prêts aux entrepreneurs fragilisés.
- ❏ Suivi du financement de France Active (ESIA) et participation aux comités de sélection « dispositif local d'accompagnement » des associations employeurs.
- ❏ Organisation de « Permanence Conseils en création-reprise d'entreprises » en partenariat avec IASA à Vallauris (quartier QPV) et à Gréolières.
- ❏ Co-organisation et participation à des salons et forums locaux dans le domaine de l'emploi et de la création-reprise d'entreprises.
- ❏ Co-organisation du salon « Cré'actions » en partenariat avec Pôle Emploi.
- ❏ Co-organisation du troisième « Forum de l'apprentissage et de l'alternance » à Antibes.

- ❏ Participation à l'organisation et au déroulement « Salon Emploi-Tourisme et Salon jobs d'été » à Antibes.
- ❏ Organisation d'un « Café réparation » communautaire à Antibes : « Le Hangar », « Repair'Café » de Valbonne, Antibes et Biot / Cible : tout public avec ateliers enfants.
- ❏ Participation à la sixième édition de « l'Open de l'entreprise » à Starteo à Châteauneuf.

Politique locale du commerce

- ❏ Livraison de premiers résultats de l'Observatoire des Dynamiques Commerciales (partenariat CCINCA).
- ❏ Animation du Comité d'Enseignes Marendu-Lacan.
- ❏ Adhésion à Centre-ville en Mouvement, Pour la Ville et le Commerce et aux Club des Managers (participation aux travaux quand ils se déroulent en PACA).

Pole céramique

- ❏ Finalisation du programme muséographique et culturel de la poterie Madoura et élaboration du programme de réhabilitation de l'école des Beaux-Arts de la Céramique.

Les chiffres et statistiques

Création-reprise d'entreprises et Emploi

- IASA : octroi de 51 prêts d'honneur pour un montant de 337 000 euros et 81 emplois créés.



- ADIE : 32 porteurs de projet financés.
- ESIA (suivi du fond de 100 000 euros octroyé en 2017) : 4 comités de sélection « Dispositif Local d'Accompagnement » des associations employeurs.
- « Salon Cré'actions » : 300 visiteurs, 30 acteurs de la création-reprise d'entreprises.
- « Forum de l'apprentissage et de l'alternance à Antibes » : 67 stands, 350 contrats d'alternance, 600 visiteurs.
- « Salon Emploi-Tourisme et Salon jobs d'été à Antibes » : 80 entreprises, 600 postes et 1400 visiteurs.
- « Permanence Conseils en création-reprise d'entreprises » : 33 porteurs de projet reçus, 7 entreprises créées (10 emplois).

Promotion du tourisme

- OTI de la CASA : 37 216 visiteurs
 - BIT de Valbonne : 5 547 visiteurs
 - BIT d'Opio : 663 visiteurs (juin – septembre)
 - BIT de Bar-sur-Loup : 2 440 visiteurs (juin – septembre)
 - BIT de Tourrettes-sur-Loup : 15 035 visiteurs
 - BIT de Gréolières : 2 074 visiteurs
 - BIT de Gourdon : 11 457 visiteurs.
- Guide «Terroir et Art du feu» : 10 000 exemplaires distribués.



- Guide «Petit Futé Préalpes d'Azur» : 8 000 exemplaires distribués.
- Visites guidées des villages : 600 visiteurs pour 52 visites.

Les perspectives pour 2020

- 🏠 Mettre en œuvre la Stratégie Communautaire d'Accueil et de Promotion Touristique
 - Adapter l'accueil touristique à l'échelle communautaire à travers l'harmonisation du fonctionnement des Bureaux d'Information Touristique
 - Déployer une offre de visites guidées des villages perchés tout au long de l'année
 - Concevoir et promouvoir une destination touristique, en créant notamment des parcours touristiques thématiques, un guide d'appel et des guides d'accueils des villages
 - Participer aux manifestations et fêtes locales tout au long de l'année
 - Impliquer les socio-professionnels du tourisme dans une dynamique collective de promotion.
- 🏠 Contribuer à la gouvernance et aux projets de diversification des activités de la station de montagne de Gréolières-les-Neiges.
- 🏠 Maintenir le soutien aux structures d'accompagnement à la création-reprise d'entreprises (IASA, ADIE) et assurer des permanences-conseils aux créateurs d'entreprises dans le quartier QPV à Vallauris et sur le moyen et haut-pays.
- 🏠 Animer l'Observatoire des dynamiques commerciales en partenariat avec la CCINCA.

1.4 Développement de la technopole Sophia Antipolis

Activités de la Direction

Favoriser la création d'entreprises innovantes

Deux outils pilotés par la direction sont aujourd'hui dédiés à l'accompagnement des entreprises en création :

- Le **BUSINESS POLE** : Opérationnel depuis août 2012 et labellisé depuis juillet 2014 comme Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation (EUBIC), le Business Pôle est dédié à la création et la croissance des jeunes startups sophilopolitaines. Outre la pépinière et l'hôtel d'entreprises gérés et animés par la direction, et l'ensemble des startups hébergées (plus de 35 entreprises en permanence), le Business Pôle accueille sur plus de 4 000 m² les acteurs de la création d'entreprises et de la chaîne de l'innovation : les incubateurs Paca Est et Telecom ParisTech, les pôles de compétitivité SCS-Solutions Communicantes Sécurisées, SAFE Cluster, et Eurobiomed, les associations Télécom Valley et French Tech Côte d'Azur, RISING SUD, le Réseau Entreprendre, le réseau Initiative Agglomération Sophia Antipolis, l'IRCE, BA06 et la CCI Nice Côte d'Azur.



- STARTEO** : Starteo est une télépépinière qui a ouvert en mars 2010. Répartie sur 400m², elle a pour vocation à accueillir les entreprises de services et innovantes dans le moyen pays.



Favoriser le soutien aux structures et réseaux d'accompagnement des entreprises et d'animation des entreprises de la Technopole

La CASA soutient financièrement les acteurs de la création d'entreprises, de l'innovation, de l'attractivité et de l'animation de la Technopole, à hauteur d'environ 850 k€ :

- L'agence de développement économique et d'attractivité Team Côte d'Azur.
- Les incubateurs : Telecom Paris Tech et Paca Est.
- Les pôles de compétitivité : SCS, SAFE, Eurobiomed.
- Les associations et autres partenaires : Telecom Valley/French Tech, Réseau Entreprendre, Recherche & Avenir, Educatur, BA 06, Azur Sciences.
- Les partenaires académiques : Inriatech, Université Côte d'Azur (cofinancement de différents projets de recherche structurants pour le territoire).
- Association Les Voiles d'Antibes.
- CEA Tech.

- Sophia Club Entreprises (via le SYMISA).
- Fondation Sophia Antipolis (via le SYMISA).

Favoriser le développement des entreprises endogènes

- Développement et consolidation des relations avec les partenaires du développement économique (CCI, Région, services de l'Etat, pôles de compétitivité, associations et réseaux d'entreprises ...).
- Structuration et animation de filières stratégiques : au-delà des filières historiques de Sophia Antipolis, structuration des clusters Automotive/Véhicule autonomes, Santé / Biotech, Yachting / Nautisme, Intelligence Artificielle.
- Entretien des relations avec les acteurs locaux de la chaîne de l'immobilier d'entreprises (Investisseurs, commercialisateurs...) pour assurer le développement de projets immobiliers et répondre ainsi aux besoins des entreprises déjà implantées sur la Technopole (37 000 m² commercialisés en 2019, ce qui en fait une année exceptionnelle).

Favoriser l'implantation d'entreprises exogènes

La CASA participe au financement et à la gouvernance de l'agence de développement Team Côte d'Azur.

Objectifs :

- Promotion économique du territoire à l'international.
- Prospection et implantation de nouvelles entreprises.
- A des missions de prospection à l'étranger
- Appui à l'organisation de réceptifs d'entreprises ou de délégations étrangères.
- Implication dans les dossiers d'implantation.

- Appui et rdv qualifiés sur les salons immobiliers auprès des utilisateurs et investisseurs.

Renforcer l'attractivité et la visibilité de Sophia Antipolis

La Technopole a engagé depuis quelques années une nouvelle dynamique de développement dont l'objectif principal est la création et la fixation d'emplois à travers le soutien à la création, au développement et à l'implantation d'entreprises.

Dans un contexte de compétition toujours plus accrue entre les territoires, et pour continuer à attirer les talents et les entreprises, Sophia Antipolis doit déployer une stratégie de marketing territorial qui trouve sa traduction dans une présence renforcée dans les salons professionnels et le déploiement d'une communication numérique nouvelle.

En 2019 la Technopole a par ailleurs renouvelé sa labélisation RETIS (Réseau EUBIC) au titre des Technopoles innovantes.

Suite à la labellisation 3IA Côte d'Azur, la Technopole accueille l'un des 4 instituts interdisciplinaires d'intelligence artificielle nationaux et réoriente son identité sur l'intelligence artificielle qui constitue une part importante de l'activité de son tissu économique. L'ensemble des acteurs de l'IA, – 3IA, ICAIR, Cluster IA, Maison de l'IA, – se réunissent au sein d'un groupe de travail lancé à l'occasion du Soph.IA Summit 2019 pour partager et co-construire l'IA de demain.

Enfin à l'occasion de la célébration des 50 ans de la technopole, la CASA a accru ses opérations de communication externe (relations presse, événements hors territoire, ...) afin de renforcer sa visibilité auprès des prospects et investisseurs au plan international.

Les temps forts de l'année 2019

Célébration des 50 ans de Sophia Antipolis



- **Janvier 2019** – Conférence de presse de lancement des 50 ans et de présentation des événements à venir dans l'année, lancement du site web dédié à l'évènement.
- **1er mars 2019** – organisation du Logo Humain des 50 ans de Sophia Antipolis au stade des Bouillides à Valbonne – plus de 1 800 participants sophilopolitains salariés, chefs d'entreprise, étudiants, partenaires économiques, citoyens, élus, collégiens.
- **13 juin 2019** – Journée spéciale autour de 3 temps forts :
 - Inauguration de l'exposition « 50 ans de recherche et d'innovation à Sophia Antipolis », parcours informatif composé de totems sur l'histoire de la technopole, ses caractéristiques et ses valeurs, sur la place Bermond à Valbonne, accessible au public jusqu'au 20 décembre.
 - Organisation d'une conférence grand public à SKEMA Business School sur l'impact des nouvelles technologies sur la société (plus de 350 participants).
 - Organisation d'un cocktail dinatoire dans les locaux de la Mouratoglou Tennis Academy, réservé aux acteurs clés du territoire (chefs d'entreprises, partenaires économiques ...).
- **9 septembre 2019** – Dévoilement du nouveau logo de Sophia Antipolis.
- **19 décembre 2019** – Cérémonie de clôture des 50 ans de la technopole, et scellement de la Time capsule regroupant les objets symboliques de Sophia Antipolis, au Centre International de Valbonne, en présence de l'écosystème sophilopolitain.

Evénements organisés par les partenaires économiques dans le cadre des 50 ans

- **Janvier 2019** – Challenge Jeunes Pousses (Telecom Valley), Workshop IA, innovation et éthique (Recherche et Avenir).
- **Février 2019** – Conférence inaugurale des 80 ans du CNRS.
- **Mars 2019** – Hackathon Copernicus (Telecom Valley, Incubateur PE), Semaine du cerveau (Azur Sciences), ITER Business Forum.
- **Avril 2019** – Conférence de presse d'annonce de labellisation 3IA Côte d'Azur, IA4Diag (Eurobiomed), Sophia Success Story (Sophia Club Entreprises).
- **Mai 2019** – Semaine du numérique (Educazur).
- **Mai à juin 2019** – 25ème édition des jeux de Sophia organisés par SCE : Plus de 40 , plus de 9 300 participants, 400 entreprises représentées et une centaine de bénévoles.
- **Juin 2019** – Nuit de l'emploi formation (Télécom Valley).
- **Juillet 2019** – SophiaConf 2019 (10 ans de l'évènement par Telecom Valley), 40 ans du CIV, Remise des prix « Palmarès des Géosciences » (CNRS).
- **Septembre 2019** – Sophia Live Music (SCE), Agile Tour (Telecom Valley), Women in Tech Sud (What06), Challenge de la mobilité (CASA, SCE, ADEME), Conférence « Quels vecteurs énergétiques pour une mobilité décarbonnée ? » (Master Ose MinesParistech), IASP Conférence Internationale, 30 ans d'Orange Labs.
- **Octobre 2019** – Forum des Sciences et Village des Sciences des 80 ans du CNRS,

39ème forum Culture Science PACA, Prix Pierre Laffitte (MinesParistech)...

- Novembre 2019 – 30 ans du laboratoire I3S, 30 ans de l'IPMC, Hackathon GreenTech (What06), Word Usability Day (Telecom Valley), Talent in Tech (CCI NCA).
- Décembre 2019 – Remise des prix d'excellence (UCA), 10 ans d'Initiative Agglomération Sophia Antipolis, Sophia Antipolis Welcome Talents (Team Côte d'Azur et SCE).

Autres événements organisés par la CASA en 2019

- Accompagnement d'une délégation de start up sophilopolitaines au CES de Las Vegas (janvier 2019).
- Organisation de la première journée « Investisseurs immobiliers » sur Sophia Antipolis, dans les locaux d'ACCENTURE LABS, en partenariat avec BNP Real Estate, accueillant 20 investisseurs nationaux.
- Finalisation du processus de labélisation délivré par RétiS, réseau national des parcs technologiques innovants.
- Participation aux salons de l'immobilier d'entreprises pour valoriser la Technopole Sophia Antipolis et les projets d'aménagement auprès des investisseurs, des promoteurs, des commercialisateurs et des utilisateurs :
 - **MIPIM 2019** : dévoilement du projet ECOTONE (maquette) et du projet CENTRIUM
 - **SIMI 2019** : Projet du Pôle Innovation, avec annonce de la consultation, et présentation du projet NATURAE
 - Organisation d'un match spécial 50 ans de Sophia avec l'équipe des Shark's d'Antibes. 600 places distribuées aux entreprises de Sophia Antipolis.
- Création et lancement du numéro spécial du magazine BUSINESS IMMO dédié à Sophia Antipolis.
- Lancement de la Technopole du Yachting sur le Port Vauban avec table ronde d'entrepreneurs, présentation du projet architectural de Vauban 21, à l'occasion des Voiles d'Antibes, en collaboration avec les équipes de la CCI NCA et Riviera Ports.
- Organisation d'un habillage spécial 50 ans pour la soirée Jazz à Juan du 20 juillet et invitation de 90 partenaires économiques et chefs d'entreprises à la soirée, suivie d'un cocktail festif.
- Organisation de l'édition 2019 du Village des Sciences et de l'Innovation les 19 et 20 octobre : 48 stands, plus de 20 animations différentes (conférences, ateliers, jeux) plus de 8700 visiteurs.



Partenaires



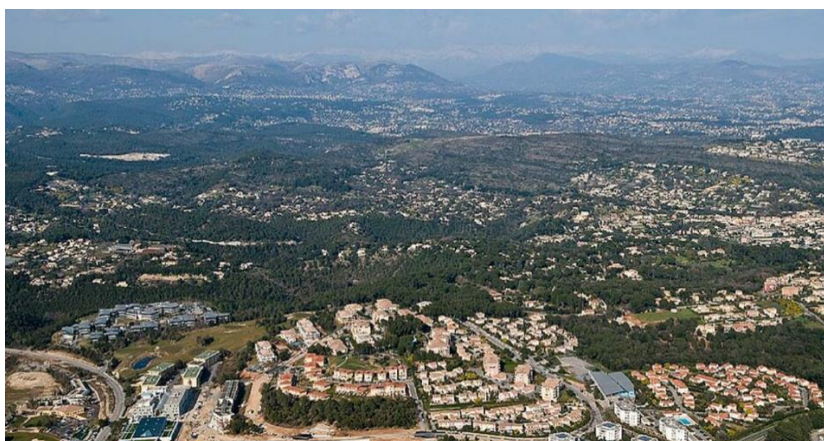
- Organisation de la seconde édition du Sommet de l'intelligence artificielle Soph.I.A. Summit, les 20, 21 et 22 novembre : 16 conférences, plus de 50 intervenants nationaux et internationaux, 512 inscrits dont 30 % d'internationaux, 14 entreprises partenaires ou sponsors.

Autres actions menées par la Direction pendant l'année 2019

- Création/structuration du Bioparc Sophia Antipolis suite au départ de Galderma.
- Poursuite de l'étude pour la création du **nouveau Pôle de l'innovation Sophia Antipolis**.
- Près de **150 évènements** (ateliers, conférences, Team Building...) organisés au Business Pôle et à Starteo.
- Travail de concertation sur **l'implantation d'un fond d'amorçage/investissement /Venture capital sur les biotechnologies et la santé** (GO CAPITAL / PRO FIRST).
- Implication dans l'Initiative Smart Vehicle Côte d'Azur
- Appui aux groupes de travail et de réflexion du Département des Alpes Maritimes sur la **création de l'Observatoire de l'IA et la Maison de l'IA à Sophia Antipolis**.
- **Organisation d'une réunion MIPIM-PROPTECH** pour que des entreprises sophilopolitaines de la filière PropTech soient présentes sur ce salon dédié.
- Préparation de la participation au salon **Consumer Electronic Show 2020**.
- **Appui à la structuration de l'institut 3IA**, sur la thématique **de l'Intelligence Artificielle**, porté par Inria, UCA et CNRS, suite à la labélisation du territoire dans l'appel à projets 3IA national, aux côtés de Paris, Grenoble et Toulouse.

Les chiffres et statistiques

- Sophia Antipolis: 2500 entreprises, 40 000 emplois, +1000 emplois nouveaux chaque année.
- Business Pôle : 35 entreprises hébergées et accompagnées en 2019 représentant 130 emplois - Plus de 100 entreprises hébergées et accompagnées représentant plus de 400 emplois depuis 2012.
- Starteo: 8 entreprises hébergées et accompagnée en 2019, représentant 20 emplois créés - 50 entreprises depuis 2011 pour 100 emplois.
- Près de 100 évènements (ateliers, conférence, Team Building...) à destination des entreprises, organisés au Business Pôle en 2019.
- En 2019, 34 décisions d'investissement sur les Alpes Maritimes dont 17 sur le territoire de la CASA, représentant 1028 Emplois à 3 ans dont 725 sur la CASA (essentiellement Sophia Antipolis).
- Plus de 200 rendez-vous ciblés et préprogrammés sur les salons immobiliers d'entreprises depuis 3 ans, et plus de 300 rendez-vous spontanés sur stands.



Les perspectives pour 2020

Au-delà des actions conduites de manière récurrente pour favoriser la création, le développement et l'implantation d'entreprises, 2020 sera également consacrée à :

- Renforcement du Business Pôle et de Starteo, outils dédiés à l'accompagnement des entreprises en création.
- Politique d'animation et soutien financier aux partenaires de la création d'entreprises et de la chaîne de l'innovation, renforcement des conventions de partenariat financier avec chacun des acteurs.
- Consolidation des relations avec les partenaires du développement économique et soutien financier.
- Structuration et animation de filières stratégiques : Automotive/Véhicule autonomes, Santé/biotech, Yachting / Nautisme, Intelligence Artificielle...
- Renforcement de l'identité « intelligence artificielle » de la Technopole.
- Ouverture de la Maison de l'Intelligence Artificielle au sein de Sophia Antipolis.
- Renforcement de la politique d'attractivité à l'international de la Technopole (adhésion à IASP, réseau Retis, politique d'accueil des délégations étrangères, relations avec SKEMA, voyages d'études, salons à l'étranger comme le CES Las Vegas, ...)
- Soutien au déploiement du 3IA.
- Renforcement des relations avec VAUBAN21 et CCI NCA sur le développement de la technopole du Yachting sur le Port Vauban 21.
- Développement des relations avec les entreprises les plus importantes ou les plus dynamiques.
- Soutien au développement international des entreprises par la participation à des salons professionnels.
- Participation à la gouvernance et au financement de l'agence de développement Team Côte d'Azur.
- Promotion de la nouvelle offre immobilière et relations avec les acteurs de l'immobilier d'entreprises.
- Poursuivre la dynamique de développement du Bioparc et de la filière Biotech.
- Finalisation de l'étude du futur pôle de l'innovation.
- 7ème édition de l'Open de l'Entreprise le 19 juin 2020 (annulée – crise covid-19).
- 6ème édition du Village des Sciences et de l'Innovation 10 et 11 Octobre 2020.
- 3ème édition du SophIA Summit (du 17 au 20 novembre 2020).
- Après la célébration des 50 ans de la technopole, poursuivre les opérations de communication et l'appui ou l'organisation de certains événements afin de maintenir la dynamique lancée et de renforcer sa visibilité auprès des investisseurs au plan local et international.
- Organisation d'un événement sophilopolitain majeur pour la valorisation des acteurs, des projets, et du renouveau de la technopole post « ère covid-19 » en Septembre 2020, misant sur la vision et les ambitions de la technopole sur les 10 prochaines années (Sophia 2030).

2 DIRECTION GENERALE ADJOINTE CADRE DE VIE

2.1 Mobilité, Déplacements, Transports

Activités de la Direction

En tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable

- 🚲 Définir la politique mobilité de la C.A.S.A. en coordination avec la DGA Cadre de Vie et conduire sa mise en œuvre.
- 🚲 Participer au développement des services publics de mobilité (transports collectifs, vélos, marche à pied, covoiturage...) et des infrastructures afférentes.
- 🚲 Conduire des études de déplacements tous modes.
- 🚲 Sensibiliser la population aux enjeux des déplacements.
- 🚲 Assurer les missions de conseil en mobilité auprès des entreprises et des citoyens.
- 🚲 Elaborer la stratégie en mobilité innovante.
- 🚲 Assurer les missions de prospective et planification en mobilité, notamment par le biais du Plan de Déplacements Urbains.
- 🚲 Exploiter le réseau de transport urbain au sein d'une régie à seule autonomie financière.
- 🚲 Assurer la commercialisation et la promotion du réseau Envibus.

Les temps forts de l'année 2019

Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable

- 🚲 Révision du Plan de Déplacements Urbains : concertation préalable, arrêt du document en décembre 2019.
- 🚲 Etude des accès à Sophia (en lien avec le Département) : diagnostic et modélisation Phase 1.

Intermodalité/Covoiturage

- 🚲 Diffusion large sur la pratique du covoiturage dynamique. Campagne de communication à l'échelle

départementale et accompagnement des 3 lauréats Boogi, Ridygo et Klaxit.

- 🚲 Ouverture des parkings d'écomobilité Antibes Croix Rouge et Villeneuve Loubet SNCF.

Plan Vélo

- 🚲 Animation de la Communauté d'usagers de Sophia (500 membres)
- 🚲 Promotion de la pratique cyclable à l'échelle de Cap Azur avec Choisir le Vélo.



- 🚲 Mise en œuvre de la convention de participation financière aux aménagements cyclables départementaux : réalisation de la Traversée des Lucioles, RD504 Chappes.

Traversée des Lucioles



Mobilité innovante

- 🚲 Elaboration du cas d'usage Sophia dans le projet Expérimentation de la Navette Autonome (ENA) : préparation technique, volet communication.
- 🚲 Initiative Smart Vehicle Cote d'Azur : Mise à disposition d'une zone d'expérimentation dans la zone d'activité des Trois Moulins pour essais techniques de véhicules autonomes d'opérateurs privés de Sophia (Renault, INRIA, HITACHI).

Conseil en mobilité

- 🚲 Ouverture de la Maison de la Mobilité Antibes, Place Guynemer: conseil personnalisé en mobilité, intermodalité, itinéraires, digitalisation...



Agence de la Mobilité Antibes 1

- 🚲 Tenue du registre des PME du territoire.
- 🚲 Accompagnement du PMIE Sophia (SCE) et du PMIE Marina 7.
- 🚲 Co animation du Challenge de la Mobilité et de la semaine de la Mobilité.
- 🚲 Animation en entreprises et tenue de stands Grand Public.
- 🚲 Animation du PMA interne CASA.

Transport public urbain

Offre

- Adaptation des lignes Envibus pour meilleure réponse aux besoins notamment avec le renforcement de l'axe Antibes Sophia (lignes 1, 9 et 100) et l'ajout de courses (lignes 1 et 6) en partenariat constant avec les usagers, les communes, les partenaires sociaux.



- Anticipation de la restructuration du réseau Envibus pour l'arrivée de la Ligne A en janvier 2020.
- Envineige, 4ème saison du 2 janvier au 24 février 2019, 661 voyageurs.
- Mise en circulation de la navette font de l'Orme le 1er juillet 2019.
- Acquisition de 11 bus articulés et 9 standards au gaz pour l'exploitation de la ligne Bustram.

Accessibilité

- Mise en place d'un service de transport à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite leur permettant de voyager vers les agglomérations limitrophes. (Démarche initiée par le Pôle Métropolitain CAP AZUR (Antibes Sophia Antipolis, Cannes, Grasse).

Gamme tarifaire

- Création Pass unique pour tous : 90€ ANNUEL – 12€ MENSUEL sans justificatif.
- Création Pass C.C.A.S SÉNIOR : gratuité pour tous les résidents antibois de 75 ans et +.
- Création PASS PMR : Pour toutes les personnes à mobilité réduite* pour 5€/an.

- Création d'une gamme multimodale multi-zone à l'échelle du Département des Alpes Maritimes, la gamme SudAzur.

Enquêtes et satisfaction clients/Certification ISO 9001

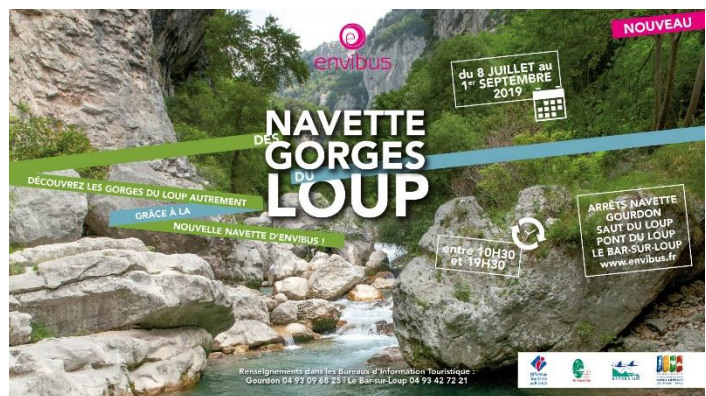
- ② Engagement pour efficacité du service public et satisfaction clientèle par certification ISO 9001 :
 - Phase 1 : périmètre du TAD.
- ② Cafés, stand Envibus : 34 actions, 700 personnes au contact.

Relation Clientèle

- ② Continuité de la digitalisation :
 - Information, distribution/achat de titres (réseaux sociaux, e boutique, application e-ticket) : applicable aux abonnements
 - Réservation en ligne pour le TAD : application PADAM
 - Compagnon de mobilité Cap Azur.
- ② Fermeture agence commerciale Gare Routière Antibes en septembre 2019 (ouverture de l'agence de la mobilité).
- ② Campagnes de communication: cross média sur la fraude, sur les bienfaits des véhicules électriques, ludique pour Noël, sur la nouvelle tarification.

Expérimentations

- ② Expérimentation Navettes Gorges du Loup, du 8 juillet au 1^{er} septembre 2019, 1039 voyageurs.



- ② Expérimentation Noël : gratuité des samedis 24 décembre et 31 décembre.



- 📍 TAD : expérimentation PADAM Solution dynamique de TAD
 - Objectif : offrir un nouvel outil de réservation disponible 7j/7 et 24h/24 afin de diminuer le nombre d'appels entrants (centrale de réservation surchargée).

Padam Live© : La première plateforme clé-en-main pour transport à la demande intelligent

Transport public scolaire

- 📍 66 lignes desservant 43 établissements exploitées par 3 prestataires privés.
- 📍 Opération Securibus : sensibiliser les élèves sur les bons comportements à adopter dans les transports scolaires en évoquant les notions essentielles de sécurité et de citoyenneté : 13 journées d'intervention, 77 classes de 6^{ème} et 4^{ème}, 2310 élèves et 30 intervenants.

Open Data

- 📍 Les data « transports temps théoriques » de la C.A.S.A. sont désormais publiées sur les portails [open data https://www.datasud.fr](https://www.datasud.fr) et <https://www.data.gouv.fr>. Seront ensuite publiées sur le point d'accès national <http://transport.data.gouv.fr>.

Les chiffres et statistiques

Conseil en Mobilité

- 🚲 35 entreprises suivies dans le cadre de leur Plan de Mobilité Entreprise (PMIE Sophia).
- 🚲 3 administrations suivies dans le cadre de leur Plan de Mobilité Administration.

Vélo.

- 🚲 10 kilomètres de continuité cyclable sur Sophia.
- 🚲 24 boxes sécurisés sur l'espace public.
- 🚲 250 prêts gratuits de VAE.



47% d'intention d'achat après test



68% intéressés par un système de location

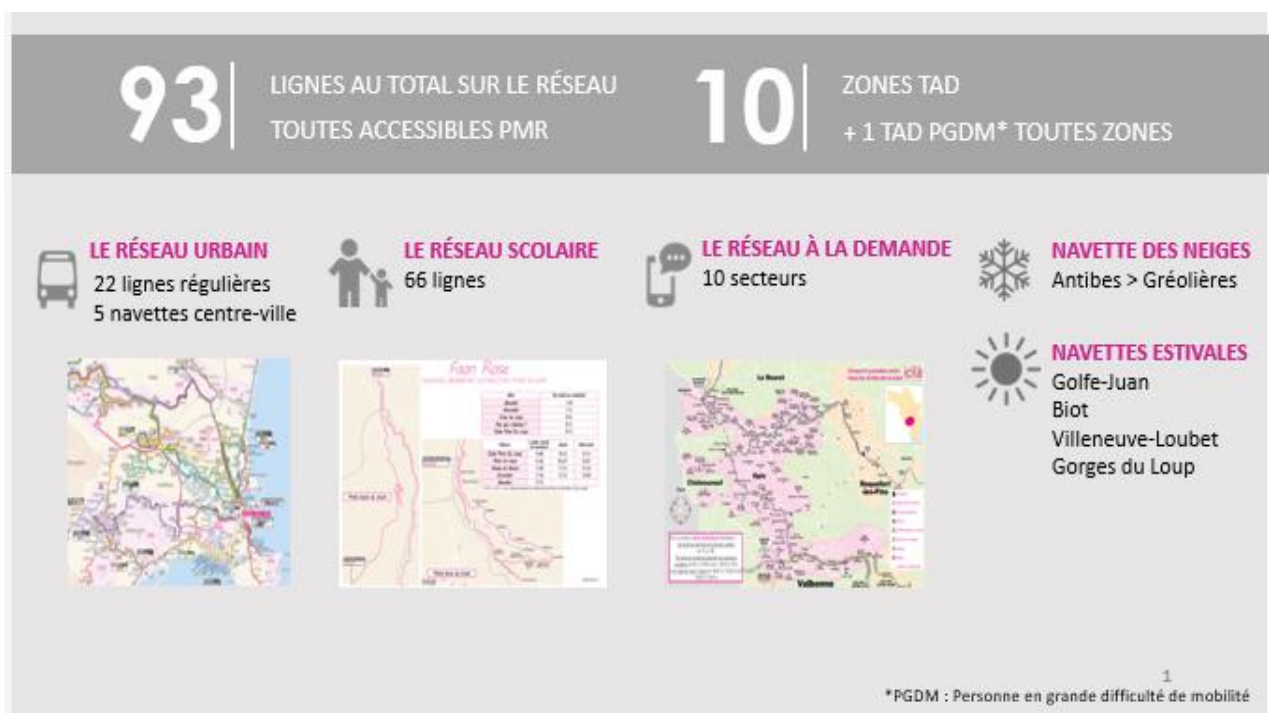
Intermodalité

- 🚲 4 parkings intermodalité Ecomobilité, pour intermodalité vélo/ covoiturage/transport public.

Innovation

- 🚲 10 000 m2 d'espace d'expérimentation et tests mis à disposition des opérateurs de véhicules autonomes.

Le réseau Envibus en 2019, c'est :



I- LES CHIFFRES CLÉS :

2019

5 955 420 KMS PARCOURUS

197 VÉHICULES

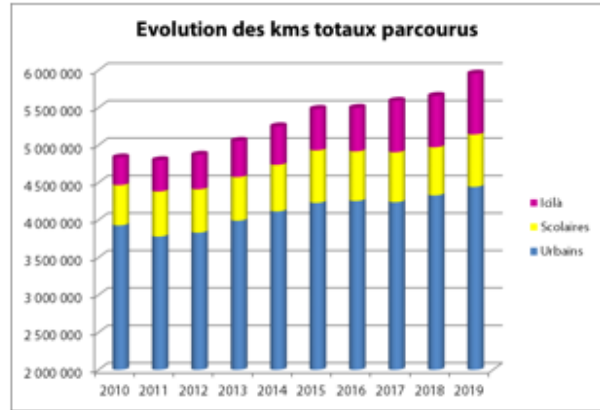
9 197 301 VOYAGES

4 087 719 € RECETTES HT

Offre kilométrique, fréquentation du réseau et recettes commerciales

envibus LE BILAN DE L'EXPLOITATION

II- KILOMÉTRAGE ET PARC PAR TYPE DE TRANSPORT :



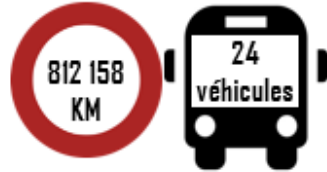
LIGNES URBAINES



LIGNES SCOLAIRES



TRANSPORT À LA DEMANDE ICILÀ

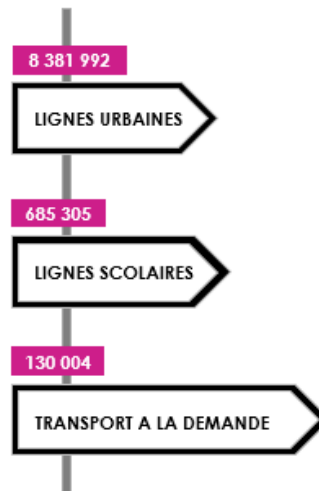


envibus LE BILAN DE L'EXPLOITATION

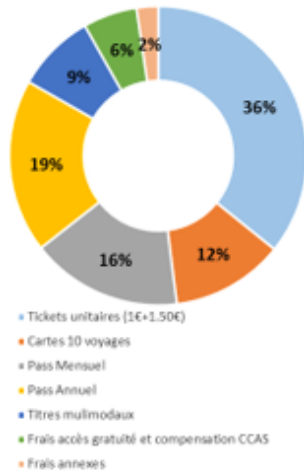
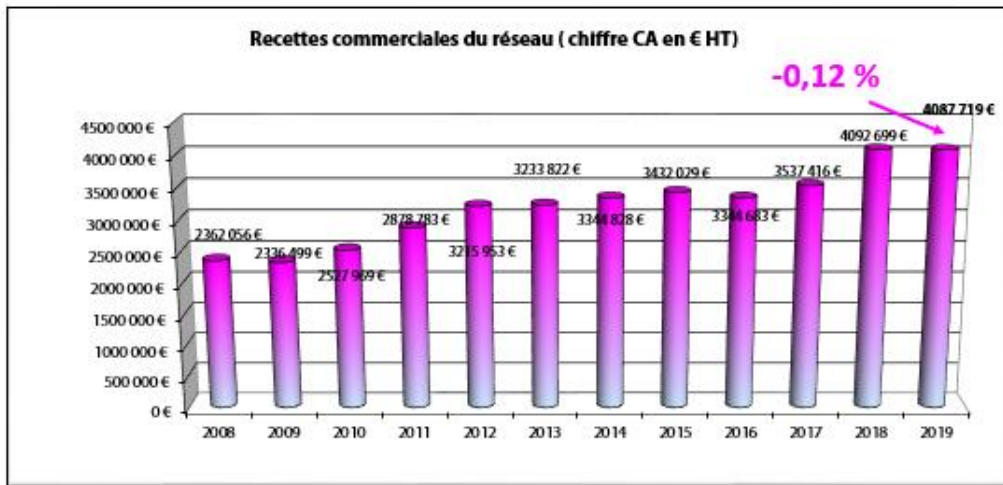
IV- LA FRÉQUENTATION DU RÉSEAU (VOYAGES) :



+6,87%
(vs 2018)



VIII - RECETTES COMMERCIALES DU RÉSEAU (CHIFFRE CA EN € HT) :



RECETTES BILLETTIQUES ET E-TICKET EN 2019				
Titres	Montant TTC en €	Part TTC en € des tarifs réduits	%	Part en % des tarifs réduits
Tickets unitaires (1€+1.50€)	1 613 464		38%	
Cartes 10 voyages	552 304		12%	
Pass Mensuel	742 944	299 588	18%	7%
Pass Annuel	847 900	749 400	19%	17%
Titres multimodaux	388 222		9%	
Frais accès gratuit et compensation CCAS	284 305		6%	
Frais annexes	105 613		2%	
TOTAL	4 514 752	1 048 986	100%	23%

Les recettes proviennent à :

- 48% des ventes des tickets unitaires/pass 10 voyages
- 35% des abonnements Envibus
- 24% des abonnements à tarifs réduits
- 9% des titres multimodaux



Démarche Qualité contractuelle 2019

Taux de conformité cumulés sur la 4^e année du marché (juillet 2018 à juin 2019) par thématique.

TAUX DE CONFORMITÉ PAR INDICATEUR*			
PROPRETÉ 91,72%	ACCUEIL 92,27%	PONCTUALITÉ 91,28%	SYSTEMES EMBARQUES 95,69%
		<small>Hors pondération des données</small>	

Les perspectives pour 2020

Plan de Déplacements Urbains/ Plan de Mobilité

- 🚲 Du fait de l'annulation de l'enquête publique initialement prévue en juin 2020 pour COVID 19 et du changement réglementaire par la LOM de Plan de Déplacements Urbains en Plan de Mobilité au 1^{er} janvier 2021, reprise de la démarche.
- 🚲 Concertation du PDM auprès des nouveaux élus.

Conseil en mobilité

- 🚲 Animation du PMIE Sophia avec généralisation des stands d'information Mobilité.
- 🚲 Mise en place de prestations Vélo en entreprises avec Choisir le vélo dans le cadre du PMIE Sophia (organisation Convois Vélo Domicile Travail avec mise à disposition de VAE).
- 🚲 Ajout d'onglets Lignes régionales Transport Public, Vélo et Covoiturage au compagnon de Mobilité Envibus Cap Azur.

Projets d'infrastructures de mobilité et d'intermodalité

- 🚲 Révision du Protocole d'Accord pour la réalisation d'infrastructures pour améliorer les accès à Sophia : propositions et priorisation.
- 🚲 Elaboration du maillage CD06/CASA en parcs de rabattement multimodaux à destination de Sophia.

Vélo

- 🚲 Elaboration du Plan Pluriannuel d'investissement 2020-2025 pour un Plan Vélo Sophia 2020-2025.
- 🚲 Animation de la Communauté d'utilisateurs du Vélo de Sophia (450 membres).
- 🚲 Fonctionnement CASA du Vélo et extension sur service de prêt à Agence Mobilité Place Guynemer.
- 🚲 Mise en place d'une aide à l'acquisition de vélo et vélo à assistance électrique.
- 🚲 Stationnement : mise en place d'une centaine d'arceaux sur Sophia et Communes avoisinantes/ implantation d'une consigne sécurisée Saint Philippe à Biot.
- 🚲 Mise en place de prêts de racks de stationnements vélos temporaires aux communes de la CASA.
- 🚲 Lancement d'un marché en groupement de commande pour Vélo, accessoires et mobiliers cyclables, à disposition de 20 communes de la CASA.
- 🚲 Mise en œuvre de la convention de participation financière aux aménagements cyclables départementaux : réalisation de RD98 Bouillides, convention n°2 sur aménagements centre-ville d'Antibes EV8, convention sur aménagement du giratoire des Bouillides.
- 🚲 Etude liaison SKEMA-IUT pour travaux CASA 2021.

Covoiturage

- 🚲 Réflexion sur démarche commune à l'échelle de Cap Azur pour mise en place de lignes virtuelles de covoiturage à destination de Sophia.

Innovation Véhicule Autonome

- 🚲 Véhicule autonome : préparation de l'expérimentation de 2 navettes autonomes sur Biot Roumanille, en rabattement du bustram, pour 2022 (report COVID19).
- 🚲 Projet de recherche en sciences sociales sur changement de comportement de mobilité : diagnostic/communication/mobilisation de 2000 salariés de Sophia.

Transports Publics

- 🕒 Janvier 2020 : Mise en service d'un nouveau réseau restructuré associé à la ligne A (bustram), avec utilisation de la plateforme dédiée.
- 🕒 Réhabilitation des dépôts Saint Bernard et Trois Moulins.
- 🕒 Création d'un comité de partenaires, conformément à la loi des Mobilités.
- 🕒 Concertation pour restructuration du réseau associé à la ligne A (transport urbain, transport scolaire et TAD) et aux nouvelles réalités financières suite à la crise sanitaire COVID 19, en vue d'un nouveau réseau en janvier 2021.

Démarche qualité transport

- 🕒 Certification ISO 9001 pour le transport scolaire.
- 🕒 Gestion d'objectifs de performance contractuels dans le cadre du nouveau marché T19 « transport urbain de voyageurs et construction d'un dépôt de bus » débuté au 1^{er} juillet 2019.

2.2 Voirie et Grands Projets

Activités de la direction

Les objectifs de la Direction sont de mettre en œuvre les actions opérationnelles issues de :

- 🛑 La politique de mobilité : développement des transports en commun et des modes doux en particulier.
- 🛑 Du développement économique des Zones d'Activités Economiques (ZAE) qui génère une augmentation des besoins de mobilités et des modes de déplacement qui évoluent.
- 🛑 La gestion des voiries communautaires.
- 🛑 La Direction assure le portage de grands projets de voirie, la réalisation de travaux courants de voirie, et la gestion des voiries dans le périmètre des Zones d'Activités Economiques (ZAE).

Au titre des Grands Projets, l'activité consiste à :

- 🛑 Assurer la conduite d'opération d'un projet de création d'une infrastructure de Bus à Haut Niveau de Service (bus-tram), visant à renforcer l'attractivité et l'offre de transport en commun .



- 🛑 Assurer la conduite d'opération d'un programme de développement cyclable.
- 🛑 Assurer la conduite des opérations de requalification de voiries en lien avec le développement économique de la C.A.S.A.

Au titre de la réalisation des travaux courants, il s'agit notamment :

- 🛑 D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre visant à mettre en œuvre la politique de mobilité durable de la C.A.S.A. : aménagements cyclables, mise aux normes PMR des arrêts bus, parkings d'eco-mobilité, etc...
- 🛑 D'assurer la conduite d'opération et la maîtrise d'œuvre, dans le cadre de la compétence Gens du Voyage : réaménagement des aires d'accueil par exemple.
- 🛑 D'assurer des opérations de viabilisation de terrains commercialisables par la C.A.S.A. ou le SYMISA.
- 🛑 D'assister les autres directions de la C.A.S.A. et/ou des communes dans leurs projets liés aux infrastructures.

Au titre de la gestion des voiries dans les périmètres des ZAE, l'activité consiste à :

- 🛑 Maintenir un niveau de sécurité sur les chaussées, en assurant un entretien et un nettoyage régulier des voiries et de leurs accessoires (espaces verts, éclairage, dispositifs de sécurité, etc...).
- 🛑 Définir et mettre en œuvre un programme de renouvellement des voiries et de l'éclairage public.
- 🛑 Coordination des interventions des concessionnaires de réseaux ; rôle de proximité avec les usagers.

Les temps forts de l'année 2019

Mise en œuvre de la politique de mobilité durable de la CASA

- 🛑 Réalisation d'arrêts charte PMR d'excellence.
- 🛑 Démarrage d'opération de parking d'écomobilité à Villeneuve Loubet (Marina 7) et à Antibes (Croix Rouge).
- 🛑 Conception de piste cyclable (Carrefour des Lucioles, piste cyclable RD504).

Transport en commun en site propre : bus-tram

- 🛑 Entre AzurArena d'Antibes et campus SophiaTech: Finalisation des travaux de voirie et mise en service du bus-tram sur cette section géographique.
- 🛑 Chemin de St Claude à Antibes : Finalisation des travaux de voirie et mise en service du bus-tram sur cette section géographique.
- 🛑 Etudes: poursuite des études de niveau PROjet sur les sections au Sud de l'autoroute. Réalisation des études de niveau PROjet entre AzurArena et les Clausonnes. Réalisation des études de niveau PROjet sur l'avenue Grand Cavalier.
- 🛑 Foncier: poursuite des négociations foncières à l'aimable et lancement de lancement de l'enquête parcellaire phase 2.
- 🛑 Marchés publics: lancement des marchés travaux relatifs à la Rte de Grasse (S3 du bus-tram) et à Grand Cavalier (S0 prioritaire du bus-tram).
- 🛑 Foncier: lancement des négociations amiables avec l'ensemble des riverains ou activités riveraines impactées par le projet.



Aire de remisage des bus et parking d'expérimentation des véhicules autonomes

- 🛑 Réalisation des travaux et mise en service des parkings.

Voirie communautaire dans le cadre des Zone d'Activité Economique

- 🛑 Viabilisation de terrains commercialisables
 - Etudes de conception de la voirie nouvelle dans le cadre de la ZAC de la Sarrée, Réalisation de la phase anticipée des travaux.
 - Réaménagement de 3 carrefours à feux situés dans la ZAE de Villeneuve-Loubet,
 - Participation à la définition de la stratégie de développement du réseau viaire, dans le cadre des études d'accès grande échelle de Sophia Antipolis.
- 🛑 Zone d'activité Economique des hauts d'Antibes
 - Définition du programme de requalification de cette ZAE, et lancement d'un marché de MOE.
- 🛑 Gestion des Voiries communautaires
 - Mise en œuvre du transfert de compétences ZAE incluant transfert de voiries communales vers la CASA au 1er janvier 2019. Définition du périmètre et du niveau d'entretien des voiries,
 - Entretien régulier des voiries communautaires: espaces verts, éclairage, travaux courants de voirie, nettoyage, etc...,
 - Démarrage des obligations légales de débroussaillage,
 - Concertation avec les administrés (permission de voiries) et avec les partenaires et concessionnaires de réseaux.

Réaménagement aire d'accueil Gens du Voyage

- 🛑 Réalisation des études et des travaux de l'aire d'accueil de Palmosa.

Les chiffres et statistiques

En 2019 : des relations contractuelles avec plus de 100 prestataires, dont une très grande majorité d'entreprises locales.

Depuis 2015, 100 % des négociations foncières par voie amiable.

Transport en commun en site propre : bus-tram

- 🛑 Réalisation des travaux entre la salle AzurArena d'Antibes et Sophia Tech à Biot : 1600 m de voie bus, en vue d'une mise en service à l'été 2019 ; pour un coût de travaux de 15 M€ HT.
- 🛑 100 % des acquisitions foncières menées par voie amiable.
- 🛑 Viaduc de la Valmasque réalisé en 10 mois de travaux.
- 🛑 400 arbres plantés.

- 🛑 20 km de canalisations entièrement renouvelées.
- 🛑 1400 m² de superficies de murs de soutènement créés.
- 🛑 2000 m³ de capacité de rétention d'eaux pluviales.

Voirie communautaire

- 🛑 28 km de voirie communautaire, représentant 135 000 m² de surfaces de chaussée.
- 🛑 50 000 m² d'espaces verts.
- 🛑 460 candélabres.

Les perspectives pour 2020

Mise en œuvre de la politique de mobilité durable de la CASA

- 🛠 Réalisation d'arrêts charte PMR d'excellence.
- 🛠 Mise en service de 3 parkings d'écomobilité.

Transport en commun en site propre : bus-tram

- 🛠 Foncier : finalisation des négociations amiables relatives à la Rte de Grasse et poursuite des négociations foncières sur la RD35.
- 🛠 Route de Grasse : Démarrage des travaux en septembre 2020.
- 🛠 RD 35 : Validation de l'avant-projet des travaux.
- 🛠 Av J Grec : Définition du programme de l'opération.

Service communautaire dans le cadre des Zones d'Activité Economique

- 🛠 ZAE des Hauts d'Antibes.
- 🛠 Validation de l'avant-projet des travaux.
- 🛠 Conduite d'opération en vue d'une enquête publique en 2021 et d'un démarrage des travaux fin 2021/2022.
- 🛠 Viabilisation de terrains commercialisables.
- 🛠 Voirie nouvelle dans le cadre de la ZAC de la Sarrée. Réalisation de la phase 1 des travaux.
- 🛠 Ecotone : mise au gabarit de la voirie de desserte de la zone des 3 Moulins, ainsi que du giratoire AzurArena.
- 🛠 Démarrage des travaux d'une piste cyclable sur une voirie communautaire.
- 🛠 Gestion des Voiries.
- 🛠 Poursuite des opérations d'entretien régulier des voiries : espaces verts, éclairage, travaux courants de voirie, nettoyage, etc....
- 🛠 Programme de renouvellement d'enrobé de voirie et de développement de la LED dans l'éclairage public.
- 🛠 Formalisation d'un schéma global de débroussaillage et poursuite des travaux de débroussaillage le long de la voirie.
- 🛠 Concertation avec les administrés (permission de voiries) et avec les partenaires et concessionnaires de réseaux.
- 🛠 Assistance technique aux communes.
- 🛠 A titre expérimental, suivi des ouvrages d'art d'une commune.

2.3 Architecture et Bâtiments

Activités de la Direction

La Direction Architecture et Bâtiments (DAB) a pour mission la réalisation de l'ensemble des études de faisabilité, d'aide à la décision, et de conduite des projets de création des équipements d'intérêt communautaire avec pour finalité l'amélioration du cadre de vie. En outre, elle assure les opérations de maintenance préventive et curative du patrimoine comprenant les terrains et bâtiments, dont la gestion incombe à la CASA.

Les enjeux majeurs consistent en la réalisation d'équipements durables en travaillant dès le stade de la conception avec la maîtrise d'œuvre privée dans le cadre de la Loi MOP soit en assurant en interne les missions de maîtrise d'œuvre, la fonctionnalité des bâtiments notamment en favorisant des choix techniques performants permettant de réduire l'impact énergétique du bâtiment.

Ainsi, et sans que cela soit limitatif :

- ↪ Elaboration et suivi du respect des programmes techniques, architecturaux environnementaux et fonctionnels lors des phases études et travaux, en lien avec les futurs exploitants des sites.
- ↪ Participation et contribution aux différentes instances locales et départementales en matière d'énergie renouvelable. Travail sur le volet formation des agents et sur l'incitation des maîtres d'œuvre à rechercher des dispositifs nouveaux.
- ↪ Développement de l'activité gestion et maintenance du patrimoine par la mise en place d'outil d'alerte et de suivi des interventions.
- ↪ Entretien, valorisation et sécurisation des réserves foncières (démolir, débroussailler, clôturer, etc...).

Les temps forts de l'année 2019

NAUTIPOLIS

- ↪ Etudes préalables à la réalisation d'un bassin extérieur de 25 m.



POLE CERAMIQUE – MADOURA

- ↪ 1^{ère} phase: réhabilitation de la galerie Madoura.
 - Travaux de consolidation des sols.
- Lancement de la consultation pour l'équipe de MOE.
- Dépôt du Permis de Démolir villa Mauro.

BASTIDE AUX VIOLETTES

- ↩ Réalisation des travaux d'extension.



AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- ↩ PALMOSA

- Rénovation complète de l'aire
- Remplacement complet des réseaux de plomberie et d'électricité
- Mise en place d'un système de télégestion des consommations de fluide.

RESERVES FONCIERES

- ↩ Dépôt d'une Déclaration Préalable pour changement de destination de la résidence de Tourisme au 614 chemin des 4 chemins à Antibes.
- ↩ Dépôt de Permis de Démolir villa 2264 route de Grasse.
- ↩ Démolitions :
 - Villa 2264 route de Grasse à ANTIBES (Projet bus-tram).
 - Villa 153 Ch. des Prés à BIOT.

Rédaction des dossiers de consultation pour le renouvellement des trois marchés techniques au 1^{er} janvier 2020 (Nettoyage / Gardiennage / Maintenance).

Dématérialisation des procédures de consultation des marchés subséquents.

Proposition de réorganisation de la Direction pour intégrer les missions nouvelles de type « Etudes & Travaux » et l'augmentation du périmètre d'intervention du fait des transferts de compétences (Tourisme, Gémapi, Eau & Assainissement).

STATISTIQUES

- ↩ Suivi des dépenses globales par site (ATAL) : marchés techniques, interventions régies, marchés travaux, nettoyage, assurances, fluides...

Travaux d'installation de bornes IRVE (Centre Technique Envibus et Siège administratif).

Les chiffres et statistiques

- ↪ 5824 interventions en maintenance préventive (Sous-traitants + VINCI).
- ↪ 921 interventions en maintenance curative par le mainteneur multi technique et 566 interventions en régie.
- ↪ 117 marchés subséquents accord-cadre travaux sur 12 lots travaux sur 12 lots.
- ↪ 83 missions de vérifications et contrôles réglementaires périodiques des installations techniques et de secours soit 190 heures incluant 8 journées en weekend.
- ↪ Coût des trois marchés de maintenance, nettoyage et gardiennage des bâtiments communautaires : 1.123.464 €HT / 1.348.156 €TTC :
 - Nettoyage : 537.094 €HT
 - Gardiennage : 187.071 €HT
 - Maintenance multi technique : 399.299 €HT.
- ↪ Réserves foncières: 14 réserves foncières pour une superficie globale de 93 535 m².
- ↪ Entretien (fauchage) autres terrains 26 029 m².
- ↪ 10h d'assistance en ingénierie technique auprès des communes.
- ↪ 40h d'assistance en ingénierie et maîtrise d'œuvre pour la réalisation du DCE de reconstruction de la zone Bien-être à la suite à son incendie du 17 Juin 2019.

Les perspectives pour 2020

↳ NAUTIPOLIS

- Dépôt du Permis de construire pour la réalisation du bassin et des aménagements extérieurs.
- Lancement des consultations et démarrage des travaux de reconstruction des espaces Bien-être, suite à l'incendie du 17 Juin 2019.

↳ POLE CERAMIQUE – MADOURA

- 1ère phase : réhabilitation de la galerie Madoura.
 - Travaux de consolidation des sols.
 - Lancement de la consultation pour l'équipe de MOE.
 - Dépôt du Permis de Démolir villa Mauro.

↳ POLE CULTUREL AUGUSTE ESCOFFIER

- Mise en place d'une GTC qui permettra de piloter à distance l'ensemble des systèmes de chauffage et climatisation afin d'optimiser les fonctionnements et de réaliser des économies d'énergies.

↳ RESIDENCE BLEU MARINE

- Dépôt de permis et réalisation de sanitaires pour le terminal des chauffeurs de bus de la ligne n°8.

↳ BUSINESS POLE

- Assistance à la Direction Environnement pour les travaux de réalisation d'une installation photovoltaïque en autoconsommation sur la toiture du bâtiment.

↳ Etudes pour l'installation de bornes IRVE (Centre Technique ENVINET).

↳ Relance des marchés de travaux Accords Cadre tous corps d'état du bâtiment.

2.4 ENVINET

Activités de la Direction

La Direction Envinet est en charge de la collecte des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble du territoire de la CASA.

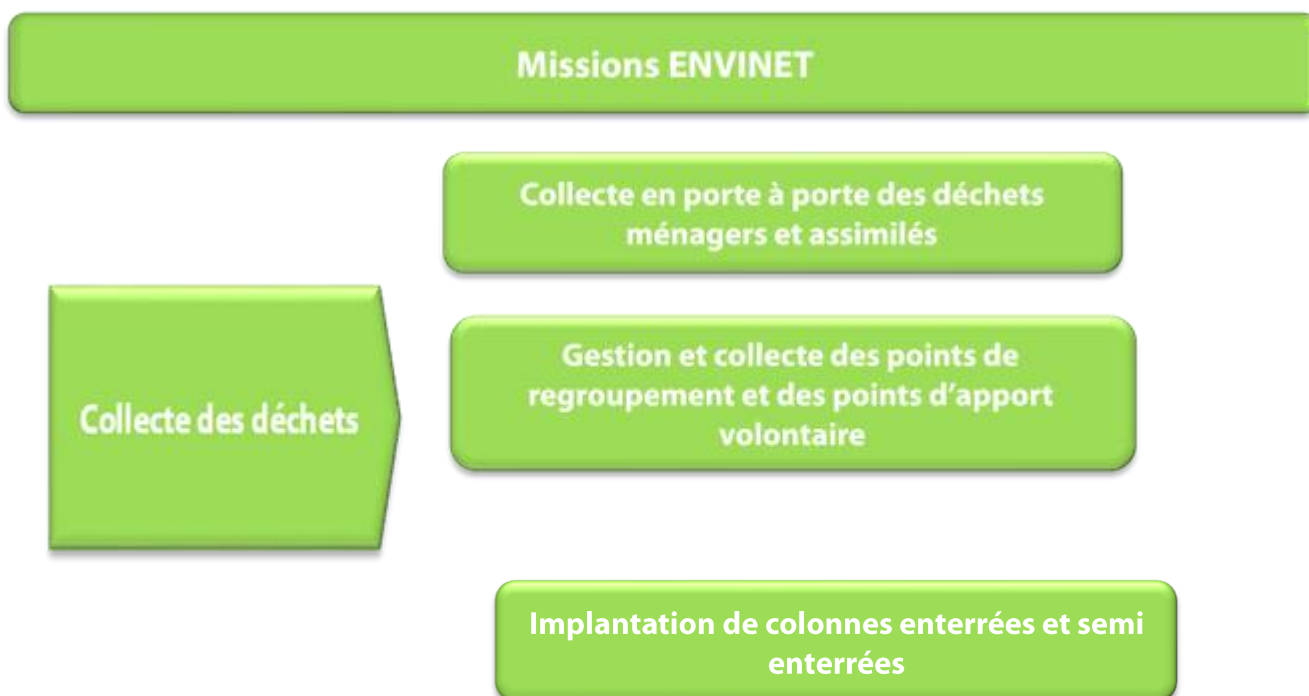
Cette collecte est réalisée tant par la régie que par le biais d'un marché de prestations de services. Sur l'ensemble des communes membres, 15 sont collectées en régie contre 9 en prestations. Les services s'organisent selon plusieurs critères :

- ✿ Le flux.
- ✿ Les types de voies.
- ✿ La situation géographique.
- ✿ Les spécificités des quartiers.
- ✿ La fréquentation touristique.

La CASA dispose de zones desservies en porte à porte (collecte au droit des habitations) et d'autres en apport volontaire (collecte à proximité des habitations avec des bacs à roulettes collectifs (PR) ou des colonnes de tri (PAV)).

Ce sont les caractéristiques de chaque secteur qui déterminent le mode de présentation et la fréquence de collecte. Chaque ville et même chaque quartier peut être soumis à un mode ou une fréquence de collecte différent.

Certains services spécifiques sont proposés selon les secteurs comme la collecte du verre et des huiles de friture des cafés, hôtels et restaurants, ou des ramassages à des horaires précis pour les lieux de production importante.



Pour exercer sa compétence, la CASA dispose de deux centres techniques (Vallauris et Châteauneuf) et de deux dépôts logistiques (Cipières et Malamaire), accueillant les véhicules et agents de la régie. De plus, un dépôt logistique (Biot) permet plus particulièrement le stockage des équipements de collecte.

Les opérations de traitement et de valorisation des déchets ménagers sont gérées par le syndicat de traitement et de valorisation des déchets UNIVALOM qui en détient la compétence et qui sont essentiellement assurées par des prestataires privés.

Depuis le 1^{er} septembre 2018, les ambassadeurs du tri ainsi que les 7 déchetteries ont été transférés à UNIVALOM, ce qui permet ainsi aux habitants de la CASA et aux professionnels de

déposer leurs déchets autres que les ordures ménagères résiduelles dans l'ensemble du réseau du syndicat avec des conditions d'accès harmonisées.

Avec la création du Pôle Métropolitain CAP AZUR regroupant la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse et la Communauté de Communes des Alpes d'Azur, plusieurs actions communes sur la thématique des déchets ont été engagées comme l'harmonisation des conditions d'accès dans les déchetteries, des campagnes de sensibilisation sur le tri des emballages, le compostage des déchets et le territoire Zéro Déchets.

Les temps forts de l'année 2019

Déploiement d'outils informatiques et de tableaux de bord en lien avec la certification ISO 9001

Collecte :

- Passage en porte à porte sur la commune de Valbonne avec mise en place de deux jours de collecte sélective par semaine et diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères.
- Implantation de colonnes enterrées pour les ordures ménagères et de tri dans le cadre des gros projets d'aménagements comme Marena Lacan dans le Vieil Antibes, le front de mer de Juan les Pins ou sur les communes de Gourdon, Caussols, Bouyon et Cipières.
- Amélioration du maillage de PAV sur l'ensemble des communes
- Amélioration du fonctionnement du service des encombrants avec le développement d'une application mobile et d'un suivi informatisé de l'activité
- Analyse ciblée de circuit de collecte pour rééquilibrage et modification de circuit (études terrain + Baywatcher)
- Collaboration avec UNIVALOM et CAP AZUR sur la prévention des déchets (renfort de la communication sur le compostage, le tri, territoire Zéro Déchets, etc.).

Les chiffres et statistiques

Organisation de la collecte

Chaque année, la C.A.S.A. met en œuvre tous les moyens pour collecter les déchets des usagers sur l'ensemble du territoire.

En 2019, la collecte des déchets est assurée au moyen de 129 véhicules dont 99 appartiennent à la CASA et 30 au prestataire privé.

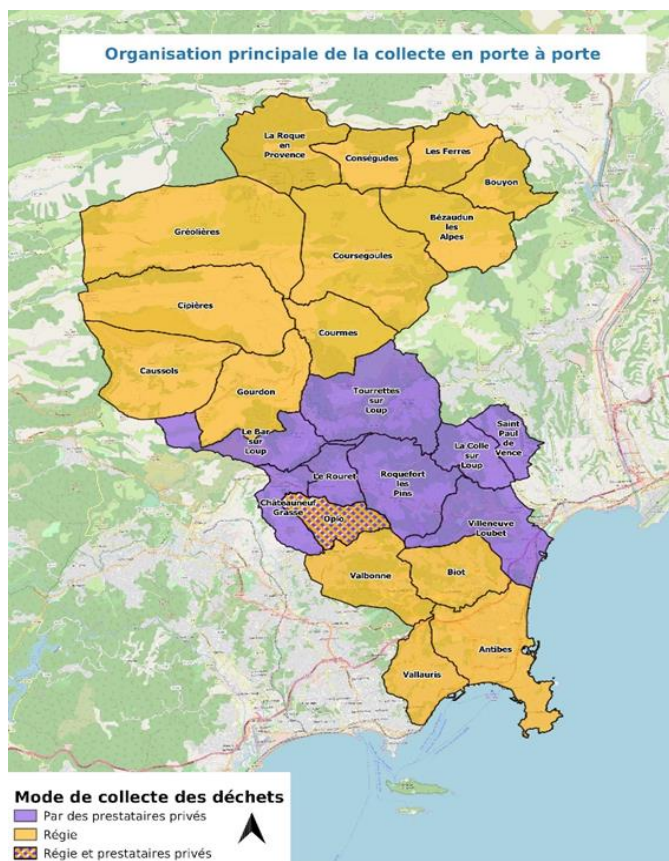
Parmi ces véhicules :

- 43 BOM 9 à 20 m³.
- 25 mini bennes 4 à 5 m³.
- 22 camions plateaux.
- 6 camions grue 15 à 26m³.
- 1 micro-benne électrique.
- 2 véhicules 2 roues.
- 12 pick-up.
- 18 véhicules utilitaires et légers.

Répartition géographique des collectes

La collecte est divisée principalement en 3 zones :

- Littoral.
- Moyen pays.
- Haut pays.



Fréquences de collecte

Commune	COLLECTE EN PAP						COLLECTE EN PAV			
	OM	CS (Biflux)	Cartons	Verre	Encombrants	Végétaux	Cartons	CS (Biflux)	Verre	TLC
Antibes	C4 à C28	C1	C2 (ZI des Trois Moulins (uniquement)	4x/ semaine Vieil Antibes	C5					
Le Bar-sur-Loup	C2 à C6	C1			C1	*				
Bezaudun-les-Alpes	C2	C0,5 à C1			C1					
Biot	C2 à C7	C1	C1 sur Parc de Sophia	C1 points bouche village	C5					
Bouyon	C2	C0,5 à C1			C1					
Caussols	C2	C0,5 à C1			C1					
Cipières	C2	C0,5 à C1			C1					
Châteauneuf de Grasse	C2 à C7	C1			C1	*				
La Colle-sur-Loup	C2 à C7	C1		C1 à C0,5	C2	*				
Conségudes	C2	C0,5 à C1			C1					
Courmes	C2	C0,5 à C1			C1					
Coursegoules	C2	C0,5 à C1			C1					
Les Ferres	C2	C0,5 à C1			C1					
Gourdon	C2 à C6	C0,5 à C1			C1					
Gréolières	C2 à C3	C0,5 à C1			C1					
Opio	C2 à C7	C1		C1 à C0,5	C1	*				
Roquefort-les-Pins	C2 à C5	C1		C0,5	C1	*				
La Roque-en-Provence	C1 à C2	C0,5 à C1			C1					
Le Rouret	C2 à C6	C1			C1	*				
Saint-Paul de Vence	C2 à C14	C1		C0,5	C1	*				
Tourrettes-sur-Loup	C2 à C7	C1			C1	*				
Valbonne	C3 à C7	C2	C1 sur Parc de Sophia		C5					
Vallauris / Golfe Juan	C4 à C14	C1	C1 sur ZI St Bernard		C5					
Villeneuve-Loubet	C3 à C14	C1	C2 sur la ZI Marina 7	C1 points bouche Marina	C3	*				
ZI Sophia Antipolis	C3 à C7	C1	Quelques points seulement (C2)		/					

* C0,5 de novembre à mars et
C1 d'avril à octobre

	Pacôme		
	Montagn'habits		
			Véolia Propreté (PAV)

Les fréquences de collecte sont adaptées aux besoins des communes du territoire. Elles varient en fonction de la saisonnalité (augmentation de certaines fréquences de

collecte sur les zones à forte activité touristique et cœur de ville).

Le dispositif de points d'apport volontaire (PAV) communautaires compte 1 124 colonnes relevées par nos prestataires et réparties sur 978 points de collecte. Le parc est constitué de 35 colonnes pour les ordures ménagères ; 397 pour le verre, 379 pour les emballages 167 pour le carton et 146 pour le textile.

La collecte sélective PAV permet de récupérer les déchets triés et déposés par les ménages et entreprises à proximité de leur lieu de résidence. Cela concerne 5 flux : le verre, le biflux (emballages, papiers, journaux magazines), les cartons ; les ordures ménagères et les TLC (textiles, linges et chaussures).

Démarche qualité Envinet

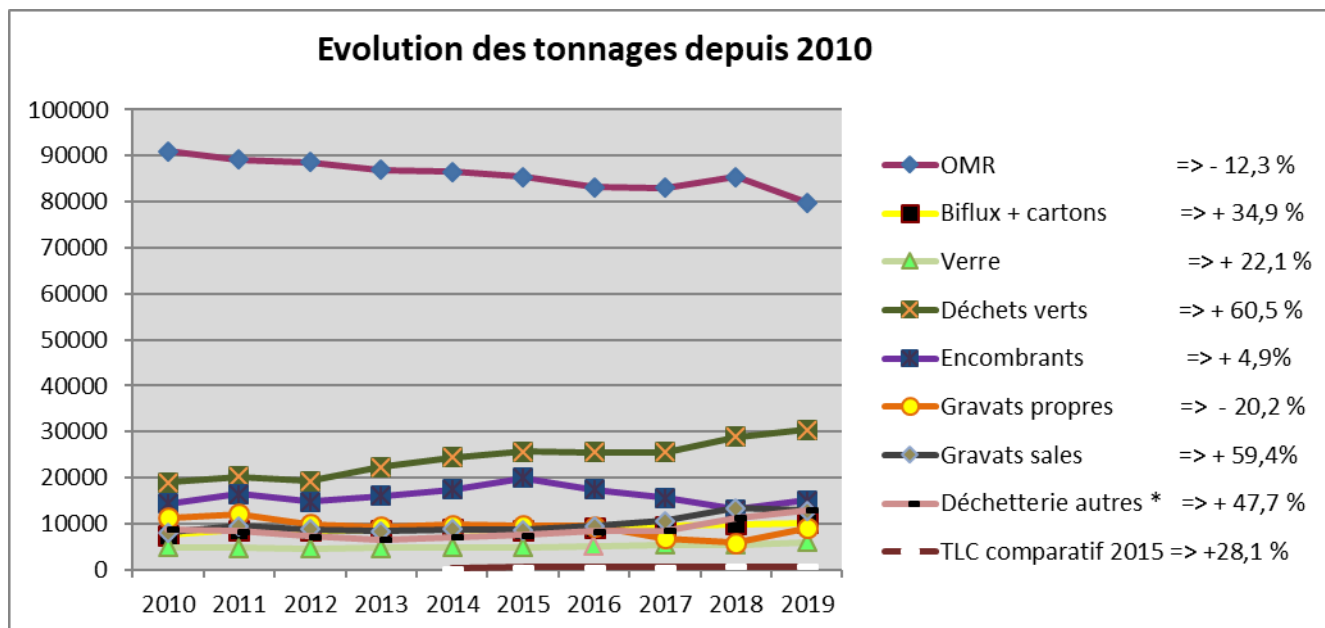
La direction Envinet a été la première direction de la C.A.S.A. à s'engager dans une démarche de certification ISO 9001 en 2014. Elle poursuit ces actions avec le déploiement de plans d'actions afin d'améliorer la satisfaction des usagers, l'organisation interne et de la performance de ses services.

Depuis 2018, du fait du transfert d'activités sur Univalom et l'intégration à la démarche qualité du transport à la demande d'Envibus le système management a été révisé avec un pilotage commun et une modification du périmètre de certification.

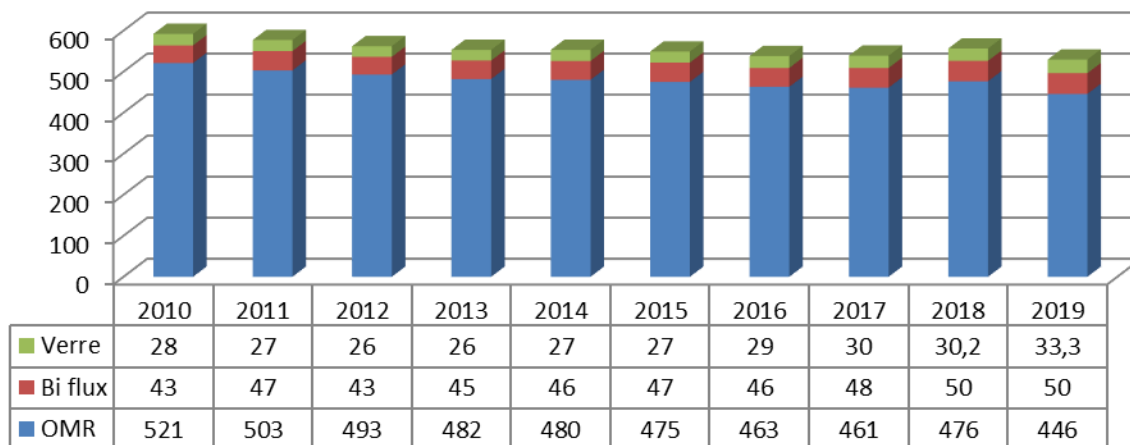
Quelques actions phares :

- ✿ Révision de la cartographie des processus avec le changement de périmètre.
- ✿ Réorganisation de procédures de travail suite au transfert d'activités impactant la collecte (gestion de la dotation en contenants, coordination entre les équipes).
- ✿ Poursuite de la mise en place d'outils informatiques de suivi des activités.
- ✿ Evolution de l'outil ATAL (suivi des équipements de collecte, gestion de stock).
- ✿ Travail sur le suivi des doléances et les Tableaux De Bord (TDB) pour la régie et le prestataire et coordination avec le prestataire.
- ✿ Structuration d'espaces de travail informatique pour la DGA CV.
- ✿ Déploiement d'un outil de gestion des encombrants avec dématérialisation de la feuille de route des agents de collecte et suivi de l'activité.

Evolution de la collecte entre 2010 et 2019



EVOLUTION DES FLUX D'OMA (HORS CARTON ET DECHETS VERTS EN PÂP) EN KG/HAB.



Globalement une augmentation de 7.3 % des déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant depuis 2010 est constatée, principalement expliquée par une forte augmentation des apports en déchetterie et notamment des déchets végétaux et des gravats sales. Cela va à l'encontre des objectifs du plan déchets 2010 - 2020 ayant pour objectif une diminution de 7 % des déchets ménagers et assimilés par habitant entre 2010 et 2020.

En référence à l'année 2010, on constate :

- 1) La baisse globale des ordures ménagères (OMR) avec **- 12.3%** d'OMR.
- 2) Une augmentation du biflux et cartons de **34.9%** ainsi que du verre **+ 22.1%** de verre liée à l'amélioration des gestes de tri.
- 3) La collecte des textiles linges et chaussures mise en place en 2014 augmente également avec près de **28.1 %** de collecte en plus en 6 ans.
- 4) L'augmentation des tonnages collectés de déchets verts avec 11 457 t en plus depuis 2010 soit **+ 60.5%** collectés en 9 ans. Ceci s'explique notamment par le déploiement de la collecte en porte à porte sur 9 communes et la promulgation de l'arrêté préfectoral interdisant le brûlage des végétaux.
- 5) Une augmentation de 711 tonnes d'encombrants soit **4.9 %**.
- 6) Les gravats sales sont eux aussi en forte hausse avec 4 788 t de plus **(+59.4%)**, alors même que les gravats propres diminuent de 2 284 t **(- 20.2%)**. Des problèmes de tri en déchetterie sont sûrement à l'origine d'une partie de ces reports de charges.

Evolution de la collecte entre 2018 et 2019

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) 177 000 t - 988 kg/hab./an											
Déchets Occasionnels 74 124 t 414 kg/hab./an						Déchets de routine : Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) 102 877 t 574 kg/hab./an					
Apports en déchetterie compétence (UNIVALOIR) 73 476 t 410 kg/hab./an						Déchets collectés sélectivement 16155 t 90 kg/hab./an					
Gravats propres 9 022 t 50 kg/hab./an	Gravats sales 12 849 t 72 kg/hab./an	CS recyclable 12 982 t 72 kg/hab./an					Compostage	Déchets verts (hors PâP) 23 528 t 131 kg/hab./an	Encombrants (déchetterie et PâP) 15 094 t 84 kg/hab./an	Textiles Linges Chaussures 647 t 4 kg/hab./an	Déchets de routine : Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) 79 841 t 446 kg/hab./an
		DEA (Eco mobilier) 1 832 t 10 kg/hab./an	CS bois 6 883 t 38 kg/hab./an	CS ferraille 2 864 t 16 kg/hab./an	CS DEEE 940 t 5 kg/hab./an	DDM 463 t 3 kg/hab./an					

Le tonnage global collecté de Déchets Ménagers et Assimilés en 2019 connaît une augmentation de 3 225 t soit **1,85 %** par rapport à l'année précédente.

Les déchets occasionnels augmentent fortement avec 7 985 t de plus, soit près de **11,2%** par rapport à 2018. Cela est lié principalement à l'augmentation des apports

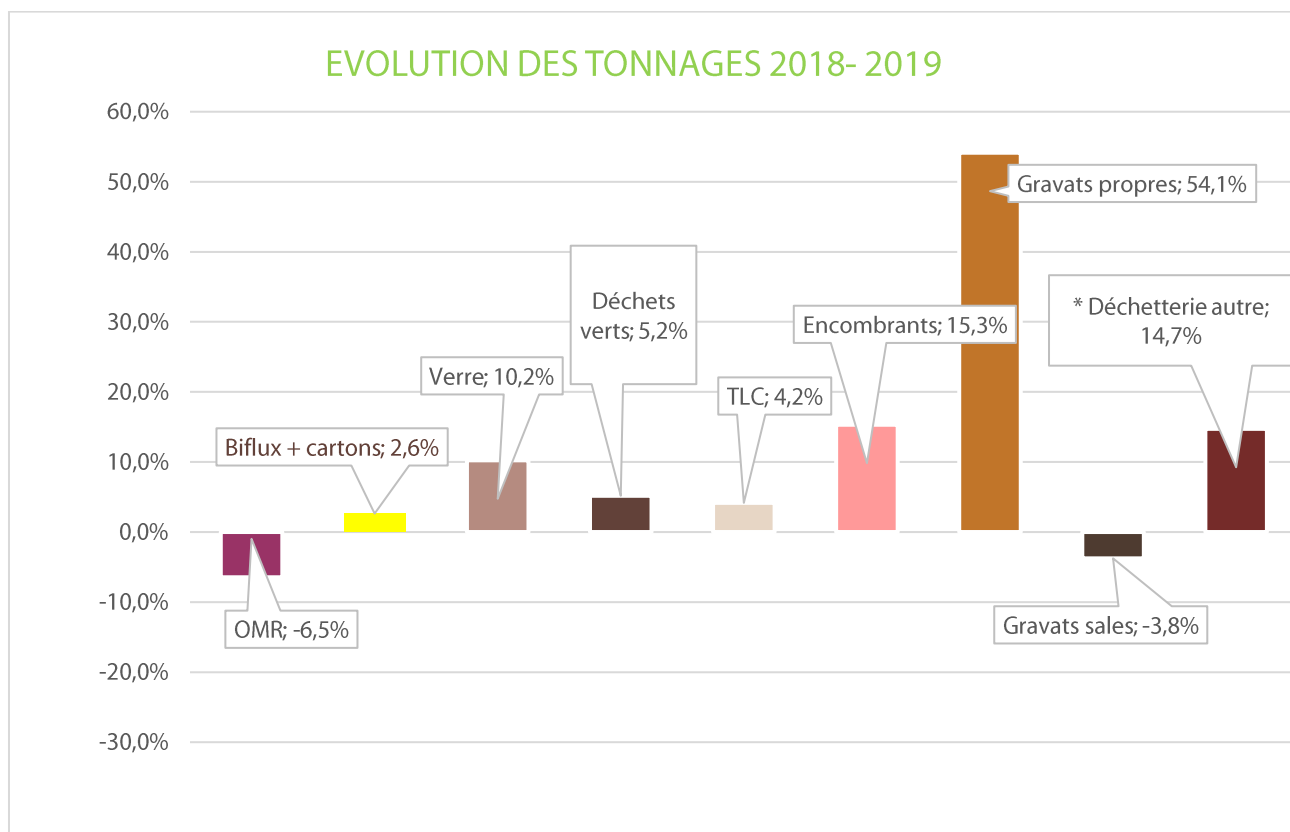
en déchetterie de végétaux **+ 6,1%**, de gravats propres **54,1%**, et autres flux (bois, DEA, ferrailles, DEEE et DDM) **+ 20,75%**.

Une très légère baisse sur les déchets verts en porte à porte avec 62 t de moins soit **-0,9%** qui peut simplement s'expliquer par une journée de collecte de moins sur l'année du fait du calendrier et pour une seule commune.

Les ordures ménagères résiduelles baissent (-**6,5%**).

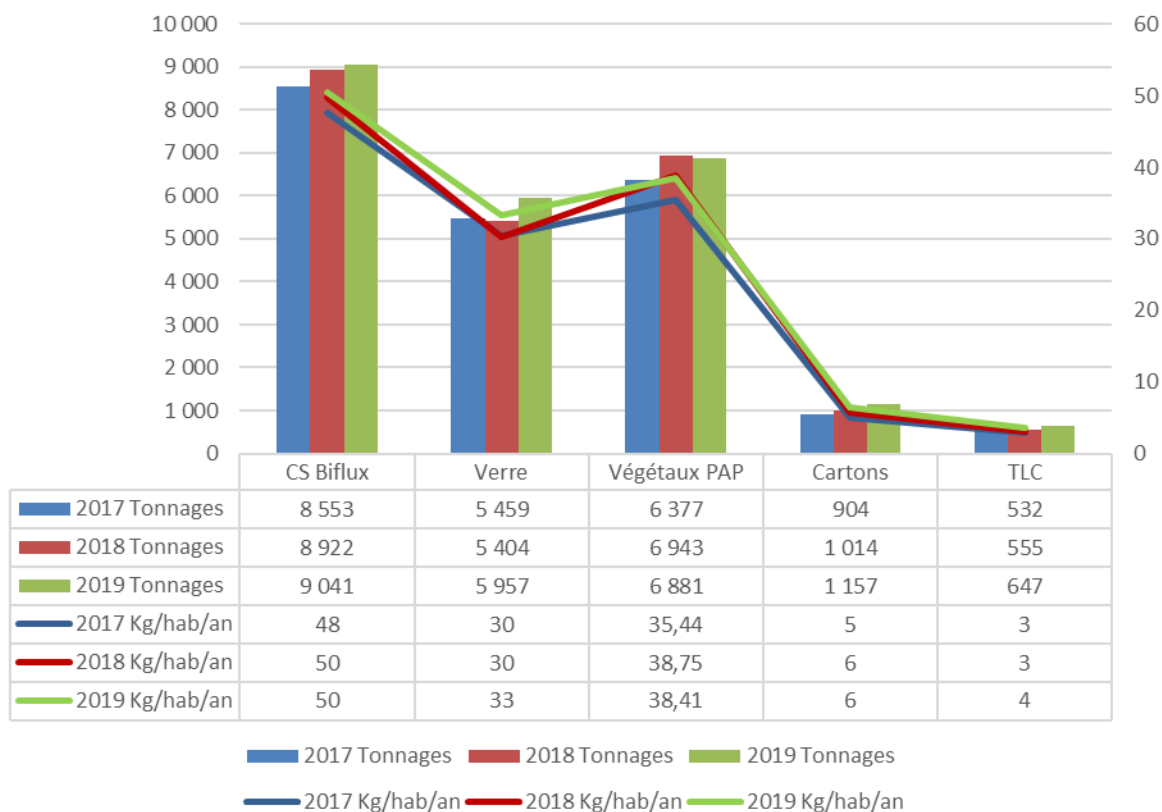
Les tonnages des encombrants et dépôts sauvages collectés et apportés en déchetteries augmentent de **15,3%**.

92 tonnes de textiles ont été collectées en plus, soit une augmentation de **4,2%**.



*Déchetterie autre : bois, Déchets d'Équipement et d'Ameublement, ferraille, Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, Déchets Dangereux des Ménages

Evolution des collectes sélectives entre 2017 et 2019



La collecte sélective biflux (CS biflux) des déchets ménagers permet de séparer à la source les matériaux comme le papier, le carton, les emballages en plastique, en acier et en aluminium, des autres déchets ménagers afin de permettre leur recyclage.

La collecte du biflux se fait majoritairement en porte à porte (83%) et le reste en point d'apport volontaire (17%).

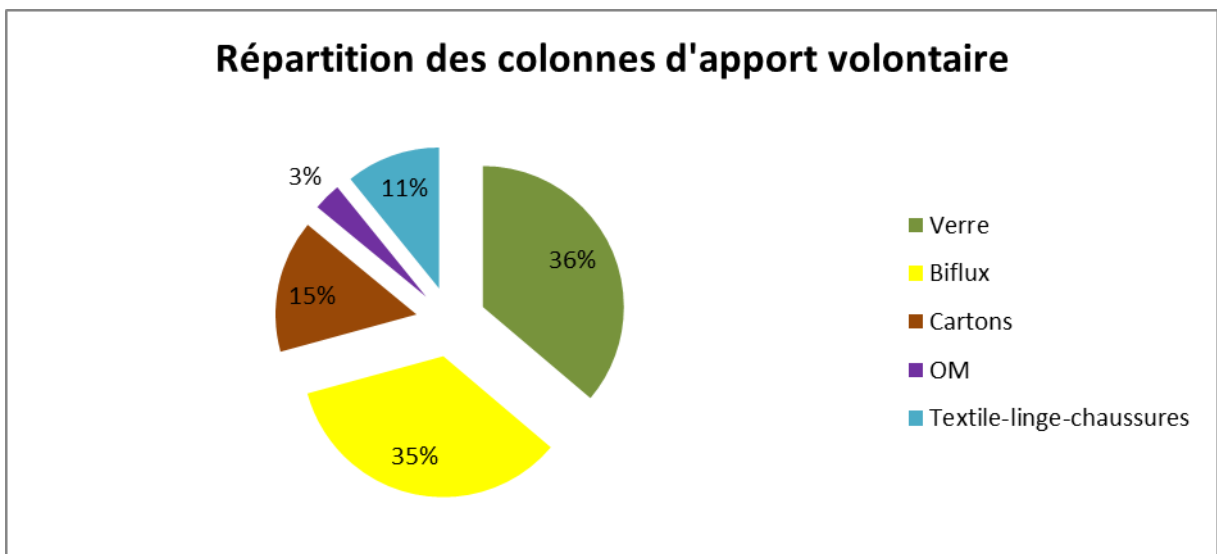
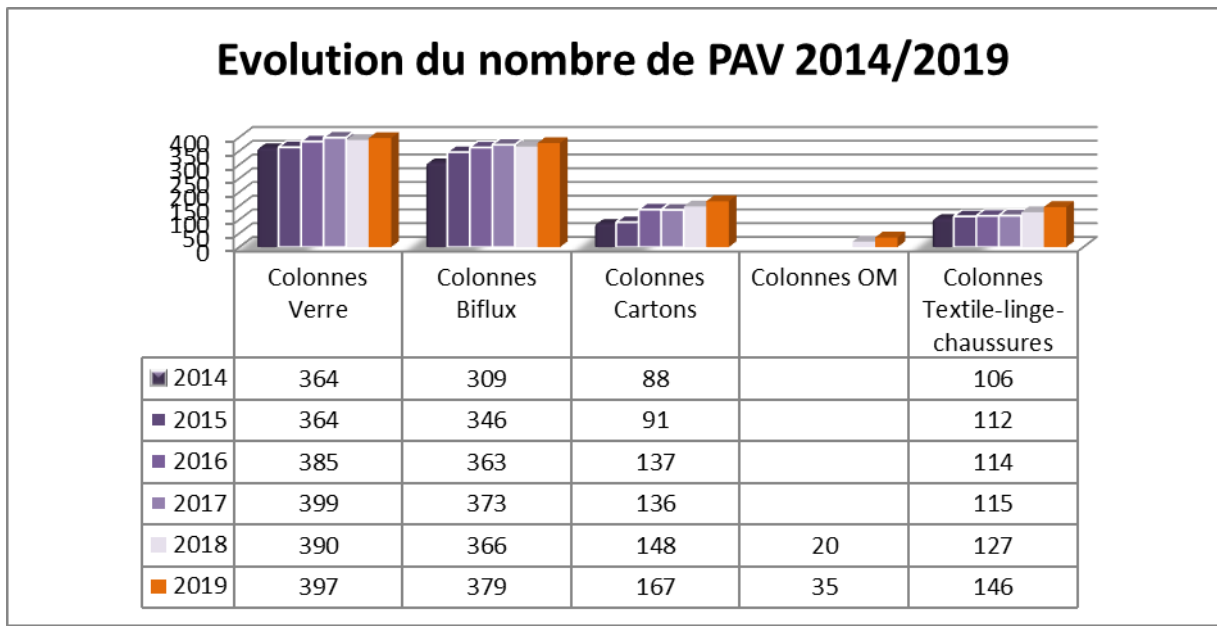
La volonté d'augmenter de manière significative le taux de recyclage des déchets ménagers a conduit la CASA à engager au cours des dernières années plusieurs actions permettant de développer le tri des déchets :

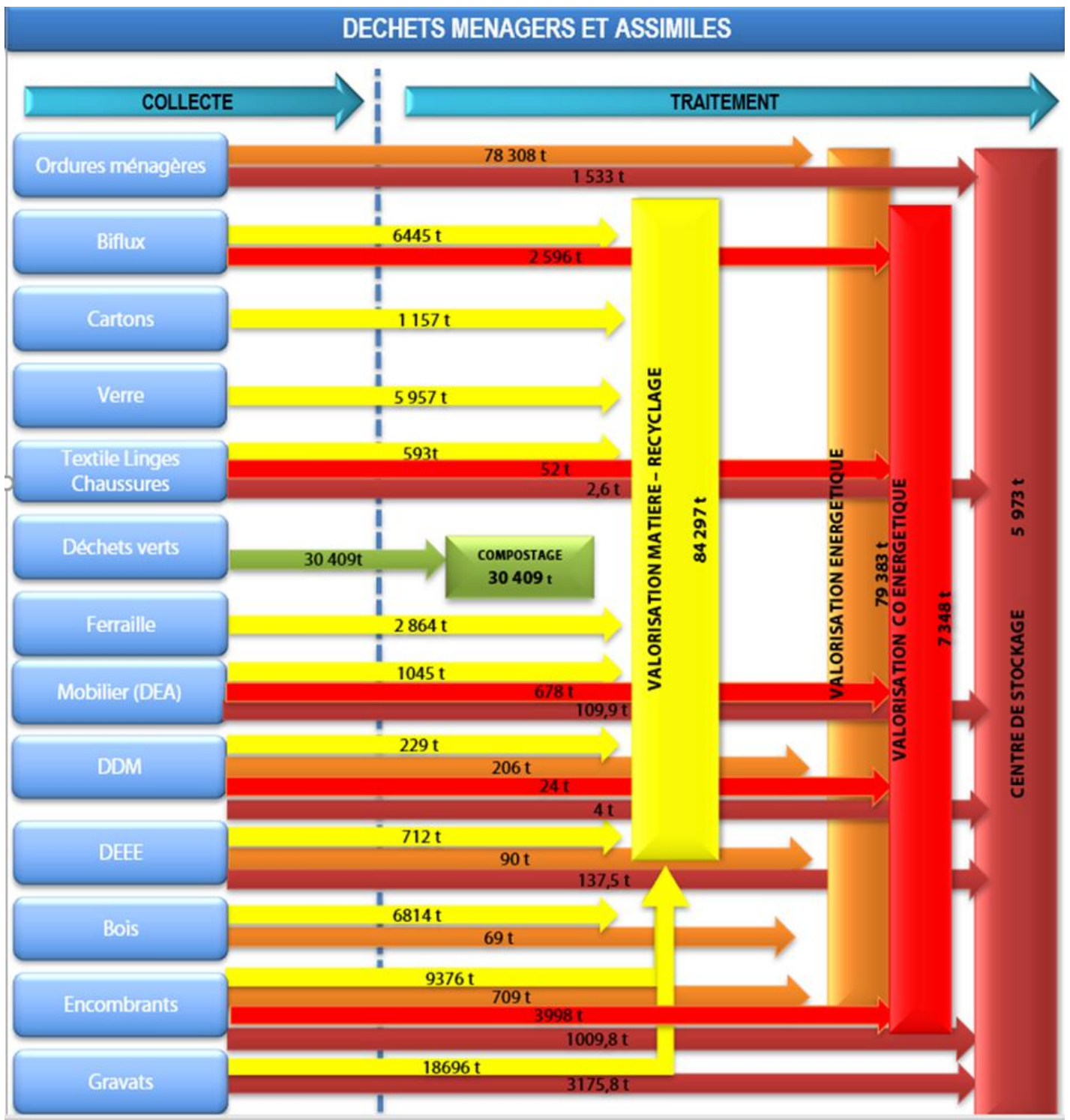
- 🌱 La sensibilisation.
- 🌱 La collecte en biflux (mélange des emballages avec les journaux/magazines) généralisée sur le territoire.
- 🌱 L'extension du passage de la collecte en porte à porte dans plusieurs communes (Tourrettes sur Loup, Châteauneuf, Bar sur Loup, Valbonne).
- 🌱 Les actions de communication engageantes et une campagne de communication coordonnée avec CAP AZUR.
- 🌱 L'amélioration du maillage des PAV sur l'ensemble du territoire.

Ces actions se sont traduites par une augmentation de 3 kg de verre/habitant et une stabilisation des tonnes collectées en biflux avec un taux de refus relativement bas (20 %) malgré l'augmentation des exigences au niveau du centre de tri. Ces résultats attestent d'une bonne qualité du tri et d'une bonne compréhension des gestes de tri.

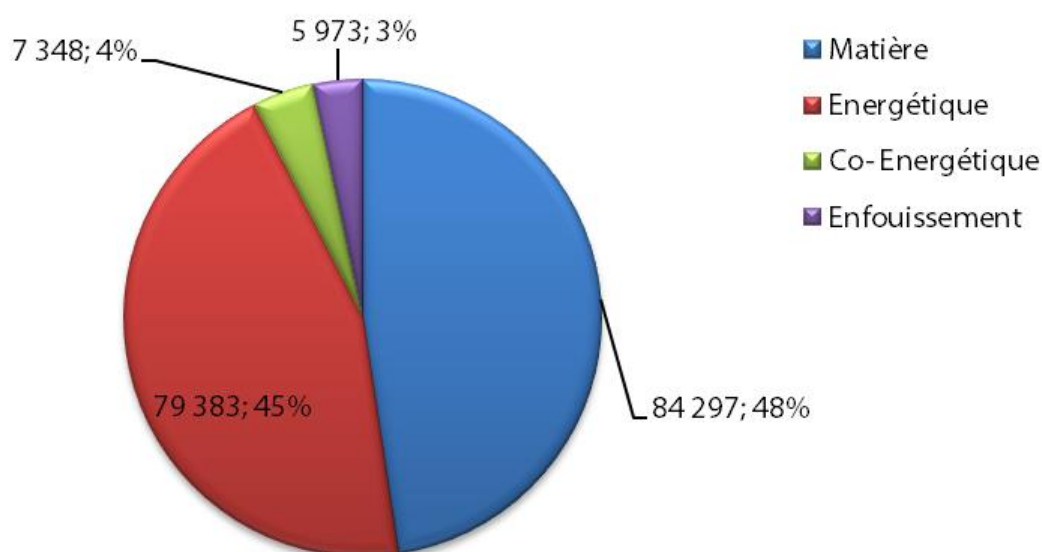
Au regard des objectifs à atteindre et fixés par la loi, et améliorer encore les performances les fréquences de collecte des ordures ménagères vont être diminuées au profit des collectes sélectives pour les emballages qui vont être augmentées majoritairement à 2 jours de collecte par semaine à l'horizon 2020.

De même, le nombre de bacs de tri va être augmenté partout où cela sera possible lesquels viendront le plus souvent en substitution de bacs d'ordures ménagères et une densification du nombre de points d'apport volontaire sera également réalisée.





Traitement des déchets



Les opérations de traitement des déchets ménagers sont gérées par UNIVALOM qui en détient la compétence et sont essentiellement assurées par des prestataires privés. Le syndicat de traitement UNIVALOM est constitué de la C.A.S.A. et des communes du Cannet, Mandelieu-la-Napoule, Mougins, Théoule-sur-Mer et Mouans-Sartoux.

Dans un but de respect de l'environnement, le recours à l'enfouissement a été fortement diminué depuis 2017 avec notamment les encombrants qui après broyage deviennent du combustible solide de récupération (CSR). Ils sont ensuite utilisés par les cimenteries en tant que combustibles.

On note une bonne tendance concernant la valorisation matière qui a augmentée de 9,8%. La valorisation énergétique et co-énergétique a baissé de 5 % et l'enfouissement a légèrement augmenté de 3.2%.

Au total en 2019, **97 % des déchets traités ont été valorisés** que cela soit :

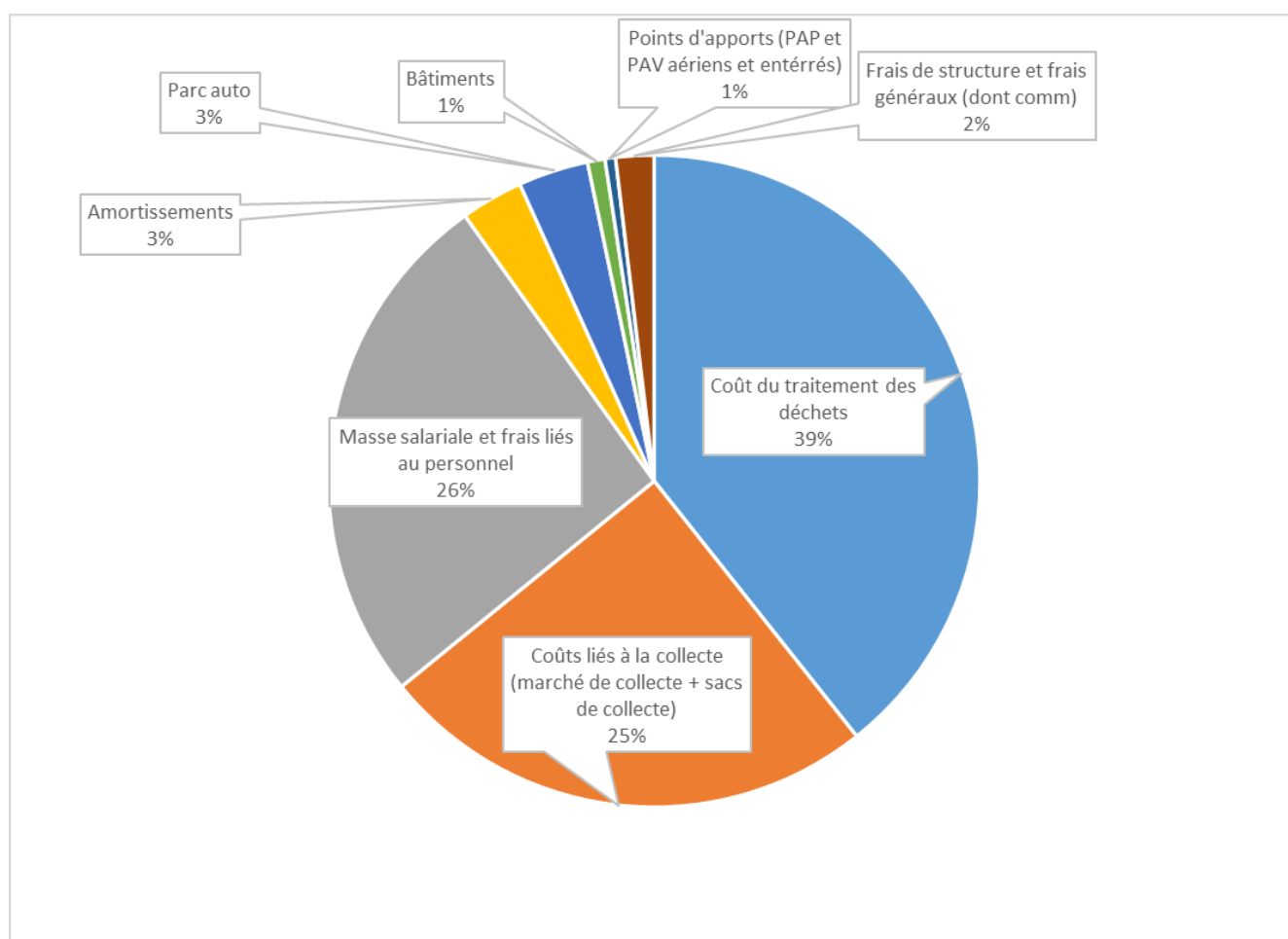
- 🌱 Par la production d'énergie : la **valorisation énergétique et co énergétique.**
- 🌱 Par le recyclage : la **valorisation matière.**
- 🌱 Par le compostage : la **valorisation organique.**

0% d'incinération sans valorisation énergétique.

Indicateurs financiers

En 2019, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à près de 32 785 624 euros, réparties de la façon suivante :

DETAIL DEPENSES FONCTIONNEMENT	2019
Coût du traitement des déchets	12 890 000,00 €
Coûts liés à la collecte (marché de collecte + sacs de collecte)	8 139 082,48 €
Masse salariale et frais liés au personnel	8 521 842,09 €
Amortissements	1 015 762,30 €
Parc auto	1 141 553,50 €
Bâtiments	284 650,81 €
Points d'apports (PAP et PAV aériens et enterrés)	170 908,90 €
Frais de structure et frais généraux (dont comm)	621 824,61 €
Refacturation budget principal	- €

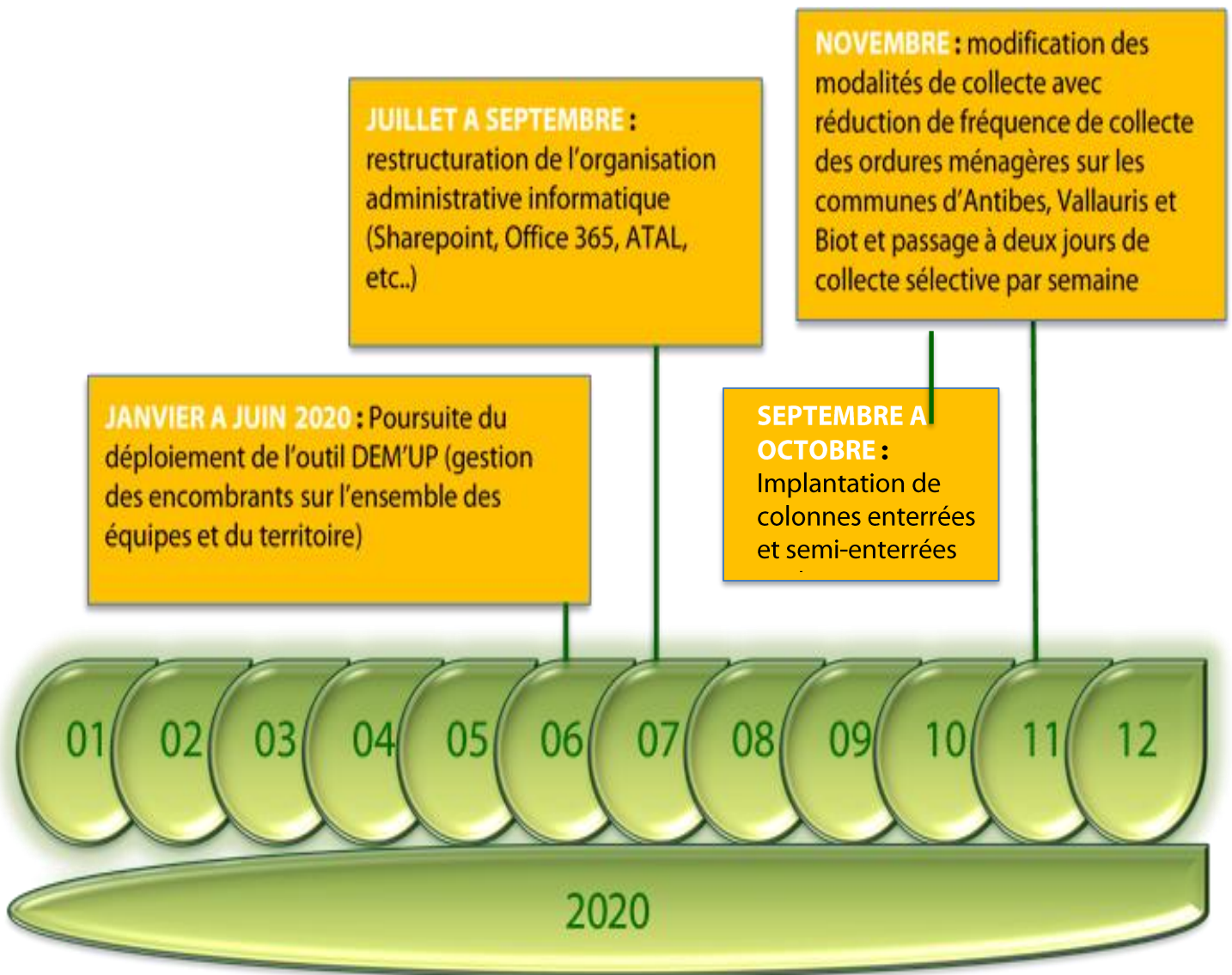


Les Perspectives pour 2020

Collecte

- ✿ Optimisation des circuits de collecte et diminution des fréquences de collecte des ordures ménagères sur les communes où le ramassage est assuré par la régie.
- ✿ Augmentation des dotations en bacs de tri en habitat collectif et sur les points de regroupement et augmentation de la fréquence de collecte du biflux (passage en C2).
- ✿ Implantation de colonnes enterrées pour les ordures ménagères dans le cadre des gros projets d'aménagements.
- ✿ Amélioration du fonctionnement du service des encombrants avec le développement d'une application mobile et d'un suivi informatisé de l'activité.
- ✿ Poursuite du déploiement des dispositifs semi-enterrés sur les communes de Caussols, Gourdon, Bouyon.
- ✿ Analyse ciblée de circuit de collecte pour rééquilibrage et modification de circuit (études terrain + Baywatcher).
- ✿ Amélioration du maillage en PAV sur l'ensemble des communes.
- ✿ Amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité (application de la recommandation R437).
- ✿ Collaboration avec UNIVALOM et CAP AZUR sur la prévention des déchets (renfort de la communication sur le compostage, le tri, territoire Zéro Déchets, les textiles, etc.).

Déploiement d'outils informatiques et de tableaux de bord en lien avec la certification ISO 9001.



2.5 GEMAPI – Eaux pluviales

Activités de la Direction

Créée le 1^{er} janvier 2018, la Direction GEMAPI – Eaux Pluviales a pour objectifs la mise en œuvre de la politique de gestion des risques d'inondation de la CASA, dans ses dimensions préventives et opérationnelles : diagnostic partagé des problèmes de ruissellements sur le territoire, zonage pluvial, entretien des vallons et réseaux, actions du PAPI CASA, assistance à la gestion de crise, ...

Ces 2 compétences relèvent respectivement du grand cycle d'eau (GEMAPI: Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et du petit cycle de l'eau (eaux pluviales), mais sont indissociables compte-tenu des caractéristiques des inondations sur notre territoire, avec en première ligne les ruissellements et les crues éclaircies des vallons, et les débordements des cours d'eau.

Les missions de cette direction sont synthétisées ci-après :

PRINCIPALES MISSIONS	GEMAPI et hors GEMAPI (*)	Pluviales / Ruissellements
Stratégie de gestion	Schémas directeurs d'aménagement - PAPI	Schémas directeurs hydrauliques, Zonage pluvial
Etudes et travaux	Protection contre inondations Actions foncières Continuité écologique	Travaux sur ouvrages pluviaux publics Protection contre les ruissellements
Gestion Entretien Exploitation	Entretien, restauration des cours d'eau et vallons (DIG), ouvrages hydrauliques (digues, ...) Ouvrages littoraux de protection	Réseaux, exutoires en mer Bassins de rétention Requêtes usagers et contentieux SIG, DT/DICT, ...
Environnement	Protection des écosystèmes Qualité des milieux aquatiques	Techniques alternatives Contrôles des pollutions des milieux
Aménagement du territoire - Urbanisme	PPA pour les révisions des PPA Assistance application PPA Avis sur projets publics et privés, participation SCOT, PLU, SRADET, ...	Avis sur autorisations d'urbanisme conformités travaux, ...
Réduction de la vulnérabilité	Diagnostics, amélioration résilience	
Missions de police	Assistance police du maire	Police spéciale (eaux pluviales)
Surveillance météorologique Assistance gestion de crise	Accompagnement des communes dans l'alerte inondations Assistance PCS, préparation événements, coordination intercommunale, ...	
Culture du risque	Information préventive, conduite à tenir, repères crues, ...	

(*) La CASA a délégué certaines actions relevant de la GEMAPI au SMIAGE Maralpin créé en 2017

Les temps forts de l'année 2019

La Direction GEMAPI-Eaux Pluviales a poursuivi sa construction et son déploiement sur le territoire de la CASA en 2019.

Interventions de terrain : entretien des vallons et réseaux pluviaux / assistance à la gestion de crise

L'automne 2019 a été marqué par une série orageuse exceptionnelle :

- De mi-octobre à début novembre : répétition d'épisodes pluvieux avec forts cumuls de pluie sur des sols saturés.
- 22-23 et 24 novembre 2019 - Vigilance rouge - CAT NAT : 150 à 290 mm sur l'épisode, submersion marine et coups de mer, crues de la Brague, du Loup, du Malvan et de leurs affluents, causant d'importants dégâts.
- 30 novembre – 1^{er} décembre 2019 – Vigilance rouge - CAT NAT : Fortes intensités de pluie sur Antibes et Vallauris, crues des petits vallons côtiers, forts ruissellements.
- 22 décembre 2019 : vents violents et gros dégâts liés à l'état de saturation des sols.



Travaux

■ **Etudes préparatoires** : Ecole Haut Sartoux (Valbonne), Maurettes (Villeneuve-Loubet), Cœur de Ville (Roquefort), Issoudadou. (Vallauris), Ponteil (Antibes), vallon Cassan (Tourrettes).

■ **Travaux d'amélioration**, de réparation ou d'extension des ouvrages pluviaux : Peyrebelle (Valbonne), Eucalyptus (Antibes) par la CASA, ou via des conventions avec les communes : Escours (la Colle/Loup), Chemin du Vallon (Bar/Loup), Parking des Bachettes/Place arcade (Biot), Maire (Vallauris).

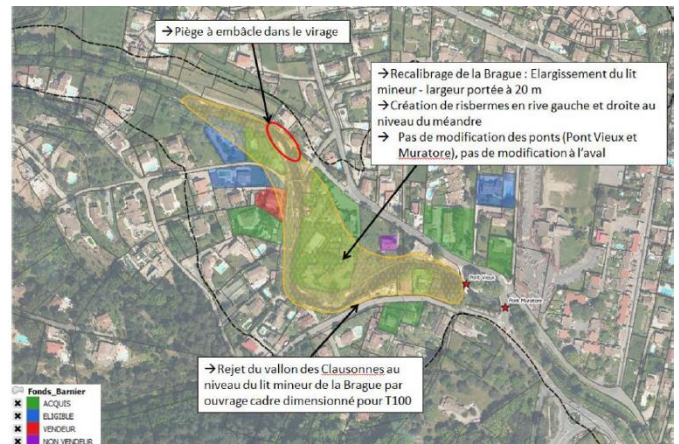
■ **Travaux sur le Malvan** (St Paul de Vence) via le SMIAGE.



PAPI CASA et PAPI Cagne

■ **Etudes hydrauliques** du Loup, du Madé, bassins route de Grasse, ...

■ **Elaboration et labellisation** d'un **avenant** au PAPI CASA 2 avec nouvelles actions (nouveau montant 23,8 M€ HT soit + 12,2 M€): Hameau de la Brague, Clausonnes, Madé, Horts, Maire, Laval, ...



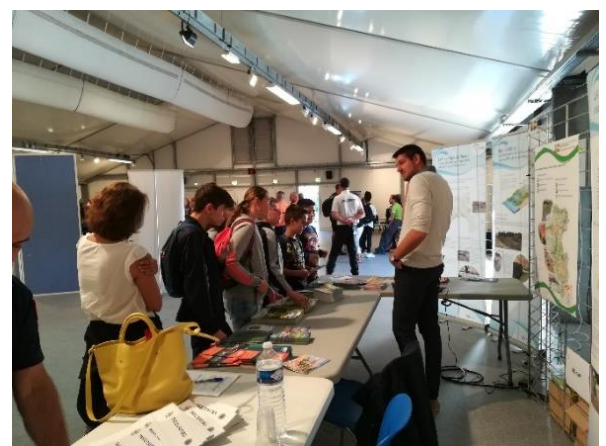
■ **Acquisitions foncières** sur le vallon des Clausonnes et des Horts (Biot) et la plaine de la **Brague** (Antibes).

Etudes et règlementations

■ **Plan-guide** de la Brague avec la **direction** de l'aménagement du territoire de la CASA et DUP des berges de la Brague



■ **Lancement** des schémas directeurs des eaux pluviales et des ruissellements **sur** le territoire CASA, accompagnement des communes dans leurs actions d'urbanisme (PLU, opérations d'aménagement, fonds Barnier, ...).



■ **Elaboration** d'un règlement communautaire de gestion des eaux pluviales et des ruissellements.

■ **Suivi** de la révision des PPRI de Biot, Vallauris, Antibes.

Les chiffres et statistiques

La CASA consacre un budget important à la gestion des risques d'inondation qui constitue l'une de ses priorités. En 2019, les dépenses en section Fonctionnement sont de 2,2 M€ TTC et les dépenses en section Investissement de 4,9 M€ TTC.

Fin 2019, la direction pouvait compter sur 31 agents, dont 16 agents dédiés aux interventions de terrain.

Le patrimoine actuellement géré comporte :

- 4 **cours** d'eau majeurs : Loup, Brague, Malvan (affluent de la Cagne) et Estéron (affluent du Var).
- 120 km de vallons péri-urbains et urbains.
- Plus de 360 km de réseaux pluviaux.
- 6 ouvrages hydrauliques (bassins de rétention), 1 digue.

Les perspectives pour 2020

- Réaliser des chantiers de protection contre les ruissellements : bassins du Haut Sartoux à Valbonne, bassin square Cerutti à Antibes, ouvrages hydrauliques des Maurettes à Villeneuve-Loubet, collecteur cœur de ville à Roquefort, Escours à la Colle, ...
- Engager les nouvelles actions de l'avenant labellisé n°2 du PAPI CASA, notamment les acquisitions foncières au droit du hameau de la Brague et l'étude des ZEC.
- Suivre les travaux confiés au SMIAGE : vallon des Clausonnes à Biot, pièges à embâcles à Biot et Antibes, bassins Issourdadou à Vallauris, ...
- Lancer les diagnostics de réduction de la vulnérabilité des personnes, habitations, entreprises et ERP exposés aux risques d'inondation, cofinancés par les fonds Barnier.
- Accompagner la Direction de l'Aménagement du territoire sur la DUP pour l'acquisition des berges et le plan-guide de la Brague.
- Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion pour l'entretien des réseaux pluviaux et des vallons, achever les études sur les ouvrages de protection du littoral à intégrer dans la compétence GEMAPI,
- Poursuivre et étendre les schémas directeurs des eaux pluviales et des ruissellements sur le territoire CASA, assister les communes dans leurs opérations d'urbanisme (PLU, révision PPRI, aménagements, fonds Barnier, ...), appliquer le règlement des eaux pluviales de la CASA.
- Développer l'appui aux communes pour la gestion des inondations et le réseau des gestionnaires de crise : surveillance météorologique, dispositif radio, supports de communication et d'information.

3 DIRECTION GENERALE ADJOINTE VIE SOCIALE ET CULTURELLE

3.1 Cohésion Sociale

Activités de la Direction

- ☉ Mise en œuvre des compétences communautaires en termes de Politique de la Ville à savoir : **la Prévention de la Délinquance, l'Accès au Droit et l'Insertion par l'Economique.**
- ☉ Pilotage **de l'activité du pôle** « Accès au Droit et soutien aux familles » **composé de 3 services, de 3 autres services** et de l'équipe du siège.

Le pôle d'Accès au Droit et de soutien aux familles se compose de 3 services :

Service Parenthèse : intervient sur la prévention des violences conjugales par la prise en charge individuelle des victimes et collective des auteurs de violences conjugales dans le cadre des alternatives aux poursuites judiciaires.

Service Trait d'Union : Espace Rencontre Parents-Enfants conventionné avec le Tribunal de Grande Instance de Grasse et la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes-Maritimes, agréé par la Préfecture.

Les 3 autres services :

Service Prévention jeunesse 16/25 ans intervenant principalement sur 6 communes : Vallauris, Antibes, Valbonne, Biot, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup. Outre le travail de rue et individuel avec les jeunes de ces territoires et des actions de médiations plus ponctuelles, ce service participe par exemple à de l'animation, avec la Mission Locale, d'opérations courts chantiers et l'organisation de l'opération BAFA solidaire avec la Croix Rouge.

Plan Local pour l'Insertion et pour l'Emploi (PLIE) : intervient dans le suivi et l'insertion des personnes très éloignées de l'emploi, dont les allocataires du RSA et les

Service des Antennes de Justice : 3 unités présentes à Antibes, Vallauris et Valbonne/ Biot ; conventionnement avec la Préfecture du 06, le Tribunal de Grande Instance de Grasse, le Barreau de Grasse, la Chambre Départementale des Notaires et des Huissiers, le CDAD 06, la PJJ et le SPIP.

demandeurs d'emploi longue durée. Ce service joue par ailleurs, pour le territoire de la CASA, le rôle de facilitateur des clauses d'insertion auprès des donneurs d'ordre et entreprises prestataires de marchés.

Service Politique de la ville : coordonne les actions mises en place dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022 pour la mise en œuvre de la Politique de la Ville. Basé sur le territoire de Vallauris où demeure le seul quartier prioritaire au sens de la loi du 21 février 2014, il y administre également des actions en faveur de la cohésion sociale sur la commune (Plan Local de Réussite Educative, instances de veille en matière de prévention de la délinquance).

- ☉ Participation **aux différentes instances de réflexion et de décision** organisées sur les communes de la CASA dans le cadre :
- ☉ Du **Contrat de ville CASA 2015-2022**, avec, en cours d'année, la réalisation d'une évaluation partagée des actions menées depuis 2015.

- 🏠 **Des groupes de travail territorialisés** portant sur la prévention de la délinquance.
- 🏠 Organisation de **3 Commissions Politique de la Ville** les 03 avril, 03 septembre, et 06 novembre 2019.

Les temps forts de l'année 2019

Gouvernance du Contrat de Ville

Le Contrat de Ville CASA 2015- 2020 constitue le cadre d'action de la Politique de la Ville.

Il s'articule autour de 4 piliers :

- 🏠 Cohésion sociale.
- 🏠 Cadre de vie et renouvellement urbain.
- 🏠 Développement économique et emploi.
- 🏠 Valeurs de la République et Citoyenneté.

Les principales caractéristiques et les enjeux du quartier prioritaire

- 🏠 3 347 habitants du quartier prioritaire (Cœur de ville / Hauts de Vallauris) soit 13% de la population vallaurienne qui compte 26 3021 habitants.
- 🏠 Un niveau de vie médian de 1 132€ par mois avec un écart de 460 € avec celui de la commune.
- 🏠 Moins d'une personne de 15 à 64 ans sur deux en emploi.
- 🏠 40% des jeunes du quartier prioritaire ont moins de 25 ans.
- 🏠 Moins de la moitié des jeunes de 16 à 24 ans est scolarisée.
- 🏠 8 personnes sur 10 possèdent un bas niveau de qualification.

L'évaluation des actions menées depuis 2015 a souligné l'importance d'agir sur l'orientation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Plus largement, les acteurs du territoire s'accordent sur la nécessité de renforcer les actions en faveur de la jeunesse sur le champ des loisirs, d'une part, et, d'autre part, sur le volet prévention de la délinquance pour offrir des solutions aux jeunes suivis en cellule de veille.

Plus structurellement, la compréhension du français et des démarches administratives reste un des enjeux clef.

Enfin, la question de la mixité dans le centre ancien et les Hauts de Vallauris est aussi un enjeu pour éviter la ghettoïsation et la stigmatisation des publics, notamment dans l'insertion socio-professionnelle.

Ce diagnostic a été réalisé en amont de l'évaluation du Contrat de Ville à mi-parcours obligatoire en 2019, organisée par le Service Politique de la Ville.

Temps forts décisionnels sur la gouvernance de ce contrat pour la CASA et la DCS

25, 26 et 30 avril 2019 : 3 réunions portant sur l'évaluation du Contrat de Ville ont regroupé 150 acteurs locaux et institutionnels, sous l'égide de Mme le Maire. Le compte rendu de

ces réunions a mis en évidence la priorisation pour la poursuite des engagements du Contrat de Ville des projets jeunesse/insertion, cadre de vie, soutien à la parentalité par exemple.

¹ INSEE, estimation de 2014

Une synthèse de ce bilan a fait l'objet d'une présentation aux élus de la commission politique de la ville et aux membres du conseil citoyen.

Les conclusions résultant de ces 3 réunions ont permis de confirmer l'utilité de certains projets et la nécessité d'en mettre en place de nouveaux :

- ⊗ Poursuite des actions en format « déambulations » au sein du quartier des Hauts de Vallauris, pour mettre en lien la population de ce quartier avec les dispositifs d'insertion professionnelle.
- ⊗ Organisation d'une réunion des acteurs locaux en avril pour assurer une meilleure coordination des acteurs et anticipation des projets communs en matière de prise en charge des jeunes.
- ⊗ Mise en œuvre d'actions citoyennes comme les 2 « journées blanches », action de nettoyage par les habitants, menées en 2019 sur les Hauts de

Vallauris et le centre ancien, en partenariat avec les services de la ville et les associations de quartier.

- ⊗ Mise en place de projets liés au cadre de vie, portés par l'association Emplois et Services 06, via l'enveloppe consentie par 3 bailleurs sociaux en compensation de leur abattement de TFPB.
- ⊗ **25 mars 2019** : Participation au Comité Technique de la programmation des actions « Contrat de Ville 2015-2020 », organisé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.
- ⊗ **06 novembre 2019** : Organisation d'une Commission Politique de la Ville lors de laquelle a été présentée une synthèse du bilan des actions du Contrat de Ville.
- ⊗ **16 décembre 2019** : Vote en Conseil Communautaire d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques entre l'Etat et la CASA.

Début 2019, l'Etat a sollicité l'agglomération pour prolonger, par avenant, ce Contrat de Ville jusqu'en 2022, par le biais d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques. Cet avenant, annexé au Contrat de Ville de Vallauris, s'appuie sur plusieurs documents de référence, et notamment :

- ⊗ La Loi de programmation pour la Ville et la Cohésion Urbaine du 21 février 2014.
- ⊗ La Loi relative à l'Egalité et à la Citoyenneté du 27 janvier 2017.
- ⊗ Le Pacte de Dijon « Cohésion Urbaine et Sociale : nous nous engageons », avril 2018.
- ⊗ La Circulaire du Premier Ministre du 22 janvier 2019 portant sur la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers.
- ⊗ Le Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises (PAQTE).
- ⊗ Le rapport « Démocratie participative et quartiers prioritaires : réinvestir l'ambition politique des conseils citoyens » de la Commission Nationale du débat public (2018).
- ⊗ L'évaluation conduite à mi-parcours du Contrat de Ville de Vallauris.

Cet avenant d'une part, réaffirme le pilotage du Contrat de Ville par l'agglomération, et d'autre part, reflète les résultats de l'évaluation à mi-parcours réalisée en 2019 avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.

Ce document est signé entre l'Etat et la CASA pour permettre **la prolongation des effets Contrat de Ville de 2020-2022.**

Maintien du soutien aux associations

La DCS a été présente aux instances Bureau et Conseil d'Administration de **la Mission Locale Antipolis dont elle a participé au financement à hauteur de 645 000 €, en 2019.**

Dans un contexte de baisse générale de son budget, la DCS a maintenu au même niveau que 2018 le niveau de financement de la Mission Locale Antipolis.

Celle-ci a réussi à produire des résultats satisfaisants au plan de l'insertion professionnelle des jeunes. Elle a par ailleurs réussi à intégrer 214 jeunes dans le dispositif « Garantie jeunes » qu'elle déploie depuis 2017.

La DCS a ainsi aidé au financement de 19 associations dont la Mission Locale Antipolis pour un montant global de 956 300€ dans le cadre d'une convention de partenariat fixant à chacune des objectifs précis, en termes de résultats sur les thématiques de la Prévention de la Délinquance, l'Accès au Droit et l'Insertion par l'Economique.

	Compétence Politique de la Ville			Contrat de Ville			
	Accès au Droit	Prévention de la délinquance	Insertion sociale et professionnelle	Santé	Education et accompagnement scolaire	Médiation sociale et Cadre de vie	Autres
	82 800	18 500	812 500	15 000	8 000	13 500	6 000
Montant global des subventions 2019	956 300€						

Déploiement du 2ème Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020

Validé lors du comité de pilotage de 2017, la reconduction du PLIE CASA a été effective à compter de 2018 avec la signature d'un nouveau protocole impliquant, cette fois-ci, le Conseil Régional partenaire de ce dispositif, en particulier sur le plan du développement de la relation avec les entreprises, et de celui de l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés publics.

A échéance du 1^{er} protocole, le PLIE CASA a rempli son objectif en termes d'entrées puisque 506 personnes ont été bénéficiaires du PLIE sur ce 1^{er} protocole.

L'activité principale du PLIE de la CASA est de favoriser l'accès à l'emploi durable des personnes exclues du marché du travail, en mettant en œuvre des parcours individualisés d'insertion professionnelle. Il cible les personnes exclues durablement du marché du travail en raison d'une accumulation de difficultés professionnelles (faible niveau de qualification, âge, longue période d'inactivité etc...).

Le deuxième protocole du PLIE **fixe un objectif de 750 personnes suivies sur la période 2018-2020** ; soit 482 nouvelles personnes à suivre sur 3 ans.

En 2019, le PLIE CASA a intégré en suivi 159 nouvelles personnes, ce qui porte à 344 le nombre d'intégrations depuis le début du protocole.

Le public accompagné par le PLIE en 2019 présente les caractéristiques suivantes :

- 80% sont allocataires du RSA (les 20% restant sont demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique ou travailleurs handicapés au moment de leur entrée dans le dispositif).
- 62% présentent un niveau de formation équivalent à un CAP ou infra.
- 45% sont âgés de 45 ans et plus.

Les résultats obtenus par le PLIE sont les suivants :

- 275 contrats de travail (tous types confondus) ont été signés en 2019.
- 194 personnes sont sorties du dispositif, dont 79 sorties considérées comme positives (CDI, CDD > 6 mois, mission d'intérim de + 910h sur 9 mois, formation diplômante ou qualifiante et création d'entreprise pour + de 6 mois). Le taux de sorties positives est donc de 40,72%.

En neutralisant les sorties administratives (déménagements, maternité, problèmes de santé, problèmes familiaux, retraites, ...), le taux de personnes accompagnées de façon effective par le PLIE et sortant positivement du dispositif est de 50.6%.

La deuxième activité réalisée par le PLIE est **l'animation ou facilitation des clauses sociales ou d'insertion**.

Le service propose ainsi une assistance technique aux maîtres d'ouvrage (sensibilisation, information, rédaction de la clause, calcul et suivi des heures), ainsi qu'aux entreprises attributaires.

L'agent chargé du suivi des clauses d'insertion au PLIE vérifie l'éligibilité des candidats, assure le suivi du nombre d'heures réalisées et réalise les bilans nécessaires à l'évaluation de l'action. A ce titre, le PLIE CASA a accompagné 18 maîtres d'ouvrage et est intervenu auprès de 60 entreprises en 2019.

Les résultats de cette activité sont les suivants :

- 70 840h d'insertion réalisées (contre 57 417h en 2018).
- 198 contrats de travail signés pour 187 personnes en insertion.

Organisation des 4èmes rencontres de l'alternance et de l'apprentissage



La DCS a également été mobilisée pour l'organisation de la 4^{ème} édition des rencontres de l'alternance et de l'apprentissage, le 20 mars 2019 aux Espaces du fort Carré à Antibes.

Cet événement a réuni plus de 70 partenaires dont les centres de formation, les chambres consulaires, les professionnels de l'information et de l'insertion des jeunes, mais également des recruteurs en contrat d'alternance.

168 élèves de 11 collèges et lycées de la CASA ont été invités à venir découvrir les offres d'orientation.

Au total, l'événement qui a rassemblé 450 visiteurs a été co-organisé avec les services de la Direction Jeunesse Loisirs d'Antibes.

Co-organisation de *Touche Pas à Ma Pote*

Les 19 et 25 novembre 2019 : dans le cadre de la journée internationale de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, le Service a participé activement à l'événement « Touche pas à ma pote » au théâtre d'Antibes et, pour la première fois, à la médiathèque Albert CAMUS d'Antibes.



Après une représentation de scènes de théâtre interactives et la diffusion d'un court-métrage, le Service Parenthèse a participé, via l'animation des débats avec eux, à la sensibilisation **des élèves de 8 collèges et lycées antibois, biotois et collois** sur le phénomène des violences faites aux femmes et du sexisme.

La Direction de la Cohésion Sociale a participé à l'organisation de cet événement aux côtés de la Direction Jeunesse Loisirs d'Antibes Juan-les-Pins, notamment par le biais de la participation à la conception de cette 3^{ème} édition, mais aussi de la mobilisation de son budget de fonctionnement pour le financement de la prestation de la compagnie

de théâtre et d'une SCOP spécialisée sur la thématique de l'égalité hommes-femmes.

L'organisation de cet événement à la médiathèque Albert CAMUS a permis dans ces mêmes locaux d'accueillir une exposition intitulée « harcèlement interdit » grâce à un partenariat conclu avec le service PASSAJ de l'association MONJOYE.

Il convient de noter qu'en 2019, cette action a été reproduite dans des formats identiques les 21 et 22 novembre sur les communes de Cannes et Grasse et ce, dans la continuité de la naissance du pôle métropolitain Cap Azur.

Les chiffres et statistiques

Public accueilli ou suivi en 2019 dans les Services

Le 1^{er} septembre 2019, les trois Antennes de Justice ont été regroupées en un Service. Cette réorganisation a permis :

- ☉ Une ouverture au public rationalisée : Antibes (tous les jours), Valbonne (les lundis, jeudis et vendredis) et Vallauris (les mardis, mercredis et jeudis).
- ☉ La mise en place de permanences délocalisées, notamment au sein des 2 MSAP déployées sur le territoire de la CASA.
- ☉ La création de 2 postes de responsables de gestion (secteur Antibes-Vallauris-Littoral et Valbonne-Biot- Moyen et Haut pays). Ces juristes sont ainsi identifiés comme des référents auprès des partenaires locaux et ont en charge, sous l'autorité de la responsable de ce Service, le développement de l'activité des Antennes de Justice dans sa mission de favoriser l'accès au droit.

Ci-après un état du volume des personnes touchées par la mission d'accès au droit des Antennes de Justice en 2019

Dans les locaux CASA ou les permanences délocalisées			Interventions extérieures	TOTAL
Antennes de Justice	Entretiens Accès au droit CASA	Entretiens Téléphoniques	Actions collectives	
Antibes Juan-les-Pins	4 845	5 675	421	10 941
Valbonne Sophia-Antipolis Biot	1 752	2 035	42	3 829
Vallauris Golfe-Juan	2 987	1 941	85	5 013
Volume global : 19 783				

Les demandes en matière du droit de la famille sont toujours majoritairement représentées dans ce volume d'activité. Les demandes en matière de droit social arrivent en 2^{ème} position.

Les interventions collectives des Antennes de Justice concernent des actions de prévention ou d'information.

Pour exemple en 2019, ce Service a mis en œuvre des ateliers d'information sur le droit du travail à destination des jeunes de 16 à 25 ans qui avait intégré le dispositif de la Garantie Jeunes.

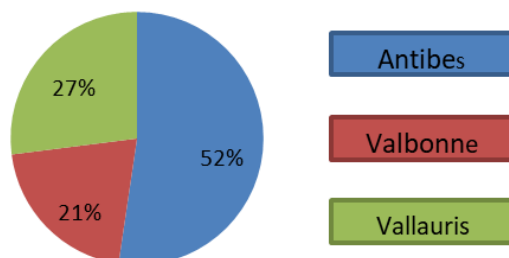
Sur les communes de Valbonne et Vallauris, ces ateliers ont concerné des groupes de 10 jeunes en moyenne.

Ces mêmes actions ont pu être menées à destination des bénéficiaires du PLIE, ou de demandeurs d'emploi participant à des « matinées emploi » organisées à l'initiative de la DCS CASA.

Les trois Antennes de Justice accueillent également dans leurs locaux des permanences de partenaires qui permettent aux usagers de rencontrer des interlocuteurs spécialisés dans divers secteurs de l'accès au droit (droit de la famille, aide aux victimes, droit au logement, etc...)

1577 rendez-vous ont pu avoir lieu dans ce cadre en 2019.

	AJ Antibes	AJ Valbonne	AJ Vallauris
Avocats	288	210	268
Avocats Droit du Travail	106	52	29
Notaires	105	-	-
CIDFF	-	132	-
ADIL	271	29	72
SAV – HARJES	347	121	282
MEDIATION 06	154	-	-
ATIAM		-	19
AAD – HARJES	146	77	131
PSYCHOLOGUE HARJES	160	1	13
TOTAL :	1 577	622	814



Service Parenthèse :

1338 entretiens réalisés au cours de l'année 2019.

254 situations suivies par les 4 agents du Service (dont 149 nouvelles en 2019).

Origine géographique des usagers du service

Antibes	Vallauris	Valbonne Sophia Antipolis	Villeneuve- Loubet	Territoire CASA	Hors CASA	Hors Département
73	29	4	4	10	28	1

L'activité du service reste stable comparativement à l'année 2018 en termes de volume de situations prises en charge. On note toutefois pour 2019 une forte profession de la représentation de la tranche d'âge 18-30 dans les victimes prises en charge par ce service, et donc un rajeunissement significatif du public visé par la problématique des violences conjugales.

Le service Parenthèse participe également à la prise en charges des auteurs de violences conjugales par les biais de 2 conventions qui lient la CASA au Tribunal Judiciaire de Grasse, à l'hôpital d'Antibes, à la préfecture des Alpes Maritimes et au SPIP.

Les agents de la CASA ont ainsi :

- ☉ Les 4 et 5 février animé un stage de responsabilisation auprès d'auteurs de violences conjugales condamnés à des peines en milieu ouvert et le 10 décembre auprès d'un groupe de détenus à la Maison d'Arrêt de Grasse.
- ☉ Co- animé avec l'équipe de psychologues de l'hôpital d'Antibes, 2 sessions de groupes de parole pour 56 auteurs de violences ayant bénéficié d'une alternative aux poursuites pénales, dont 42 ont vu la plainte qui les concernait classée par le parquet du fait de leur participation active à ces séances.

Fort de cette expérience, l'équipe du service Parenthèse a été invitée pour présenter ce dispositif le 06 décembre 2019 lors des journées régionales de prise en charge des auteurs de violences conjugales organisées à Antibes sous l'impulsion de la déléguée au droit des femmes et à l'égalité.

Grace à un partenariat avec l'association cannoise « Parcours de femme » le service a également pu, dans ses locaux, proposer à 20 enfants victimes indirectes de violences intrafamiliales un accompagnement psychologique spécifique.

Service Trait d'Union :

266 situations familiales ont été prises en charge par le service en 2019 (la plupart des familles ont été accompagnées dans le cadre d'une mesure judiciaire 190 émanant du Juge Aux affaires Familiales, 31 émanant d'un Juge des Enfants et 45 sur la base du volontariat des parents).

Ce niveau d'activité est en relative baisse par rapport à celle de l'année 2018 (283 situations suivies l'année précédente).

Le placement en congé maternité d'un des 4 agents a conduit le Service, en accord avec les partenaires, à prioriser pendant 6 mois la prise en charge des dossiers dont au moins un des 2 parents réside dans une commune de la CASA

pour garantir une même qualité d'accompagnement.

Au total, le Service Trait d'Union a donc pu organiser **1 008 rencontres entre enfants et parents**. Parmi eux, les pères sont toujours majoritairement représentés.

Le Trait d'Union développe par ailleurs des prises en charge sous forme de « passage relais », c'est-à-dire une remise de l'enfant en lieu neutre pour un exercice d'un droit de visite à domicile : **1075 passages-relais** ont été effectués en 2019, soit une hausse très significative de cette modalité de prise en charge par rapport à 2018 (+ 60 %).

Service Prévention Jeunesse

L'année 2019 a de nouveau été marquée par une édition réussie du BAFA solidaire dont 10 lauréats du BAFA complet sont sortis dès juin 2019.

Les 10 jeunes concernés sont originaires des communes d'Antibes, Vallauris, Valbonne, La colle / Loup, Villeneuve Loubet, Saint Paul, le Rouret et Biot.

Sur les 10 jeunes qui sont restés dans le dispositif, 75 % ont trouvé un emploi saisonnier dans le secteur de l'animation.

Pour la promotion 2019, la proportion de jeunes en emploi saisonnier est supérieure à celle de l'année précédente (augmentation de 12.4%).

Les participants à cette opération ont consacré 944.5 heures de bénévolat pour l'obtention de leur BAFA, soit en moyenne 94h /jeunes. L'écart entre eux est relativement important puisqu'il varie de 70 à 117 h / jeune.

En 2019 ont notamment été renouvelées la conception et la réalisation d'un spectacle donné au sein de la maison de retraite des Coteaux.



Portées par la Mission locale mais financées par la DCS CASA et co-animées par les équipes de prévention jeunesse, **5 opérations courts chantiers** se sont également déroulées en 2019 :

- 📍 2 à Vallauris
- 📍 2 à Antibes
- 📍 1 à Valbonne

Ces 5 opérations ont permis de raccrocher à un accompagnement vers l'insertion professionnelle et sociale 37 jeunes dont le profil était celui de décrocheurs scolaires, voire d'engagement dans un parcours de prédélinquance.



Au sein des 4 unités de prévention, les jeunes de 16 à 25 ans ont également pu bénéficier d'un accompagnement éducatif renforcé.

541 Jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif renforcé :

- 📍 82 à Antibes.
- 📍 320 sur les communes du moyen pays.
- 📍 69 à Valbonne.
- 📍 70 à Vallauris.

L'activité de l'unité prévention jeunesse d'**Antibes** est marquée par une forte collaboration avec les services jeunesse de la commune. Ainsi, le service co-anime également, avec une équipe dite « de coopération renforcée », des actions telles que 4 chantiers « loisirs citoyens » organisés en 2019.

L'activité de l'unité **Moyen Pays**, partagée entre 2 éducatrices, est fortement centrée sur des accompagnements individuels nombreux et qui permettent aux jeunes du moyen pays d'avoir plus facilement accès à des dispositifs de droit commun. Pour exemple, 95 jeunes de ce secteur ont été accompagnés pour la réalisation d'un bilan de santé pris en charge par la CPAM dans le but de prévenir les risques liés aux addictions ou renoncement au soin.

L'activité de l'unité de **Valbonne** est elle aussi marquée par la prédominance des accompagnements individuels. En 2019, cette activité a été en relative diminution du fait d'un partenariat irrégulier avec l'antenne Mission Locale, principal partenaire du secteur.

L'activité de l'unité de **Vallauris** a été recentrée sur la présence de l'équipe au sein du quartier

prioritaire. L'équipe, qui compte 3 agents, a ainsi réalisé des permanences hebdomadaires au sein de la Maison des Service au Public, basée sur les hauts de Vallauris et a réactivé un travail de rue sur ce même quartier et sur le centre ancien.

Cette équipe a réalisé en 2019 des actions de médiation aux abords de manifestations organisées par la commune en direction des jeunes (« Japon Expo », « Expression Urbaine » « Festival Fantastic »).

Service politique de la ville

Un Service tourné vers les acteurs du droit commun.

En 2019, le Service a développé ses relations avec la Direction Jeunesse et Sport de la commune de Vallauris.

Dans le cadre de la convention de coopération renforcée Commune-CASA sur la jeunesse, le service a rencontré et élaboré avec le Bureau Information Jeunesse son projet de structure,

suite à son déménagement en face du collège Picasso.

Le Service a notamment élaboré, avec les agents du Bureau Information Jeunesse, l'édition d'un guide des associations pour les professionnels.

Avec la Police Municipale, le Service collabore également à la mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre, initiée par la commune et le parquet de Grasse depuis 2018.

Les actions financées dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville

L'Etat reste le principal financeur pour les crédits contractualisés. L'année 2019 confirme encore l'arrêt des financements du Conseil Départemental et le désengagement de la Région PACA.

Le tableau ci-après retrace la part du financement des actions prévues au titre du Contrat de Ville en 2019.

	Commune	EPCI	Etat	Région	Département	CAF	Autres (Principalement de l'autofinancement des structures)
Montants mobilisés en 2019	32 000€	82 900€	222 431€	800€	1500€	80 285€	231 439€

20 membres sont officiellement inscrits sur la liste du **Conseil Citoyen**.

Ce collectif représentant les habitants du quartier prioritaire a davantage été consulté en 2019 sur la programmation des actions du Contrat de Ville. Des réunions de présentation des actions ont été organisées par le Service politique de la ville. Un des membres du Conseil Citoyen a participé activement au comité technique de programmation, réunion avec tous les partenaires financiers.

Adossé aux associations du quartier, les membres du Conseil Citoyen ont permis la mise en œuvre d'actions citoyennes comme les 2 « journées blanches », actions de nettoyage menées par les habitants, sur les Hauts de Vallauris et le centre ancien, en partenariat avec les services de la ville.

Les dispositifs complémentaires de la politique de la ville

Les dispositifs ci-dessous assurent une complémentarité avec les actions financées dans le cadre de la programmation stricte du Contrat de Ville de Vallauris. L'équipe opérationnelle de la Politique de la ville

pilote certaines de ces actions en direct, à savoir **la cellule de veille** et le **programme de réussite éducative** :

La cellule de veille est une instance de coordination, de suivi et d'évaluation de la situation des jeunes de Vallauris et plus spécifiquement ceux du QPV entre 11 et 18 ans, présentant des risques de dérive délinquante. La présidence de cette réunion est assurée par le Maire de Vallauris ou son adjoint à la Sécurité par délégation. L'animation est portée par une coordinatrice rattachée au Service Politique de la ville.

17 situations ont été évoquées lors de ces réunions.

La Typologie des jeunes identifiés lors de ces cellules est la suivante :

- 🕒 4 filles, 13 garçons.
- 🕒 Age moyen : 17 ans.
- 🕒 13 jeunes habitant le quartier prioritaire, soit 76.47 %.
- 🕒 4 jeunes répartis sur les autres quartiers, soit 23.53 %.
- 🕒 Sur les 17 jeunes, 14 ont des mesures (administratives ou judiciaires) soit, 82.35 % d'entre eux.

QPV			HORS QPV		
Vieille ville	Hauts de Vallauris	Emaux	Centre-ville	Autres quartiers	Hors commune
41.10 %	29.48 %	5.89 %	17.64 %	Néant	5.89 %

Dès 2018, le réaménagement de la cellule de veille en deux groupes restreints et élargis a favorisé les échanges avec de nouveaux partenaires, notamment la prévention spécialisée et les travailleurs sociaux de la MSD. Il s'est poursuivi en 2019.

Le bilan des situations est contrasté, bien que l'on observe une baisse continue du nombre de situations au cours des 3 dernières années. L'âge moyen des jeunes orientés vers les débats de cette cellule reste élevé (17 ans), soit un âge tardif pour une prévention efficace.

De ce fait, il a été décidé de recentrer la cellule de veille sur sa vocation initiale de prévention, en se focalisant sur les premiers signes d'alerte qui doivent inquiéter et qui sont susceptibles d'amener les jeunes vers une dérive délinquante : les phénomènes d'absentéisme scolaire, de désœuvrement, de fréquentations douteuses des plus jeunes, seront recensés afin d'être enrayerés le plus tôt possible.

Cette décision a eu pour conséquence la raréfaction des signalements et donc des séances de réunions.

Le Programme de Réussite Educative s'adresse aux enfants du quartier prioritaire entre 2 et 16 ans, cumulant des difficultés d'ordre social, éducatif, de santé et familial. Le repérage est réalisé à travers une fiche d'identification, le plus souvent par l'Education Nationale.

Une équipe pluridisciplinaire de soutien (EPS) se réunit afin de décider de la prise en charge et du parcours individualisé à mettre en place pour le suivi de l'enfant et de sa famille.

Si le programme est porté financièrement par la caisse des écoles de la commune, l'équipe pluridisciplinaire est animée par un agent du service politique de la ville en tant que coordinatrice.

A ce titre, elle **organise les réunions** de travail de l'équipe pluridisciplinaire de soutien.

Ce groupe restreint est actuellement composé de 12 membres.

Il se réunit environ deux fois par mois pour étudier les situations des enfants. Le délai de traitement d'une situation est d'environ 15 jours.

La coordonnatrice et le service politique de la ville assurent une **mission de coordination et d'évaluation générale, financière et opérationnelle**.

En complément, en mars 2019, un poste de référent jeunes (porté par la Fondation d'Auteuil) a permis de renforcer l'accompagnement des jeunes.

A ce jour, 42 jeunes ont été suivis par cette référente.

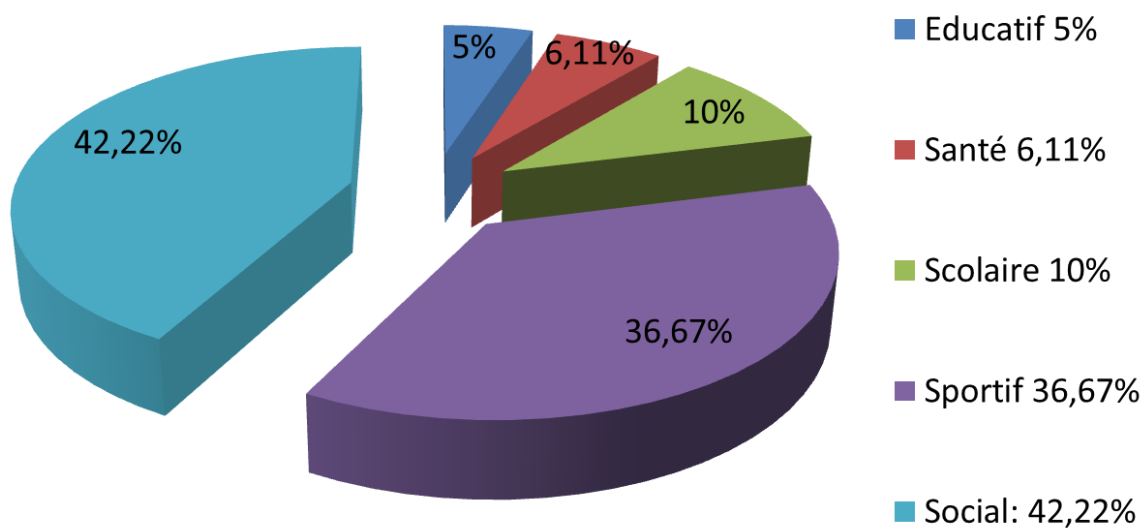
Sur la période scolaire 2018-2019, 79 enfants en file active ont bénéficié des actions mises en place au titre du PRE, dont 18 nouvelles entrées en 2019, uniquement en QPV.

Age	Fille(s)	Garçon(s)	Total
2-5 ans	3	4	7
6-10 ans	17	22	39
11-16 ans	14	19	33
TOTAL	34	45	79

L'Equipe Pluridisciplinaires de Suivi s'est réunie 12 fois au cours de l'année.

Le parcours personnalisé est composé d'un ensemble d'actions en direction de l'enfant et de sa famille. Les actions sont classées, par ordre d'importance, dans les domaines suivants :

- 1.** Environnement social et familial (ex. absentéisme perlé, problèmes financiers).
- 2.** Sport, loisirs, culture (ex. problèmes d'accès/accompagnement à la pratique sportive).
- 3.** Scolarité (ex. difficultés d'apprentissage).
- 4.** Santé (ex. manque d'estime de soi, conduites addictives écrans).
- 5.** Éducation (ex. absence de motivation, problèmes de de comportement).



L'effort sur le ciblage des habitants issus du quartier prioritaire a été poursuivi puisque les situations hors quartier ont été retirées des statistiques, notamment dans le logiciel de suivi PRE.

Plus indirectement, le Service contribue à la programmation des projets financés dans le cadre du VVV (Ville Vie Vacances) et du FIPDR (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Les perspectives pour 2020

Poursuite de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du Service des Antennes de Justice de la DCS, prenant en compte les orientations fixées par le Président de la CASA lors du dernier Comité de Pilotage en matière d'accès au droit, à savoir :

- ① La lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes (poursuite du travail mené dans les comités locaux d'aide aux victimes pilotés par la préfecture).
- ① Le développement de modes alternatifs et innovants de résolution des conflits.
- ① La lutte contre les incivilités et le soutien aux alternatives à l'incarcération, comme le TIG.

Un comité de pilotage sera réuni en fin d'année en vue du renouvellement de la convention de fonctionnement des Antennes de Justice.

Poursuite du 2^{ème} Plan Local Pour l'Insertion par L'emploi et adoption du 3^{ème} protocole du PLIE 2021-2023

L'enjeu 2020 pour le renouvellement du protocole du PLIE reste le travail sur la relation aux entreprises pour performer le taux de remise à l'emploi et la prise en charge de l'accroissement conjoncturel du nombre de bénéficiaires du RSA du fait la crise sanitaire en cours.

Un comité de pilotage sera réuni au 2^{ème} semestre pour valider le contenu du 3^{ème} protocole du PLIE.

En de la population du quartier prioritaire de Vallauris, mise en œuvre des axes définis dans le protocole d'engagements renforcés et réciproques signé fin 2019 entre l'État et la CASA.


3.2 Lecture Publique

Activités de la Direction


La Direction de la Lecture Publique (DLP) conduit la **politique du livre, des médias et de la culture audiovisuelle de la CASA** afin de favoriser, pour chacun des habitants du territoire communautaire, l'accès à un service de lecture publique de qualité, au plus près de son lieu de résidence.


La DLP gère le **réseau des médiathèques communautaires**. A ce titre, elle définit et met en œuvre la politique documentaire, coordonne les services aux usagers et impulse les actions culturelles sur l'ensemble du réseau à travers une programmation ambitieuse et de qualité.


Le réseau des médiathèques communautaires est constitué de 5 équipements :

 La médiathèque communautaire **Albert Camus d'Antibes**
(4 870 m², 140 000 documents, 339 000 prêts annuels).


 et la médiathèque annexe des Semboules
(270 m², 15 000 documents, 38 000 prêts annuels).

 La médiathèque communautaire de Valbonne Sophia Antipolis
(1 800 m², 58 000 documents, 179 000 prêts annuels).


 La médiathèque communautaire de Villeneuve-Loubet
(1 177 m², 40 000 documents, 130 000 prêts annuels).

 La médiathèque communautaire de Biot
(1 000 m², 30 000 documents, 44 000 prêts annuels).

La DLP coopère également avec certains équipements communaux. Elle met ainsi à disposition des fonds documentaires et des outils informatiques contribuant à la gestion de trois « **Points Lecture** », reliés au réseau de Lecture Publique :

 La médiathèque du Pôle Images de Roquefort-les-Pins.
(450 m², 23 000 documents, 56 000 prêts annuels).

 La médiathèque de Saint-Paul-de-Vence.
(100 m², 4 200 documents, 4 000 prêts annuels).

 Le point-lecture d'Opio.
(50 m², 2 400 documents, 2 700 prêts annuels).





Tout au long de l'année, les médiathèques proposent pour tous les publics des **ateliers et cycles d'animation/rencontres** : jeunesse, littérature, multimédia, cinéma, jeux de rôles...

En coopération étroite avec **écoles, collèges et lycées**, les médiathèques accueillent aussi régulièrement les enseignants et leurs élèves pour des recherches thématiques, projections, découvertes de genres littéraires et artistiques, d'auteurs, d'illustrateurs... En dehors des heures d'ouverture, près de 400 groupes d'enfants ont ainsi été spécifiquement accueillis, soit plus de 11 000 enfants de l'agglomération qui ont découvert cette année les plaisirs de la lecture.

Le **bibliobus communautaire** dessert, avec une périodicité mensuelle, les écoles des communes du Moyen et du Haut Pays volontaires, durant le temps scolaire : Bouyon, Cipières / Gréolières, Caussols, Châteauneuf de Grasse, Le Rouret, Tourettes sur Loup / Pont du Loup (Gourdon), La Colle sur Loup.

Les médiathèques proposent également des accueils et services adaptés à des groupes provenant de **crèches, de centres de loisirs** ou d'**instituts médico-éducatifs**.

A travers ses diverses actions, la DLP ambitionne tout particulièrement de :

-  Faciliter l'accès pour tous à l'offre de lecture publique depuis l'ensemble du territoire à travers des services innovants.
-  Optimiser la qualité de l'accueil des usagers et des services de médiation dans les médiathèques.
-  Développer les collections et les services numériques.
-  Promouvoir la lecture publique, l'accès à la connaissance et la valorisation des collections à travers des actions culturelles, en particulier à destination de la jeunesse.

Les temps forts de l'année 2019



Adoption du projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) du réseau des médiathèques communautaires

Afin de prolonger la dynamique fondatrice du réseau des médiathèques, coordonner avec efficacité les actions menées, les étendre à l'ensemble du territoire et relever les défis liés à l'évolution des technologies d'accès à l'information et des usages culturels, la politique de lecture publique portée par la collectivité a été formalisée au sein d'un projet scientifique, culturel, pédagogique et social (P.C.S.E.S.) structurant, adopté en avril 2019 par le Conseil Communautaire.

Document de cadrage de politique publique décrit par le Ministère de la Culture, instrument de dialogue avec les tutelles et les partenaires, outil de référence pour les équipes, le P.C.S.E.S. définit les grandes orientations stratégiques et opérationnelles du développement du réseau des médiathèques communautaires.

Sur la base du diagnostic opéré en 2018, ont été définis **5 objectifs** majeurs déclinés en 36 actions dont *7 actions emblématiques* à mettre en œuvre sur la période 2019-2023 :

1. Renforcer l'attractivité des médiathèques

-  Attribution d'un nom à chaque médiathèque.
-  Harmonisation et élargissement des horaires d'ouverture.



2. Développer et valoriser les collections sur tous supports

-  Création d'une bibliothèque numérique patrimoniale.

3. Accompagner la population dans la maîtrise des outils numériques.

-  Ouverture d'un Fab Lab à la MAC.

4. Etendre les services de lecture publique à l'ensemble du territoire

-  Tournée d'un Médiabus tous publics desservant les places centrales des villages et les marchés.
-  Itinérance sur le territoire d'une Ideas Box.

5. Favoriser l'accès à la connaissance, en particulier pour les jeunes publics

-  Modernisation de la médiathèque des Semboules.

Contrat Territoire Lecture (C.T.L.)

Conformément aux recommandations de l'Inspection Générale des Bibliothèques suite à sa mission d'inspection du réseau des médiathèques de la CASA, le Conseil Communautaire a adopté en décembre 2019 un Contrat Territoire Lecture (C.T.L.) pour la période 2020-2023. Démarche initiée avec le soutien de la Direction Régionale de la Culture (DRAC), le C.T.L. est un dispositif du Ministère de la Culture offrant aux collectivités un cadre partenarial dont l'objet principal est d'assurer le développement de la lecture et de l'accès aux usages de la culture.

Il vise à favoriser l'inclusion numérique et le développement de services en zones rurales ou semi-rurales et en quartier prioritaire et permet un accompagnement financier des actions. S'il s'adresse à toutes les tranches d'âge de la population, le public jeune et les familles sont toutefois plus prioritairement ciblés.


Les objectifs recherchés sont la mise en cohérence, la poursuite et l'amplification de la dynamique existante autour du projet culturel scientifique et social (P.C.S.E. S) de la CASA, les objectifs du C.T.L. rejoignant les 5 objectifs majeurs du P.C.S.E.S., ainsi que les actions projetées.

Le pilotage du Contrat Territoire Lecture s'appuiera sur un comité regroupant un ou deux représentants de l'Etat, en l'occurrence la DRAC.

Nommage des médiathèques communautaires :

Parmi les premières actions du P.C.S.E.S., pour permettre une meilleure identification des équipements culturels par les habitants tout en rendant hommage à la création littéraire et artistique, sur le modèle de la médiathèque Albert Camus d'Antibes Juan les Pins, les équipements communautaires ont été dotés du nom d'un auteur ou artiste renommé :

 Médiathèque Jean d'Ormesson pour Villeneuve-Loubet, inauguration le 25 mai 2019.

 Médiathèque Sidonie-Gabrielle Colette pour Valbonne Sophia Antipolis, inauguration le 15 juin 2019.

 Pôle images Michel Audiard pour Roquefort-les-Pins, inauguration le 19 juillet 2019.

 Médiathèque **Sonia Delaunay** pour Biot, inauguration le 23 août 2019.

2ème salon du livre jeunesse

La seconde édition du salon du livre jeunesse de la CASA, entièrement organisé par la DLP, avec la coopération de la DSIN et du service Communication, a été un succès, ayant accueilli plus de 3 500 visiteurs, le samedi 30 mars 2019, au Palais des Congrès d'Antibes Juan les Pins. Ateliers, dédicaces, expositions, spectacles, conférences étaient au menu de cette journée.

Ont participé à cette édition 28 auteurs et illustrateurs, 4 maisons d'éditions (Éditions Signes, Jedi SUD association des éditeurs jeunesse en région PACA, La maison est en carton, Éditions Story player), 3 librairies, le Bureau Infos Jeunesse de la ville d'Antibes, la

circonscription d'Antibes de l'Éducation



nationale, des associations locales, des compagnies ... et une conférence de Boris Cyrulnik.

Pour cette édition, le public adolescent a été privilégié avec un concours « Bookface », « battle » de lecture à plusieurs voix, manga, réalité virtuelle, slam. Le film Tamara a été projeté en présence du réalisateur Alexandre

Castagnetti et des 2 auteurs de la bande dessinée dont est tiré le film : Christian et Lou Darasse.

Le vendredi 29 mars 2019, 1140 enfants de 42 classes de primaires et collèges ont participé à

divers ateliers et rencontres organisés dans les médiathèques et les écoles de 10 communes avec les auteurs et illustrateurs invités au salon, ainsi qu'à un spectacle réservé aux scolaires dans le grand auditorium du Palais des Congrès.

Pic de lecture Cap d'Azur

S'insérant dans l'axe Littoral – Montagne du Pôle métropolitain Cap d'Azur, la Direction de la Lecture Publique a organisé dans les stations de Gréolières, l'Audoubert et Valberg la manifestation Pic de lecture, du 9 au 20 juillet 2019, menée en partenariat avec la médiathèque départementale 06 (MDP 06) et le syndicat mixte de Gréolières l'Audoubert (SMGA), afin de promouvoir la lecture et le numérique auprès des jeunes en montagne.



L'opération a permis d'accueillir dans chaque commune une étape du tour de France numérique mené par l'association Bibliothèque sans Frontières avec le soutien de la fondation de la Française des jeux. Petits et grands ont ainsi pu s'initier à la culture numérique à partir d'ateliers sur la réalité augmentée, les infos sur Internet, la protection des données personnelles ou encore pour la création d'une BD connectée sonore.

Figuraient aussi au programme une déambulation poétique et musicale : « *Prévert toujours* » par la Compagnie Bal Arts Légers à Gréolières-les-Neiges, une exposition interactive et numérique « *Plumes et cie : une histoire d'oiseaux* » à la maison Valbergane, une randonnée céleste et contée au lac des Anguillers et sur le sentier planétaire avec la conteuse Sidony et enfin le Book truck, salon de lecture en plein air, proposant ateliers, jeux de société, lectures pour petits et grands.

Réouverture de la médiathèque de Cipières

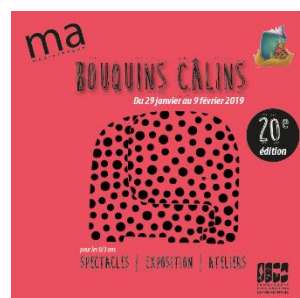
En coopération avec la Médiathèque Départementale 06, la Direction de la Lecture publique a apporté assistance et conseil à la commune de Cipières, à compter de janvier 2019, pour le réaménagement, la remise à niveau des collections et le développement d'une nouvelle offre de service de sa médiathèque. L'équipe de bénévoles en charge de la gestion de la médiathèque a été formée par les agents de la DLP et de la MDP 06. L'inauguration a eu lieu le 25 juin 2019 avec une séance de contes par l'association Contes d'ici et d'ailleurs et une dédicace d'Yves Giombini.

Principales actions culturelles phares en 2019

Manifestations organisées par la Direction de la lecture publique :

Les mots des livres (Ma Médiathèque en fête), 5^{ème} édition autour de la chanson : projection, rencontres, lectures musicales, slam, ateliers philo, spectacle jeunesse ; avec Lola Lafon, Magyd Cherfi, Marc Alexandre Oho Bambe et la Compagnie La Voie des livres.

Bouquins Câlines, 20^{ème} édition : manifestation annuelle pour les tout-petits avec des spectacles, une exposition de Janik Coat, des ateliers...



Manga les Pins, 5^{ème} édition : exposition, rencontres, projections et concours de dessin au Pôle images de Roquefort les Pins.

Spectacles de Noël dans les médiathèques communautaires et dans les médiathèques d'Opio, Saint-Paul-de-Vence, le pôle images de Roquefort les Pins et à Gréolières/Ciapières...

Manifestations organisées dans le cadre des événements culturels nationaux

Outre la **Nuit de la lecture**, avec une ouverture animée des médiathèques le samedi 19 janvier jusqu'à 22h, les médiathèques ont activement participé à la **Semaine du Son**, la **Semaine du cerveau**, **Partir en livre**, les **Journées européennes du patrimoine**, la **Fête de la science**.

Rencontre d'auteurs et conférences

ma Littérature jeunesse : Romain Puértolas « Un détective très très très spécial », Sophie Humann « Les compagnons de la cigogne ».

ma Littérature : Lorànt Deutsch, en partenariat avec Anthéa, « Romanesque, la folle aventure de la langue française », Evelyne Bloch-Dano « Mes maisons d'écrivain », Alaa El Aswany « J'ai courru vers le Nil » Prix Audiberti.

ma Culture végétale : Alain Baraton, « Le camélia de ma mère », Laurence Monce, « Ces arbres qui nous veulent du bien », éditions Gallmeister « Écrire la nature », Catherine de Buzon.

ma Une histoire de chansons : Stan Cuesta, « Sous les pavés, les chansons : Anthologie des airs rebelles », Miss Vaitea « La place du rap dans la chanson française », Jean Manuel Jimenez « Jazz et chanson française ».

Et aussi :

ma Jonathan Gensburger « Antibes et cetera », en partenariat avec Anthéa.

ma Denis Bensa « Les meilleures recettes du Comté de Nice ».

ma Des conférences en lien avec la production éditoriale et les centres d'intérêt des usagers : Les bienfaits de la sophrologie ; L'encyclopédie du Pilate ; Manger sain ; Les start up expliquées à ma fille...

ma En partenariat avec l'espace santé des Lucioles et le Point écoute santé de Valbonne SA, un cycle de conférence à la médiathèque Colette : L'endométriose, un mal mystérieux ; Se protéger des polluants pendant la grossesse ; Le sucre : sucre plaisir ou poison ? ; Apprendre à apprendre.

ma Des expositions variées avec des auteurs et artistes contemporains :

- Nivese la part féminine de l'École de Nice, exposition d'œuvres peintes, collages et sculpture de Nivese et de photographies de Frédéric Altman, du Nouveau Réalisme à l'École de Nice (MAC)
- L'herbier d'**Emilie Vast**, auteur jeunesse (Biot)
- Rhizomes par **Sylvie Deparis**, plasticienne et éditrice de livres d'artistes (MAC).
- Osez l'osier par **l'Oseraie du possible**, association des vanniers de la région Sud (Villeneuve-Loubet).

ma Une exposition mutualisée sur trois médiathèques (Biot, Valbonne, Villeneuve-Loubet) complétée par des ateliers : *Jardins imaginaires regards croisés sur le végétal* par **Thomas Renaud** et **Florence Foix**, des Beaux-Arts de Nantes.

ma Des expositions consacrées à la chanson autour du **disque vinyle**, objet vintage devenu à la mode avec parfois des séances d'écoute proposées : « 50 ans de chansons pop rock », « Microsillon », « L'âge d'or du rap français », « 50 ans de scène musicale française : le magazine Rock & Folk 1966-2019 ».

Et aussi :

Les Soirées Biotoises

Le samedi à 20h, rendez-vous a été donné une fois par mois à la médiathèque de Biot pour un spectacle : concert lecture *Ecce Homo* / autour de Serge Gainsbourg (21 septembre), spectacle « *On n'est pas là pour se faire engueuler* » / autour de Boris Vian (12 octobre), projection de « *Brel, Brassens, Ferré : trois hommes sur la photo* » documentaire de Sandrine Dumarais (21 décembre).


Découverte Nuits carrées :


Soirée concerts le 17 mai à la médiathèque de Valbonne en partenariat avec le Festival des Nuits Carrées : Baja Frecuencia et March on Mars.

Les chiffres et statistiques


Collections


Près de **327 000 documents** sont consultables et empruntables dans les médiathèques, dont :

 219 300 livres.


 44 900 CD.


 32 300 DVD.


 27 300 revues.

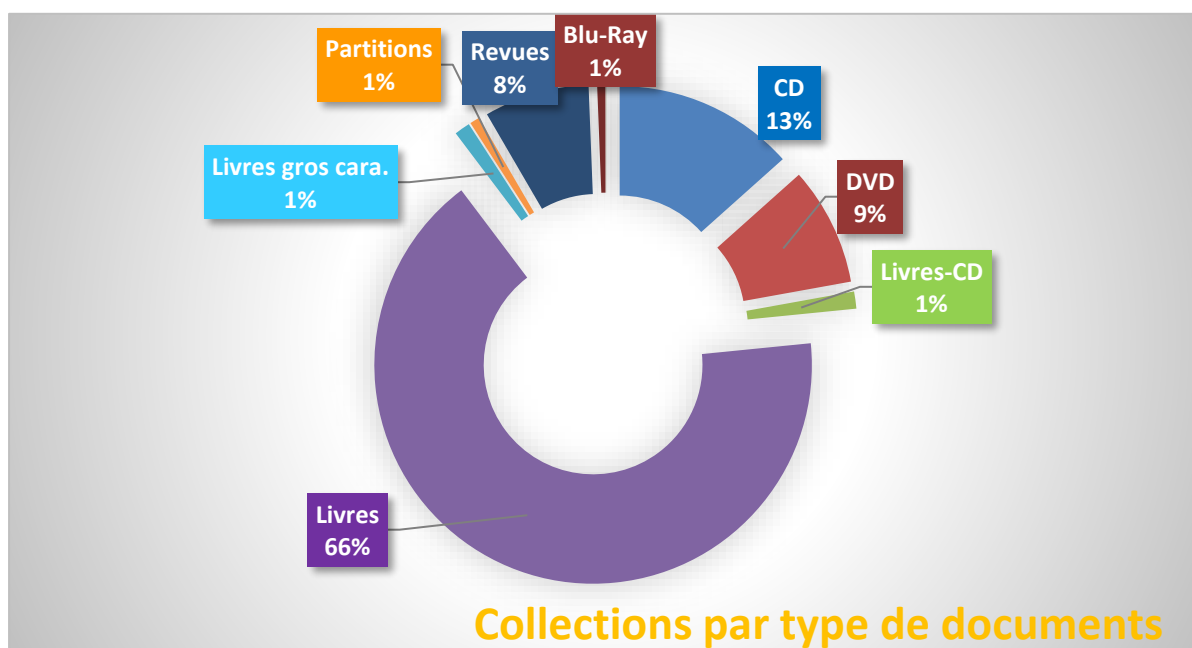
 2 400 partitions.

En 2019, **13 590** documents ont été acquis :

 10 912 livres.

 871 CD.

 1 807 DVD.

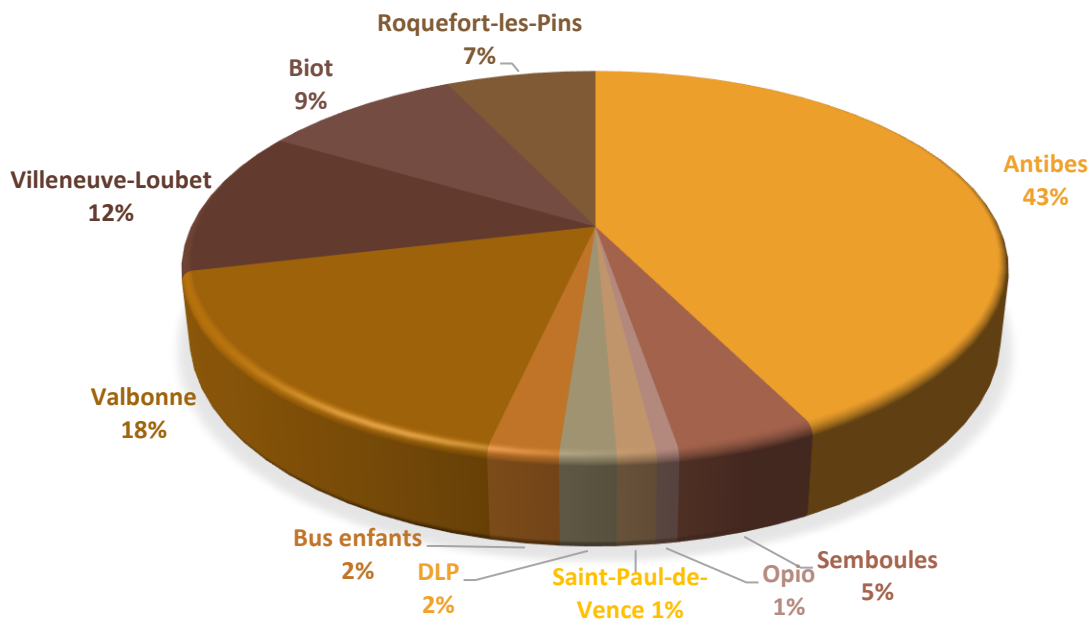


Répartition des collections

D'importantes opérations de désherbage à la MAC et aux Semboules ont conduit à une diminution du nombre total de documents.

Médiathèque	Nombre de documents
Antibes	139 257
Semboules	15 295
Bus enfants	7 655
Valbonne	58 051
Villeneuve-Loubet	40 041
Biot	30 690
Roquefort-les-Pins	23 149
Opio	2 401
Saint-Paul-de-Vence	4 232
Pôle collections DLP	6 079
Total :	326 850

Répartition des collections par site



Plus de **16 000 documents** sont accessibles en ligne depuis le site ma-mediatheque.net

Ressources en ligne	Nombre de documents
Cours en ligne (formations)	1 411
Livres numériques (PNB)	1 862
Magazines	3 920
Journaux	2 398
Films VOD fiction	4 368
Films VOD documentaire	1 684
Films VOD jeunesse	778
Total :	16 421

A la suite d'un changement de prestataire VOD en 2019, l'abonnement à de nouveaux modules de formation (aide aux devoirs, jeux vidéo, ...) et l'acquisition importante de livres numériques a permis d'accroître sensiblement l'offre de ressources en ligne.

Fréquentation

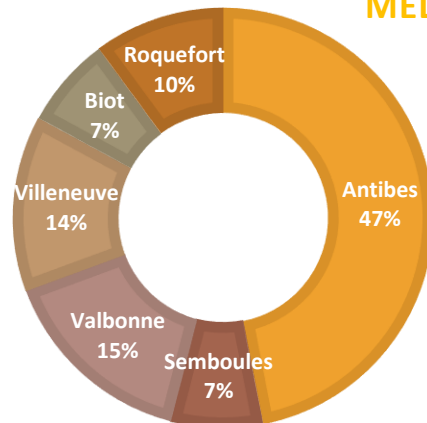
On décompte plus de **436 000 entrées annuelles** dans le réseau des médiathèques en 2019.

ma 1 800 personnes en moyenne franchissent ainsi chaque jour d'ouverture les portes d'entrées des médiathèques communautaires.

ma Soit 300 entrées par jour en moyenne par médiathèque.

Médiathèque	Entrées annuelles
Antibes	205 094
Semboules	30 927
Valbonne	67 075
Villeneuve-Loubet	59 145
Biot	30 598
Roquefort-les-Pins	44 030
TOTAL :	436 869

REPARTITION DES ENTREES PAR MEDIATHEQUES



Le **site internet des médiathèques** a enregistré :

ma 295 789 visites en 2019 (+7,1% / 2018), soit 810 visites par jour en moyenne.

ma 2 120 921 pages vues (+ 10,5% / 2018).

➡ Un usager consulte en moyenne 7 pages par visite.

➡ Le temps moyen passé sur le site par visite est d'environ 4 minutes.

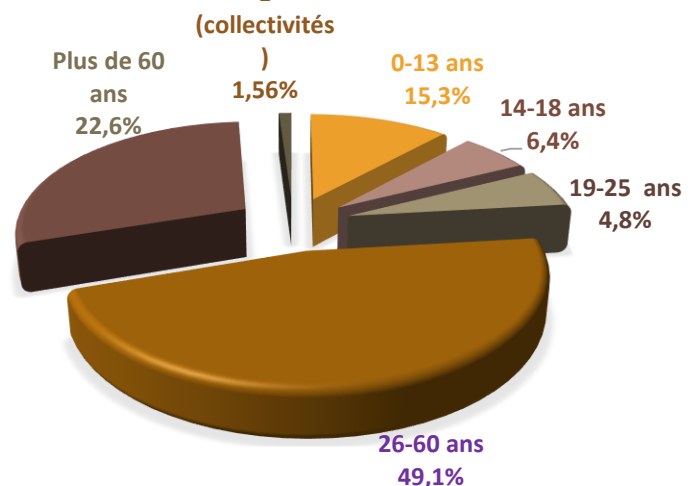
On décompte **29 765 inscrits** dans les médiathèques au 31 décembre 2019, dont 463 organismes ou collectivités :

ma Soit environ 17% de la population de la CASA.

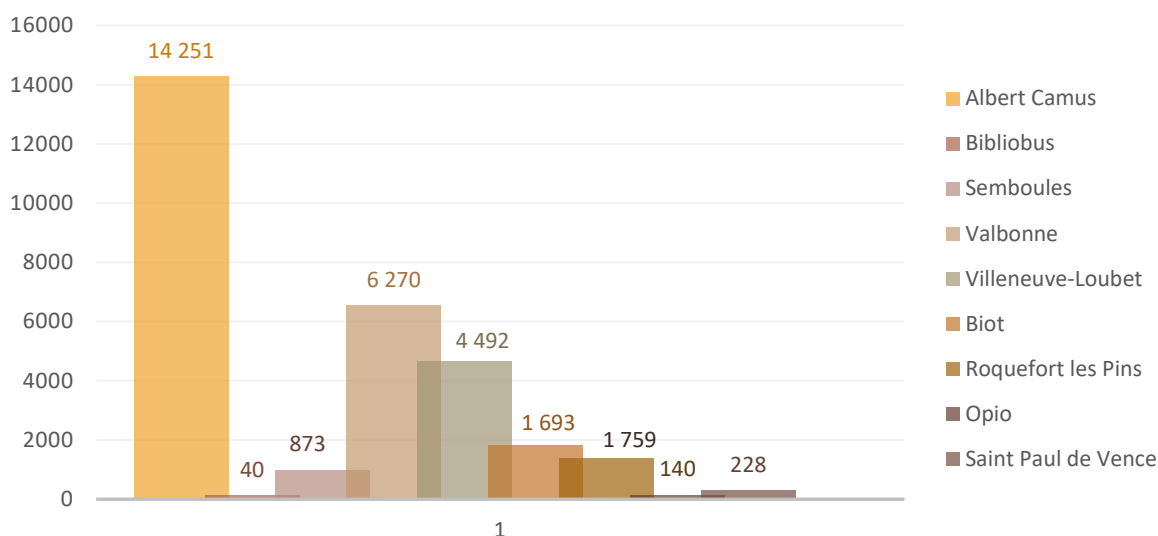
ma 25,5% des inscrits ont moins de 25 ans.

ma 21,3% des inscrits ont plus de 60 ans.

RÉPARTITION DES INSCRITS PAR ÂGES



Nombre d'inscrits par médiathèque



Les résidents CASA représentent 92,6% des inscrits.

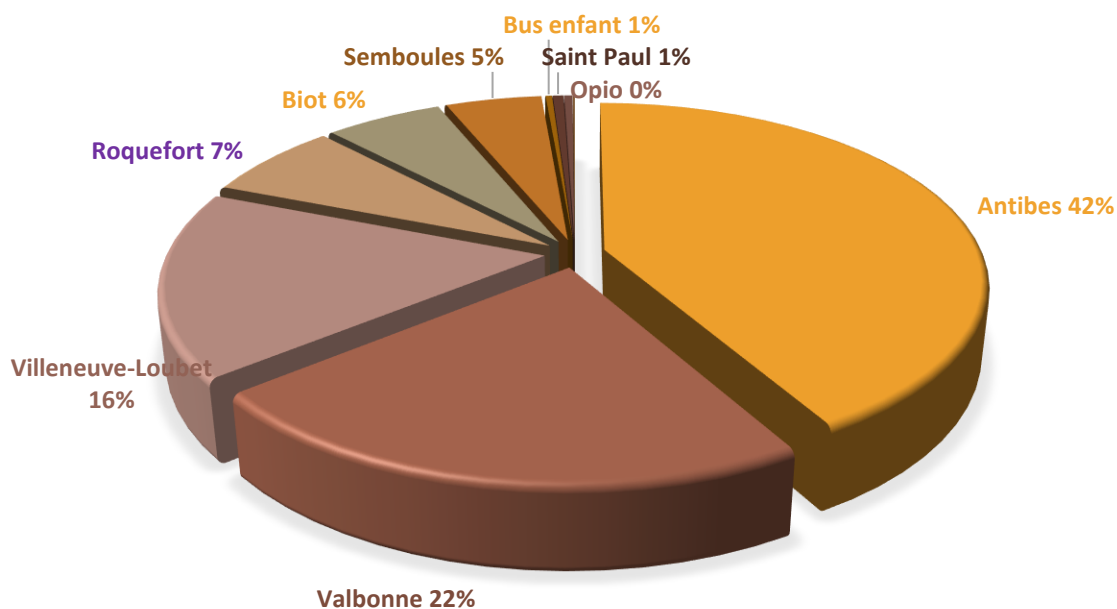
Ville déclarée comme domicile à l'inscription	b. Inscrits	%
TOTAL	29 765	100%
ANTIBES JUAN LES PINS	14 194	47,7%
VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS	3 450	11,6%
VILLENEUVE LOUBET	2 901	9,7%
BIOT	2 019	6,8%
ROQUEFORT LES PINS	1 573	5,2%
VALLAURIS	1 290	4,3%
LA COLLE SUR LOUP	922	3,1%
CAGNES SUR MER	501	1,7%
LE ROURET	376	1,3%
SAINT PAUL DE VENCE	298	1,0%
OPIO	267	0,9%
CHATEAUNEUF DE GRASSE	215	0,7%
LE BAR SUR LOUP	197	0,7%
GRASSE	164	0,6%
MOUGINS	108	0,4%
SAINT LAURENT DU VAR	104	0,3%
NICE	103	0,3%
CANNES	70	0,2%
TOURRETTES SUR LOUP	63	0,2%
LE CANNET	56	0,2%
VENCE	51	0,2%
MOUANS SARTOUX	47	0,2%
MAGAGNOSC	27	0,1%
GOURDON	21	0,1%
LA ROQUETTE SUR SIAGNE	15	0,1%
GREOLIERES	14	0,1%
Etc

Emprunts et consultations

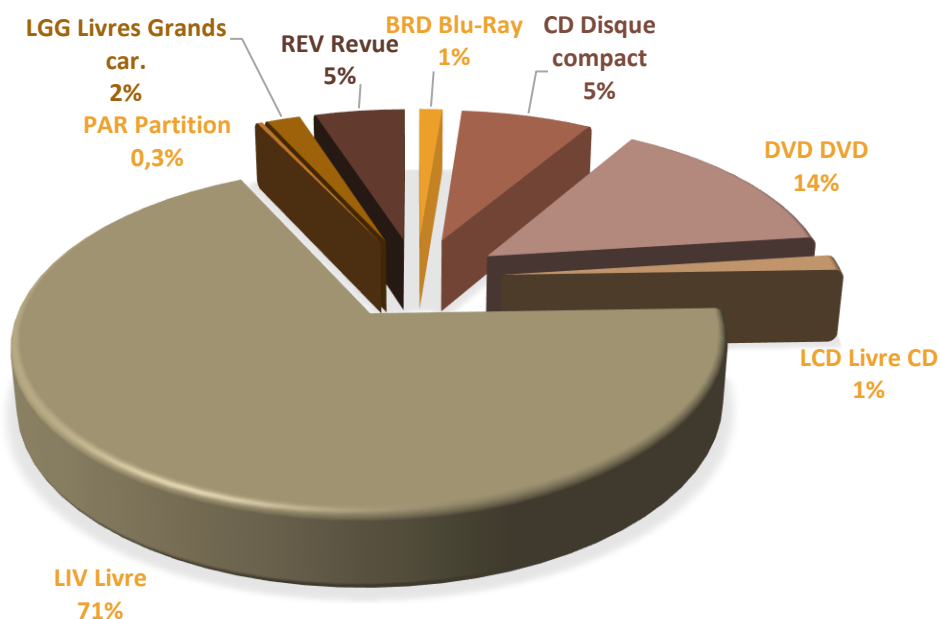
799 247 prêts par an (+1,8 / 2018), soit environ 26 documents empruntés par inscrit par an en moyenne.

Nombre de prêts par médiathèque	Total 2019	Evolution / 2018
Antibes	339 047	3,70%
Valbonne	178 928	1,30%
Villeneuve-Loubet	130 642	-0,70%
Roquefort	56 584	3,80%
Biot	44 425	-4%
Semboules	38 030	-0,20%
Bus enfants	3 855	50,90%
Saint Paul	4 073	-2,80%
Opio	2 706	-18,40%
DLP	957	23,60%
Total	799 247	1,80%

REPARTITION DES PRETS DE DOCUMENTS PAR MEDIATHEQUE




POURCENTAGE DES PRÊTS PAR SUPPORT



La **consultation en ligne des ressources électroniques** est par ailleurs en très forte progression en 2019.

➔ **311 627 articles** de revues et magazines **téléchargés (+ 79% / 2018)** :


 Soit en moyenne 853 articles par jour.


 Ou près de 35 articles par heure.

On décompte 162 connexions quotidiennes en moyenne sur la plateforme de presse.

➔ **7 943 heures d'auto-formation en ligne (+71,2% / 2018)**, soit sur la plateforme

 Près de 55 connexions par jour.

 Plus de 21h par jour en moyenne d'usage.

 Thématiques les plus prisées : Bien-être et santé (23,4%), Langues (23,3%), Code et permis (16,9%), Informatique (14,8%), Arts et musique (9,4%), Soutien scolaire (6,6%).

➔ **4 343 livres** numériques **téléchargés (+134,2% / 2018)**, soit en moyenne 11,9 e-books par jour.

Le fonds de livres numériques a été triplé depuis 2017 passant de 615 à 1 862 livres.

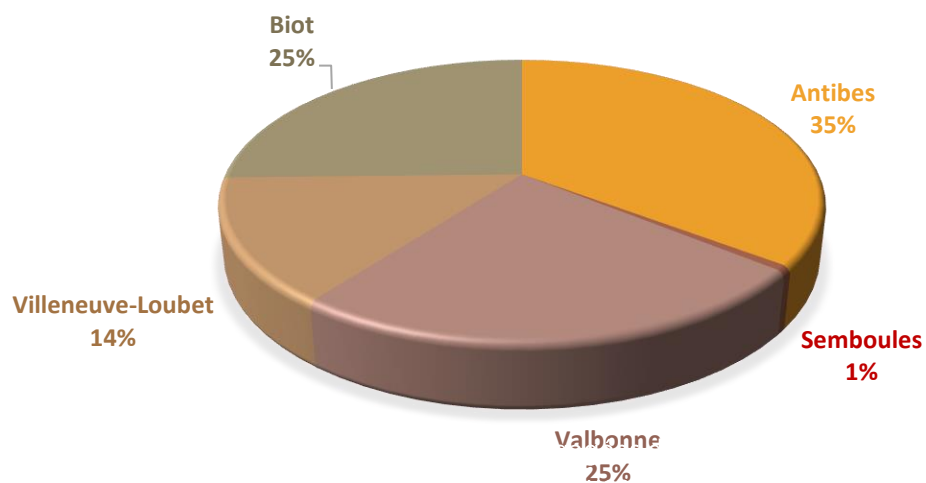
Action culturelle

Evènements culturels organisés par la Direction et en partenariat sur l'ensemble du réseau en 2019 :

- ma 19 expositions.
- ma 14 rencontres avec des auteurs.
- ma 14 conférences.
- ma 12 concerts.
- ma 19 spectacles, lectures, contes...

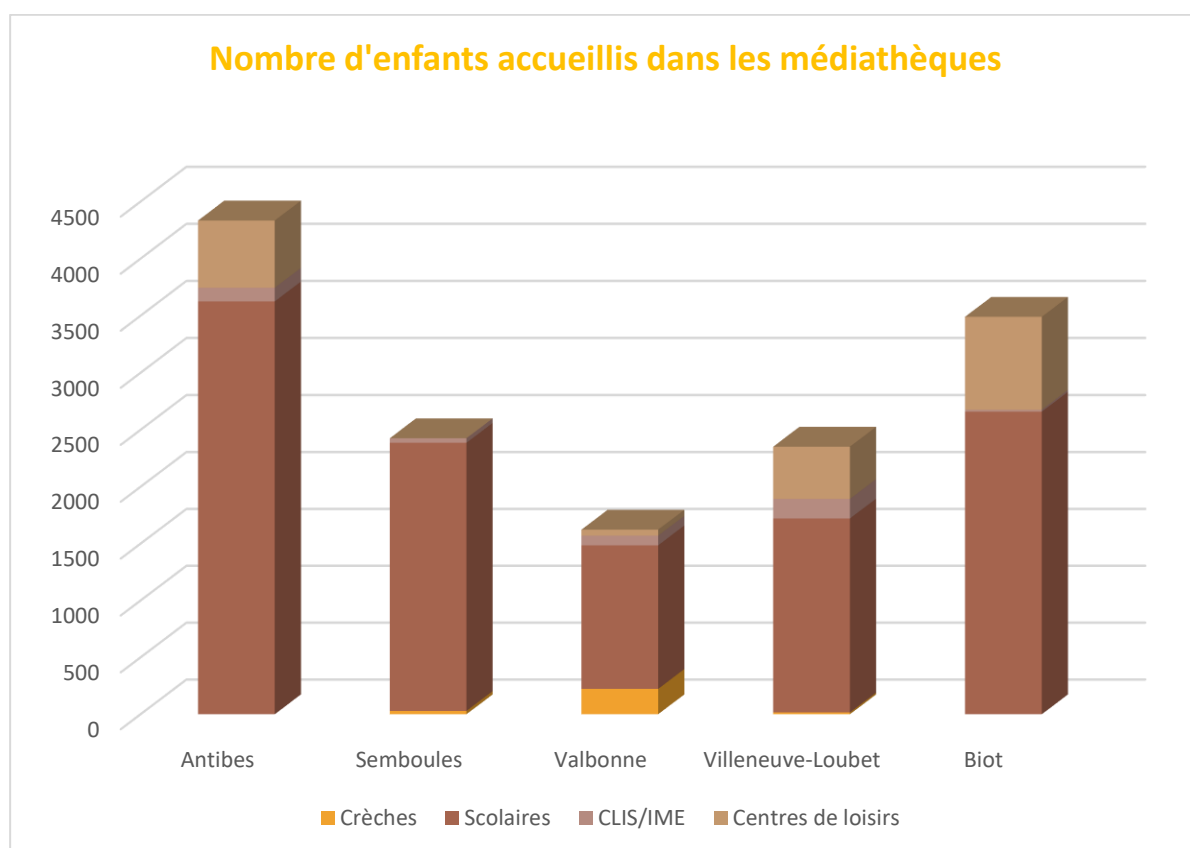
A cela s'ajoutent **343 ateliers thématiques** organisés tout au long de l'année dans les médiathèques (lu et approuvé, zéro déchets, informatique, bien-être, cultures urbaines et hip-hop, jeux...) qui ont été suivis par **6 241 participants**.

RÉPARTITION DES ATELIERS THÉMATIQUES






Les médiathèques sont également engagées dans des **actions de médiation auprès de la jeunesse**. En 2019, les médiathèques ont ainsi assuré l'accueil de **528 groupes**, soit **14 225 enfants** accueillis.

Nombre de groupes accueillis	Crèches	Scolaires	CLIS/IME	Centres de loisirs	Total
Antibes	0	106	10	26	142
Semboules	2	84	5	0	91
Valbonne	6	45	6	2	59
Villeneuve-Loubet	1	67	12	33	113
Biot	0	92	3	28	123
Total	9	394	36	89	528
Nombre de personnes accueillies	Crèches	Scolaires	CLIS/IME	Centres de loisirs	Total
Antibes	0	3 625	120	589	4 334
Semboules	29	2 357	40	0	2 426
Valbonne	223	1 262	85	53	1 623
Villeneuve-Loubet	16	1 705	172	459	2 352
Biot	0	2 659	17	814	3 490
Total	268	11 608	434	1 915	14 225



Les perspectives pour 2020

-  Signature et mise en œuvre d'un **contrat territoire lecture** avec l'Etat.
-  Déploiement d'une Ideas Box, médiathèque en kit de 100 m² nomade sur le territoire afin de proposer un service de lecture publique de façon cyclique dans les zones éloignées ou prioritaires.
-  Harmonisation et élargissement des horaires d'ouverture des médiathèques communautaires.



4 DIRECTION GENERALE ADJOINTE RESSOURCES

4.1 Ressources Humaines

Activités de la Direction

Accompagner, reconnaître, échanger

La Direction des Ressources Humaines est, pour les agents et les services de la CASA, source et facteur d'accompagnement professionnel, de formation, de communication, et de reconnaissance du travail au mérite.

Préambule : L'effectif adapté au développement des politiques communautaires

La CASA a organisé ses services en cohérence et en adéquation avec ses besoins en compétences communautaires.

A la fin d'année 2019, plusieurs postes ont été créés par délibération afin de répondre au transfert de compétences eau potable et assainissement des communes vers la CASA à compter du 01/01/2020. Ainsi, la collectivité atteint 657 postes permanents au 31/12/2019 contre 575 au 31/12/2018.

Concernant la compétence assainissement, 52 postes ont été transférés à la CASA et 8 postes ont été créés.

En ce qui concerne la compétence eau potable, 5 postes ont été transférés et 6 postes ont été créés.

De plus, 8 postes ont été créés au sein des directions supports afin d'absorber la charge de travail liée à ce transfert, à savoir :

- 1 poste de Conseiller(ère) thématique au sein de la Direction de la Commande Publique.
- 1 poste de Technicien bâtiment/voirie au sein de la Direction Architecture Bâtiments.
- 1 poste de Responsable thématique au sein de la Direction des Ressources Humaines.
- 2 postes de Conseiller(ère) thématique au sein du Service Coordination Administrative de la DGA Cadre de Vie.
- 1 poste de Responsable d'unité au sein du Service Coordination Administrative de la DGA Cadre de Vie.
- 2 postes de Responsable de gestion au sein du Service Coordination Administrative de la DGA Cadre de Vie.

Cela correspond donc à 79 postes supplémentaires. A cela s'ajoute la création de 3 autres postes, à savoir :

- 1 poste de Conseiller(ère) thématique – Assistant(e) de service social au sein de la Direction des Ressources Humaines.
- 1 poste de Directeur(trice) au sein de la nouvelle Direction Exploitation Envinet.
- 1 poste de Responsable de service – Adjoint(e) au Directeur au sein de la Direction Exploitation Envinet.

ACCOMPAGNER

En 2019, la CASA a réalisé 1319 jours de formation pour 776 départs en formation.

287 agents ont bénéficié d'au moins une formation en 2019 ce qui représente 44 % des effectifs de la CASA.

De plus, on peut constater une importante progression des connexions à la plateforme de formation Idéal Connaissances puisque 860 connexions ont été comptabilisées sur l'année 2019 pour 597 connexions en 2018.

La formation s'est développée à budget constant notamment grâce au partenariat avec le CNFPT (1) et la plateforme collaborative Idéal Connaissances (2).

CNFPT - Le partenariat avec le CNFPT



Le partenariat CNFPT / CASA permet de mettre en œuvre des projets selon les orientations fixées par la collectivité et permet de solliciter le CNFPT, en dehors de l'offre de formation proposée, pour son expertise dans l'accompagnement de projet et programmer un plan d'action pluriannuel sur les axes prioritaires suivants :

- Renforcer la fonction managériale pour répondre aux évolutions de l'intercommunalité et accompagner les équipes face aux changements.
- Optimiser la qualité du service public rendu à l'utilisateur.
- Développer les savoir-faire liés au numérique.
- Contribuer à la protection de la santé, de l'hygiène et de la sécurité des agents.

Ce partenariat permet à la CASA de bénéficier d'un nombre de jours de formation plus important que le simple retour sur cotisation et autorise la collectivité à s'engager dans des cycles de formation longs avec un coût maîtrisé. Tout ceci est rendu possible grâce à l'engagement de la CASA de faire bénéficier aux autres collectivités de son expérience.

En 2019, le cycle de formation à destination des managers s'est poursuivi par les actions sur le management pluridisciplinaire et le management par objectifs.

Nous nous sommes engagés avec le CNFPT dans une réflexion sur des cycles de formations pour accompagner les agents dans les mobilités choisies ou contraintes et la formation des managers de manière plus individualisée.

En 2019, le CNFPT a développé les offres de formation à distance notamment sur les préparations concours, les formations d'intégration et les formations sur les fondamentaux de la fonction publique territoriale.

2) Plateforme collaborative Idéal Connaissances



En 2019, 860 connexions pour :

- Suivre l'actualité dans les domaines concernés.
- Échanger sur les pratiques professionnelles.
- Bénéficier de retours d'expériences.
- Obtenir des avis d'expert.

Cette modalité de formation permet à plus d'agents de se former sur des temps plus courts tout en limitant les déplacements.

Cette nouvelle modalité de formation permet d'ouvrir la formation à tous les agents notamment ceux ne pouvant pas se déplacer aisément et ceux ne disposant que de très peu de temps à accorder à la formation du fait de leurs contraintes professionnelles et/ou personnelles.

- Télécharger des documents : 114 téléchargements en 2019.
- Suivre des formations en direct : 20 formations suivies en 2019.
- Suivre des formations en VOD : 19 formations sur l'année 2019.

3) Déploiement des formations liées à l'Hygiène et Sécurité

En 2019, la collectivité a déployé de nombreuses actions en lien avec l'hygiène et la sécurité. Les sessions de formation programmées concernent les thématiques suivantes :

- Membres CHSCT (nouveau mandat et renouvellement de mandat).
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
- Autorisations de conduite, permis PL, FIMO/FCO.
- Risque incendie.
- Débroussaillage/tronçonnage.
- AIPR.

La collectivité a développé de nouvelles actions de sensibilisation à l'attention de son personnel sur les thématiques suivantes :

- Risques majeurs : Informations Préventives aux Comportements qui sauvent (IPCS).
- Prévention du Risque Alcool : organisation d'ateliers de sensibilisation sur les dangers et les conséquences d'une consommation d'alcool (parcours et simulateur de conduite).

De même, pour répondre à la circulaire du 2 octobre 2018 définissant un objectif de formation au secourisme des agents de la fonction publique de l'ordre de 80% à l'échéance du 31 décembre 2021, des sessions de formation sur la thématique des « Gestes qui sauvent » (CGS) ont été organisées.

Ces actions de formation représentent plus de 350 départs en formation.

ZOOM sur les axes prioritaires du Plan de Formation 2019

AXES	THEMATIQUE	NBRES DE SESSIONS DE FORMATION	DEPARTS EN FORMATION	PUBLIC
AXE STRATEGIQUE			38	
Accompagnement à la fonction de manager	RIFSEEP et entretiens professionnels	2	17	Encadrement de proximité ENVINET
	Séminaire de direction	1	13	DGS – DGA – directeurs de la CASA
	Manager une équipe pluridisciplinaire	1	4	Encadrement de la CASA
	Management par objectifs : responsabilisation et implications de ses collaborateurs	1	4	Encadrement de la CASA
AXE REGLEMENTAIRE			324	
Ressources	Sensibilisation RGPD	3	33	Agents CASA
Connaissances en matière d'hygiène et sécurité	Sauveteurs Secouristes du Travail – Initiale	1	10	Agents CASA
	Sauveteurs Secouristes du Travail - MAC	6	45	Agents CASA
	Habilitations électriques	1	1	Agents CASA
	Gestes qui sauvent	6	80	Agents CASA
	Information préventive aux comportements qui sauvent	3	46	Agents CASA
	Prévention alcool	2	56	Agents CASA
	Maniement des extincteurs	1	10	Agents CASA
	Responsables de sites	1	13	Agents CASA
	Débroussaillage - élagage	1	2	Agents GEMAPI
	Membres CHSCT	4	12	Membres CHSCT
Formations obligatoires (nécessaires à l'exercice des missions)	CACES - R390 Grue auxiliaire	1	3	Agents de la DEN - GEMAPI
	Permis C	2	2	Agents de la DEN
	FIMO	3	3	Agents de la DEN - GEMAPI
	FCO	4	4	Agents de la DEN - DMDT
	AIPR concepteur	1	4	Agents de la DEN – GEMAPI - DGVP

AXES	Thématique	NBRES DE SESSIONS DE FORMATION	DEPARTS EN FORMATION	PUBLIC
AXE DEVELOPPEMENT INDIVIDUEL DES COMPETENCES			109	
Garantir le maintien à niveau des compétences Permettre les évolutions de carrière	Formations Salons, séminaires, colloques, conférences	Dates diverses	19	Agents CASA
Formations personnelles	Préparations aux concours et aux examens professionnels	Année 2019	90	Agents souhaitant être accompagnés dans le cadre d'une préparation aux concours et aux examens professionnels

Accompagner la préservation et l'amélioration des conditions de travail par la prévention des risques professionnels

Comme chaque année, la Direction des Ressources Humaines s'est fortement impliquée dans l'accompagnement des agents nécessitant des aménagements de poste dans l'exercice de leurs missions (temporaires ou définitifs) en lien avec la médecine préventive, la psychologue du travail et le service social de la collectivité.

C'est dans cet esprit que la CASA a engagé des démarches afin de procéder au recrutement en interne, d'un(e) assistant(e) de service social ; prestation effectuée jusqu'alors par le biais d'un marché public.

L'objectif étant d'offrir aux agents de la collectivité un service plus complet, tant au niveau qualitatif que quantitatif : des permanences avec un temps d'écoute plus important et un accompagnement de proximité amélioré dans le respect de la confidentialité qui s'impose en la matière.

Ses missions :

- Accompagner les agents faisant face à des difficultés dans leur vie personnelle, familiale, financière et/ou professionnelle (à titre d'exemple : problèmes financiers, de logement, de santé, rupture familiale et autres).
- Aider les agents dans leurs démarches administratives notamment auprès de la CAF, de la sécurité sociale, de la commission de surendettement, de services des impôts, etc.

La collectivité a également décidé d'externaliser une partie de la prestation d'action sociale à l'attention de son personnel. À la suite du lancement d'une consultation, un prestataire couvrant ce besoin sur le territoire national a été retenu, pour offrir aux agents, à compter du **1er janvier 2020**, une prestation diversifiée, de qualité au quotidien (famille, loisirs, vacances, culture, ...) et très complète en matière de solidarité (aide sociale logement, précarité énergétique, secours exceptionnel, prêts, ...).

A noter, la prise en charge de la cotisation annuelle entièrement supportée par la collectivité.

À la suite de la redéfinition de son champ d'intervention, l'association CASA² (en charge de l'action sociale jusqu'alors) a continué d'offrir ses services aux agents sur des prestations complémentaires.

Concernant les agents en situation de handicap, ils ont bénéficié d'un accompagnement pour répondre à des besoins d'études de poste et de mises à disposition d'équipements adaptés (fauteuil ergonomique, postes de travail, etc.).

Deux agents ont bénéficié de prestations de maintien dans l'emploi en lien avec le FIPHFP.

Plus de 350 visites médicales ont été programmées en 2019 (visites périodiques, à la demande).

Sept visites de site ont été réalisées en 2019 avec l'agent chargé de la fonction d'inspection du Centre de Gestion des Alpes Maritimes. Elles ont permis de poursuivre le travail d'accompagnement en matière d'hygiène et de sécurité particulièrement auprès de établissements en situation de réception du public (médiathèques, antennes de justice, pôle d'échanges, etc.) et des services en charge des missions de collecte (ordures ménagères, encombrants ou autres).

Le médecin de prévention a participé, dans le cadre du tiers temps, à deux visites d'inspection des activités de collecte.

ECHANGER

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT)

Les membres du CHSCT se sont réunis à trois reprises, à savoir : le 26 Avril, le 28 Juin et le 11 octobre 2019. La tenue de ces instances et des réunions préparatoires sont des moments privilégiés propices à l'échange entre les différents acteurs de la sécurité.

Le programme annuel de prévention des risques professionnels 2019 a été validé lors de l'instance du CHSCT du 26 Avril 2019.

Les axes prioritaires de ce programme étaient :

- Axe 1 : Aménagements de poste et reclassement.
- Axe 2 : Prévention du Risque Alcool.
- Axe 3 : Amélioration du niveau de prévention, de sensibilisation et d'information à la sécurité au travail.

Les outils mis en œuvre précédemment en matière de prévention des risques ont été maintenus, à savoir le suivi des groupes de travail ou encore l'alimentation de la base de données des fiches de ¼ d'heure de sécurité. Une augmentation significative des quarts d'heure de sécurité a été constatée sur l'année 2019.

Un rappel des procédures existantes en matière d'hygiène et de sécurité a été réalisé, notamment par la diffusion de notes : vérification des permis de conduire, dotation éthylotests, mise en œuvre des exercices d'évacuation, etc.

Protection sociale complémentaire

La CASA participe depuis le 1^{er} juillet 2013 au financement des contrats et règlements de santé et de prévoyance labellisés auxquels les agents choisissent de souscrire.

Tenant compte de l'augmentation des cotisations santé et prévoyance, et afin de soutenir le pouvoir d'achat des agents dont les revenus sont les plus faibles, la CASA a augmenté en 2019 de 20 à 33% sa participation financière selon le quotient familial des agents. Ainsi en 2019, 52% des agents de la collectivité ont bénéficié de la participation financière à la protection sociale, soit la moitié des effectifs.

Le Comité Technique (CT)

Au cours de l'année 2019 se sont tenus **5 séances du Comité Technique (CT), qui ont notamment rendu un avis sur :**

- Plusieurs réorganisations de directions (PLIE, antennes de justice, Direction des finances, GEMAPI, DSIN, Médiathèques, DHL, scission de la direction Envinet en deux directions...).
- Préparation du transfert des compétences Eau potable et Assainissement au 01.01.2020.
- Mise à jour du RIFSEEP.
- Expérimentation et validation de la mise en place du Télétravail.
- Mise en place du CITIS.
- Augmentation de la participation employeur santé/prévoyance.
- Horaires d'arrivée et de départ pour les agents du siège.
- Plan de mobilité (DMDT).

Des réunions préparatoires ont précédé chaque instance. D'autre part, chaque dossier structurant a également fait l'objet de groupe de travail préalable afin de prendre un temps d'échange suffisant à la bonne compréhension de tous.

Cette instance participe à la réflexion sur l'organisation et la structuration des services. Elle est un lieu d'échange et de concertation avec les partenaires sociaux. Les séances sont l'aboutissement de multiples échanges et groupes de travail afin de proposer des projets partagés et concertés.

La collaboration avec la ville d'Antibes

La CASA et la Ville d'Antibes ont partagé l'arbre de Noël des enfants des deux collectivités ainsi que la cérémonie des remises des médailles du travail.

RECONNAITRE

Commissions Administratives Paritaires (CAP)

4 CAP se sont tenues en 2019 :

- Avancements de grade et promotions internes : 100% des postes ont été ouverts.

En 2019, 50 agents ont ainsi été promus ; Cela se traduit par 44 avancements de grade et 6 promotions internes ainsi répartis :

- Catégorie C - 34 agents : 31 Avancements de grade / 3 promotions internes
- Catégorie B - 8 agents : 6 Avancements de grade / 2 promotions internes
- Catégorie A - 8 agents : 7 Avancements de grade / 1 promotion interne.

Par ailleurs, 181 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

- Nouvelle **application du PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIÈRES ET RÉMUNÉRATIONS ET À L'AVENIR DE LA FONCTION PUBLIQUE (PPCR) à compter du 1^{er} janvier**

566 agents ont été reclassés au 1er janvier 2019 dans le cadre du PPCR (dispositif **Parcours professionnels, carrières et rémunérations**).

	Nombre d'agents	Gain IM total par mois	Gain IM moyen par mois	Cout brut par an	Cout chargé par an
Cat A	83	384	4.62	21 565 €	32 348 €
Cat B	105	385	3.66	21 622 €	32 432 €
Cat C	378	578	1.52	32 460 €	48 691 €
	566	1347	2.37	75 648 €	113 471 €

Commissions Consultatives Paritaires (CCP)

Tenue d'une CCP en mai. Cette première séance a permis de valider le règlement intérieur des CCP. La deuxième séance a été déprogrammée compte tenu de l'absence de point à inscrire à l'ordre du jour.

RIFSEEP – Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnelle.

Depuis 2005, la CASA utilise le régime indemnitaire comme un levier de motivation pour les agents. C'est dans cet esprit qu'elle a mis en place le RIFSEEP dont les objectifs sont une simplification du paysage indemnitaire et une meilleure prise en compte des fonctions exercées et de la manière de servir. Le RIFSEEP permet ainsi de reconnaître la fonction et les sujétions de chaque agent grâce à l'IFSE (Indemnité de Fonction de Sujétions et d'Expertise) ; mais également de valoriser le mérite et la manière de servir des agents avec la mise en place d'un CIA (Complément Indemnitare Annuel).

Afin de soutenir le pouvoir d'achat de ses agents, la CASA a souhaité augmenter en 2019 de 250€ le montant du Complément Indemnitare Annuel, du palier 3 (pour un travail correspondant aux attentes) ainsi que des paliers supérieurs.

Ainsi en 2019 dans le cadre de la campagne annuelle du CIA, 44% des agents de la CASA ont bénéficié d'un palier supérieur au palier 3 pour un travail au-dessus des attentes, 52% ont bénéficié d'un palier 3 pour un travail correspondant aux attentes, et 4% ont été positionnés sur un palier inférieur à 3 pour un travail inférieur aux attentes.

Les temps forts de l'année 2019

L'année 2019 fut marquée dans un premier temps par de nombreuses concertations avec les partenaires sociaux dans l'objectif de soutenir le pouvoir d'achat des agents de la CASA. Ce travail collaboratif s'est traduit par l'augmentation de la participation financière de la collectivité aux contrats de protection sociale complémentaire, l'augmentation du Complément Indemnitare Annuel versé en fin d'année et la revalorisation du régime indemnitaire des agents de collecte.

L'année 2019 fut marquée également par l'expérimentation du télétravail et la mise en place des horaires décalés. Ces deux évolutions se sont inscrites dans le cadre du développement durable et du bien-être au travail en conciliant vie privée et vie professionnelle.

Enfin, la direction des Ressources Humaines a préparé tout au long de l'année 2019 le transfert du personnel des compétences Eau potable et Assainissement au 1^{er} janvier 2020 en collaboration avec les services de la CASA et des communes membres.

Les chiffres et statistiques

- Création de 79 postes dans le cadre du transfert des compétences Eau et Assainissement au 31 décembre 2019
- 52% des agents de la CASA ont bénéficié de la participation financière à la protection sociale complémentaire ;
- 40% des effectifs de la CASA ont bénéficié au cours de l'année 2019 d'une évolution de carrière.

Les perspectives pour 2020

- Déploiement du télétravail suite à l'expérimentation (1^{er} trimestre 2020).
- Adhésion au CNAS au 1^{er} janvier 2020 avec de nouvelles modalités et offres de prestations de services pour tous les agents de la collectivité.
- Augmentation de l'enveloppe allouée pour la campagne annuelle de revalorisation des régimes indemnitaires en supprimant également la condition biennale pour l'attribution d'une augmentation.
- Attribution d'une enveloppe exceptionnelle pour les agents relevant de la catégorie A afin de conserver les talents de la CASA et d'attirer de nouveaux collaborateurs.
- Application du dispositif national de revalorisation des grilles indiciaires dans le cadre du PPRC (Parcours professionnels, carrières et rémunérations).
- Municipales 2020 : formations et indemnisations des nouveaux élus communautaires.

4.2 Finances

Activités de la Direction

La Direction des Finances examine et met en œuvre toute question ayant une incidence budgétaire, comptable et financière sur la gestion de la CASA.

- Elle prépare les budgets de fonctionnement et d'investissement, et en contrôle l'exécution.
- Elle assure l'ordonnancement des dépenses.
- Elle contrôle la gestion de la trésorerie, prépare la passation des contrats d'emprunts et en assure la gestion.
- Elle établit et présente les Comptes Administratifs.
- Elle apporte son expertise sur les dossiers liés aux montages contractuels et assure la gestion des questions fiscales.

Les temps forts de l'année 2019

L'année 2019 a été marquée, pour la CASA, par l'exercice en régie directe pour la première année de la compétence « Création, aménagement, entretien et gestion de Zones d'Activité Economique », après que les Communes remettantes de ZAE s'en soient vues confier l'exercice pour le compte de la CASA lors de l'année 2018 par voie de mandats de gestion.

L'année 2019 a également été caractérisée par un autre événement majeur qui a pris la forme de la seconde année d'application du « Dispositif de Cahors » (« Contractualisation financière avec l'Etat ») qui s'applique aux 322 plus importants EPCI et Communes de France au titre des années 2018 à 2020.

Dans le cas de la CASA, la contrainte prend 2 formes principales :

- Les Dépenses Réelles de Fonctionnement du Budget Principal ne doivent pas évoluer de plus de 1,05% par an, inflation comprise, avec l'année 2017 comme base.
- La Capacité de Désendettement du Budget Principal doit être inférieure à 12 années.

Enfin, même si cela ne constitue pas une contrainte pour la CASA, il est attendu par l'Etat une trajectoire de réduction du besoin de financement annuel, correspondant à la différence entre les emprunts nouvellement souscrits et les remboursements de capital.

En cas de non-respect de la contrainte relative à l'évolution des Dépenses Réelles de Fonctionnement, une sanction financière prenant la forme d'une reprise directe sur la fiscalité perçue à hauteur de 100% du dépassement, limité à 4% du montant des Recettes Réelles de Fonctionnement, est prévu.

Au titre de l'année 2019, la CASA s'est vue adresser un satisfecit de la part de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes eu égard au fait qu'elle a respecté l'ensemble des obligations qui lui étaient assignées.

Il peut également être noté que la baisse des dotations versées par l'Etat, ainsi que la hausse des prélèvements effectués au titre de la péréquation. Ce double mouvement nécessite une contrainte croissante sur les dépenses de fonctionnement.

Dans ce contexte, la CASA a continué à privilégier la solidarité communautaire, concrétisée notamment par les fonds de concours et par la dotation de solidarité communautaire.

Il peut également être noté que les taux de fiscalité directe locale sont inchangés en 2019 et demeurent les plus compétitifs au niveau local comme indiqué ci-après :

	CA Cannes Pays de Lérins *	CA Pays de Grasse **	Métropole NCA	CA Riviera Française ***	CA Sophia Antipolis
Cotisation Foncière des Entreprises	28,65%	29,22%	28,88%	32,19%	<u>25,27%</u>
Taxes dont la base représente 50% de la valeur locative cadastrale	12,25%	15,10%	15,30%	13,00%	<u>9,50%</u>
<i>Dont Taxe Foncière sur les propriétés Bâties</i>	0,00%	0,10%	6,40%	0,00%	<u>0,00%</u>
<i>Dont Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères</i>	12,25%	15,00%	8,90%	13,00%	<u>9,50%</u>
Versement de Transport	1,75%	1,75%	2,00%	0,40%	<u>1,50%</u>
Taxe d'Habitation	27,88% (Ville de Cannes)	8,17%	8,13%	8,08%	<u>7,96%</u>
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	14,22% (Ville de Cannes)	2,60%	1,47%	1,08%	<u>0,88%</u>
Taxe "GeMAPI" additionnelle à :	Taxe Foncière	-	-	0,422%	-
	Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	-	-	0,619%	-
	Taxe d'Habitation	-	-	0,691%	-
	Cotisation Foncière des Entreprises	-	-	0,755%	-

* Taux de TEOM pour la
Commune de Cannes,
ceux des autres Communes
étant les suivants :

- Le Cannet : 15,37%
- Mandelieu La Napoule :
- Mougins : 12,16%
- Théoule sur mer : 7,5%

** CAPG : moyenne car
lissage 3% suite à modification
de périmètre de l'EPCI

*** CARF : le taux voté
correspond à une configuration
territoriale et une offre de
transport qui ne sont pas
comparables
à ceux des autres EPCI

D'un point de vue qualitatif, il peut être souligné le fait que la CASA a poursuivi la dématérialisation de ses procédures budgétaires et comptables en mettant en œuvre le volet relatif aux actes réglementaires (« TOTEM »).

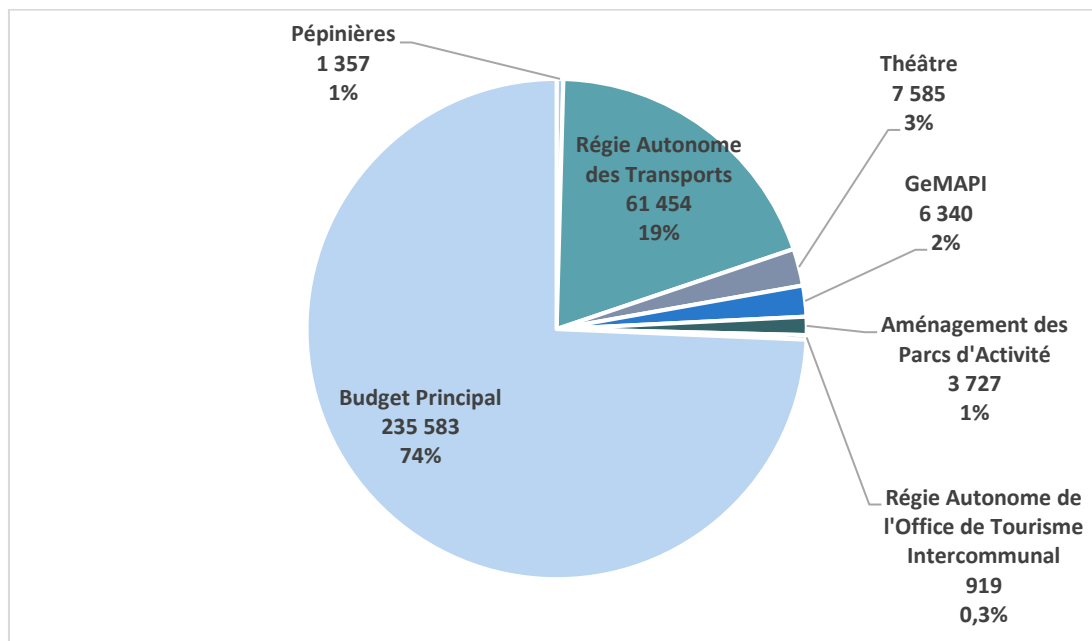
Par ailleurs, la CASA s'est rapprochée à la fois de ses Communes membres, de leurs Comptables Publics assignataires, de la Direction Départementale des Finances Publiques ainsi que des services de la Préfecture afin de préparer les modalités financières et juridiques du transfert des compétences « Approvisionnement en Eau Potable » et « Assainissement des Eaux usées » à compter du 1^{er} janvier 2020.

Enfin, les procédures de traitement des dossiers de fiscalité « TVA » et « FCTVA » ont été rationalisés, en lien avec les services de l'Administration Fiscale et de la Préfecture des Alpes-Maritimes.

Les chiffres et statistiques

Indicateurs et statistiques

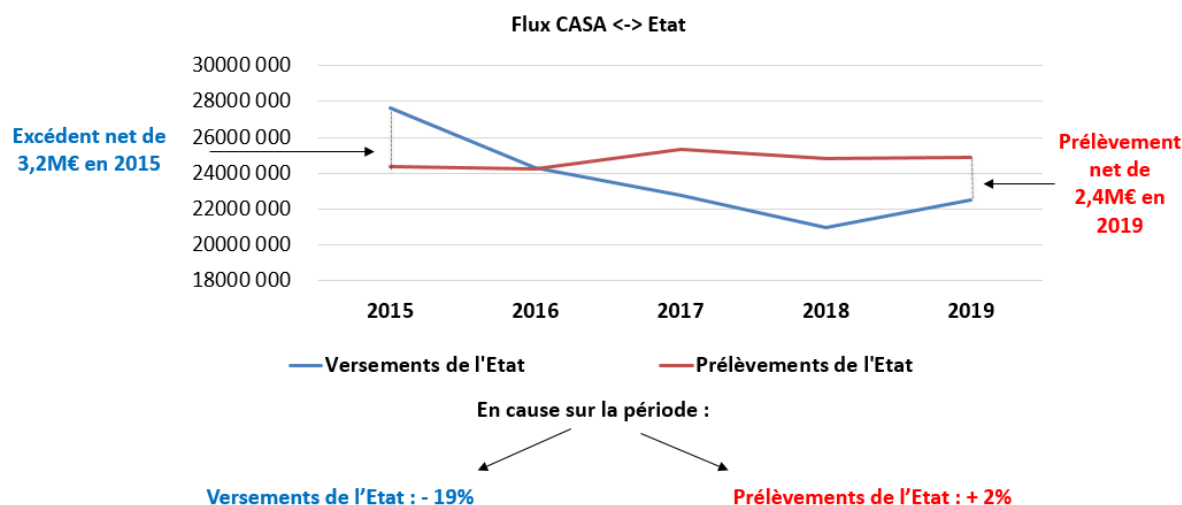
Le budget de la CASA est composé d'un Budget Principal, de deux Régies à autonomie financière et de quatre budgets annexes. La taille ainsi que la proportion de chaque budget dans l'ensemble, en cumul des Sections de Fonctionnement et d'Investissement, sont les suivants, en milliers d'Euros :



Outre cette répartition, les budgets de la CASA, et notamment le Budget Principal, sont caractérisés par une stabilité des dépenses avec les reversements vers les Communes (attributions de compensation) et vers l'Etat représentant 40 % du budget consolidé.

Si les reversements effectués par la CASA à ses Communes membres ainsi qu'à l'Etat étaient neutralisés, les transports et la collecte des déchets représenteraient chacun plus d'un tiers des dépenses.

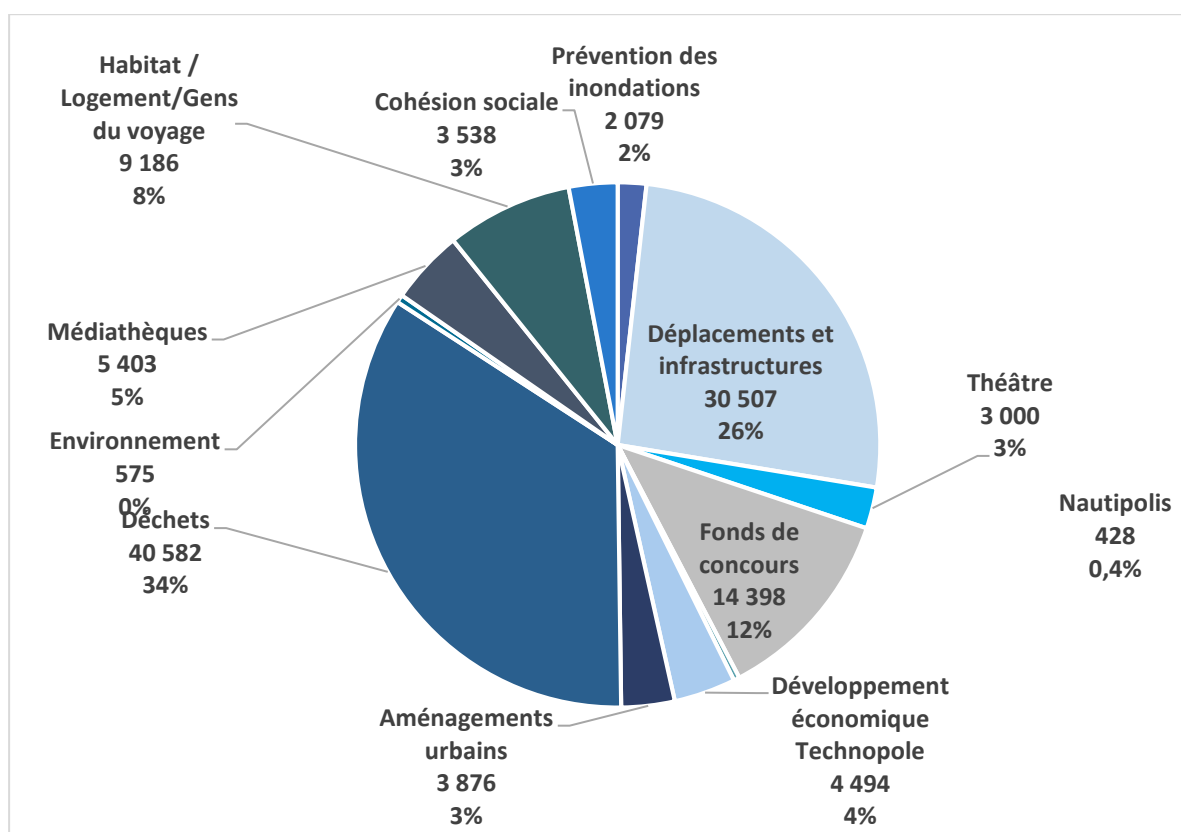
De façon globale, le solde des flux entre l'Etat et la CASA se maintient, en 2019, en faveur du premier, tel qu'indiqué dans le graphe suivant :



Détail des dépenses

	CA consolidé 2017	CA consolidé 2018	CA consolidé 2019	Variation 2018/2019 en %
Fonctionnement	223 275	239 302	239 040	-0,11%
Dont Attribution de Compensation	55 395	52 651	52 859	0,40%
Investissement	44 107	69 407	78 990	13,80%
TOTAL	267 382	308 709	318 030	3,02%

Répartition des dépenses par compétence en 2019 (hors Attributions de Compensation et frais de structure et en milliers d'Euros)



Détail des recettes

Nature des recettes

La CASA est un EPCI à fiscalité propre, et ses recettes sont majoritairement d'origine fiscale. Elle perçoit ainsi les produits liés à l'ex taxé professionnelle, au Versement Transport, à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et aux compensations fiscales. Néanmoins, l'exploitation par la CASA des transports, d'Anthéa « Antipolis Théâtre d'Antibes » ou des pépinières d'entreprises, génère des recettes substantielles.

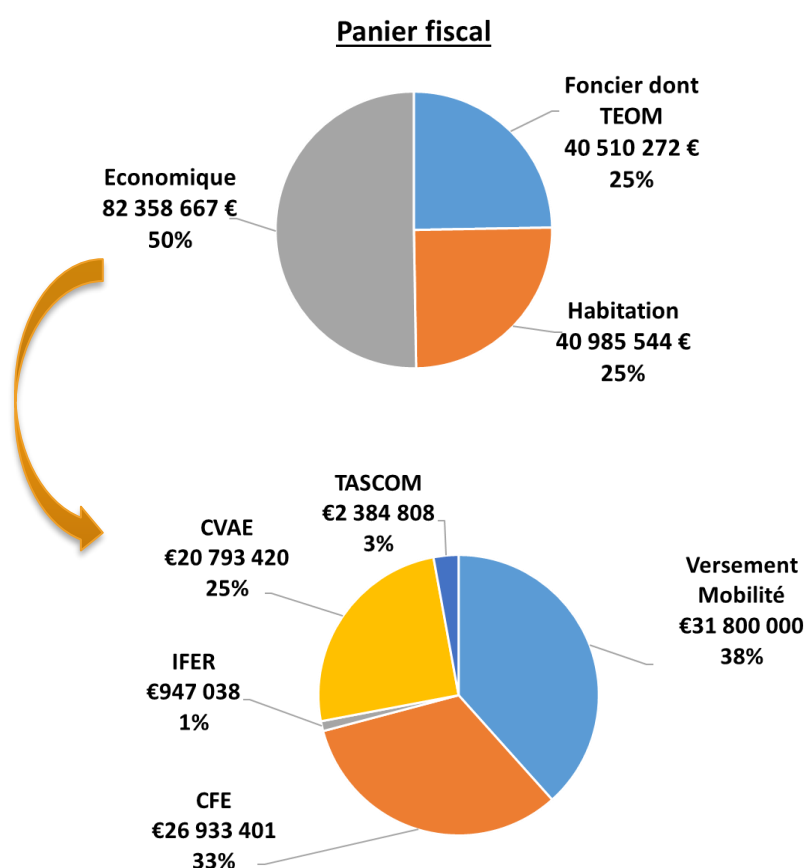
Conformément aux dispositions légales relatives à son statut, la CASA dispose du droit de voter les taux pour certains impôts locaux. A l'issue de l'année 2018, ceux-ci s'établissent aux niveaux suivants, inchangés par rapport à l'année 2017 :

- Taxe d'Habitation : 7,96 %.
- Taxe sur le Foncier Non Bâti : 0,877 %.
- Taxe sur le Foncier Bâti : 0 %.

- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 9,50%.

- Versement Transport : 1,50%.

L'évolution des recettes fiscales est étroitement liée aux bases d'imposition et au lissage du taux lié à la cotisation foncière. Les taux votés sont stables depuis plus de 5 ans voire en baisse pour la TEOM, mais les bases sont particulièrement dynamiques (+2,5% en moyenne par rapport à 2018). Au total, les recettes fiscales ont progressé de 10 à 25% sur le mandat « 2014-2019 ».



Activité de l'exécution budgétaire

Les volumes des recettes des différents budgets de la CASA sont, de 2017 à 2019, les suivants :

Années	Budget	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	Budget Annexe	Régie Autonome	Budget Annexe	TOTAL	Variation sur le total
	Principal	Pépinières	Transports	Théâtre	GeMAPI	OTI	Aménagement des Parcs d'Activité		
	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€	En K€		
2017	221 004	6 499	37 142	5 322		311		270 278	
2018	248 833	1 417	54 687	10 355	2 114	444	612	317 850	17,60%
2019	242 970	1 373	64 147	7 740	6 464	935	3 053	326 682	2,78%

Entre 2018 et 2019, le volume budgétaire global a augmenté de près de 3%. Cette relative stabilité s'explique par le caractère non récurrent de régularisations comptables intervenues sur le Budget Annexe du Théâtre Communautaire d'Antibes. Le budget de la Régie à autonomie financière des Transports reflète par ailleurs le transfert de l'opération « TCSP » en provenance du Budget Principal à la suite d'un regroupement décidé en 2018. Enfin, les volumes budgétaires en hausse sur le Budget Principal illustrent l'augmentation des recettes fiscales et des investissements réalisés par la CASA.

L'activité de mandatement des dépenses et d'émission des titres de recettes est indiquée dans le tableau suivant :

Années	Nature des opérations	Budget	Budget	Régie	Budget	Budget	Régie	Budget	TOTAL	Nombre total de pièces émises	Evolution
		Principal	Annexe Pépinières (nb)	Autonome Transports (nb)	Annexe Théâtre (nb)	Annexe GeMAPI (nb)	Autonome OTI (nb)	Annexe Aménagement des Parcs d'Activité (nb)			
2017	Mandats	7 825	651	1 544	268				10 288	18 042	
	Titres	6 786	444	354	170				7 754		
2018	Mandats	9 039	656	2 282	354	384	405	49	13 169	18 927	4,9%
	Titres	4 784	308	409	229	6	22		5 758		
2019	Mandats	7 562	587	2 345	452	785	708	231	12 670	14 805	-21,8%
	Titres	988	208	365	393	27	47	107	2 135		

L'année 2019 fait état de 14 805 mandats de paiement et titres de recettes émis en 2019, soit une baisse « optique » de 21,8% par rapport à l'année 2018 qui s'explique par le fait que, la CASA ayant adhéré au Syndicat UNIVALOM au titre de sa compétence optionnelle « Gestion de Déchèteries », il revient dorénavant à ce dernier de réaliser l'émission de nombreux titres de recettes d'apports en déchèteries.

Les délais globaux de paiement sont en moyenne de 21,5 jours contre 29 en 2017, illustrant les forts gains permis par la mise en œuvre des procédures dématérialisées en matière d'Exécution Budgétaire.

L'objectif principal en 20 sera l'intégration, dans les procédures budgétaires, comptables et financières de la CASA, des compétences « Approvisionnement en Eau Potable » et « Assainissement des Eaux Usées » qui est intervenu le 1^{er} janvier 2020, conformément aux dispositions de la Loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 07août 2015 (« NOTRe »). Par ailleurs, la CASA veillera à maintenir sa situation financière saine et stable, tout en priorisant l'allocation budgétaire vers des compétences cruciales en matière de préservation des vies et des biens, telle que la GeMAPI, ou de développement durable (ex : Mobilité, Transports Urbains et Environnement).

Les perspectives pour 2020

L'objectif principal en 20 sera l'intégration, dans les procédures budgétaires, comptables et financières de la CASA, des compétences « Approvisionnement en Eau Potable » et « Assainissement des Eaux Usées » qui est intervenu le 1^{er} janvier 2020, conformément aux dispositions de la Loi portant Nouvelle Organisation du Territoire de la République du 07 août 2015 (« NOTRe »). Par ailleurs, la CASA veillera à maintenir sa situation financière saine et stable, tout en priorisant l'allocation budgétaire vers des compétences cruciales en matière de préservation des vies et des biens, telle que la GeMAPI, ou de développement durable (ex : Mobilité, Transports Urbains et Environnement).

4.3 Commande Publique

Activités de la Direction

La Direction de la Commande Publique a en charge la mise en œuvre de toutes les procédures d'achat de la collectivité quels que soient le montant et la nature de la dépense (fourniture, service ou travaux) et ce, dans la cadre d'une réglementation précise dont le respect s'impose à tous.

En veillant à une bonne application des textes régissant l'achat public, la Direction de la Commande Publique se pose comme le garant de la sécurité juridique, tant pour les élus que pour les fonctionnaires dans l'exercice de leurs prérogatives et de leurs fonctions.

En effet, l'acheteur public se doit de gérer l'argent public dans l'intérêt général en conciliant les exigences juridiques et l'efficacité économique. Le respect des grands principes directeurs de la commande publique, liberté d'accès à la commande publique, égalité de traitement et transparence des procédures concourt à privilégier une politique de commande publique orientée vers l'efficacité et la bonne utilisation des deniers publics.

Les temps forts de l'année 2019

La réforme du droit de la commande publique entrée en vigueur en 2016 a fixé au 1^{er} octobre 2018 l'objectif d'une complète dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Cette digitalisation complète de tous les contrats de la commande publics s'est imposée de manière effective à tous les acheteurs publics et à tous les opérateurs économiques depuis cette date.

Elle s'est poursuivie en 2019 au sein de la Direction de la Commande Publique par l'acquisition des outils informatiques indispensables à la transmission dématérialisée des marchés publics au contrôle de légalité. Cette dernière phase correspond à l'aboutissement d'une évolution réglementaire gage de la simplification administrative et de la réduction des coûts.

Le Code de la Commande Publique 2019 qui regroupe les marchés publics et les contrats de concession est entré en vigueur le 1^{er} avril 2019. La Direction de la Commande Publique a intégré les modifications prévues par ce nouveau texte aux procédures CASA (mise à jour des guides, mise en adéquation des documents de consultation, etc...).

La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a poursuivi en 2019 sa politique de rationalisation de la dépense.

Elle a ainsi conclu, dans le cadre du groupement de commandes passé avec le SYMISA en 2014, de nouveaux marchés relatifs notamment à :

- Des prestations de détection et de géolocalisation des réseaux enterrés.
- Des prestations topographiques et foncières.
- Des travaux de voirie et réseaux divers sur le territoire de la CASA.
- Des missions géotechniques et de contrôle extérieur en VRD et ouvrages d'art.

Toujours dans la logique de l'intercommunalité et de l'optimisation des ressources, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis et ses communes membres ont décidé de mettre en œuvre un programme d'actions en faveur de la promotion de la pratique cyclable. C'est dans ce contexte qu'un

groupement de commandes a été constitué en vue de l'acquisition de vélos à assistance électrique et d'équipement de vélos.

Enfin le Pôle Métropolitain CAP AZUR a conclu avec l'UGAP (UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS) une convention de partenariat dans l'univers des véhicules (électromobilité, véhicules légers, utilitaires, industriels et spéciaux, transport en commun, drones, carburant en vrac) et de l'informatique afin de bénéficier de conditions tarifaires d'autant plus intéressantes que le volume d'achat est important. La CASA et ses communes membres sont bénéficiaires de ce partenariat pour une durée de quatre ans.

Outre la conduite des procédures nécessaires à la reconduction de besoins récurrents tels la maintenance, le nettoyage et le gardiennage des bâtiments communautaires, la téléphonie mobile, les assurances etc...., deux consultations significatives en 2019 :

- Le principe du recours au marché global de performance pour l'exploitation du réseau de transports publics urbains et la construction d'un dépôt de bus a été retenu. Ce marché a pris effet au 1er juillet 2019 pour une durée maximum de 7 ans.
- L'opération de réalisation du Bus Tram Antibes Sophia Antipolis s'est poursuivie. A ce jour, 13 lots ont déjà été attribués.

Les chiffres et statistiques

452 marchés ont été notifiés en 2019, dont **346** marchés de moins de **25.000** euros HT.

Par ailleurs, **45** avenants ont été conclus.

Les perspectives pour 2020

En application de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite NOTRe), le transfert à la CASA des compétences obligatoires « eau potable » et assainissement des eaux usées » sera effectif au 1^{ER} janvier 2020.

La Commande Publique s'est impliquée, tout au long de l'année 2019 dans la mise en place de ces nouveaux transferts, plus particulièrement en ce qui concerne le recensement des contrats transférés et le mode de gestion envisagée : marchés publics, délégation de service public.

4.4 Systèmes d'information & du Numérique

Activités de la Direction

La Direction des Systèmes d'information & du Numérique a en charge l'ensemble des outils, Technologies de l'Information et de la Communication, nécessaires au bon fonctionnement des différents services au sein de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Elle a en charge l'aménagement numérique du territoire (Fibre optique, Antennes GSM, ...)

Les enjeux

Fournir à l'ensemble des agents et élus les outils nécessaires à la réalisation de leur travail.

Participer au développement technologique de Sophia Antipolis, offrir aux usagers de nouveaux services innovants.

Donner une dimension :

■ Fonctionnelle

- Structure du Système d'Information.

■ Technique

- Gérer et faire évoluer les serveurs et systèmes, postes de travail et réseaux
- Appréhender l'impact des nouveaux médias et outils technologiques
- Portails et serveurs d'application
- Mise en place d'une politique de sécurité informatique.

Les temps forts de l'année 2019

Service Exploitation

■ Changement des onduleurs pour plus de puissance et plus d'autonomie.

■ Changement du PCA (plus de puissance, de redondance, d'espace de stockage).

■ Création d'un PRA (3ème site en cas de sinistre).

■ Réorganisation des signatures LetSign it et de l'annuaire CASA (remaniement de l'AD).

■ Mise à niveau de tous les postes informatiques et remplacement si nécessaire.

■ Mise en place du télétravail au niveau technique en lien avec la DRH.

■ Refonte complète du réseau de Nautipolis (baie technique, matériels réseaux, serveurs...).

■ Mise en production des premières connexions FTTH (Internet, VPN IPsec).

■ Mise à jour Logiciel Eudonet du développement économique.

■ Mise en place d'une application de collecte de données liées aux Offices du Tourisme.

■ Mise en place d'un Observatoire des Offices du Tourisme.

■ Mise en place d'une application de dématérialisation des fiches de validation des marchés.

■ Mise en place d'un système d'alerte sur l'expiration de la durée du mot de passe.

■ Gestion à distance des téléphones mobiles (Intune).

■ Animation sur les bonnes pratiques liées à Office365.

Médiathèques :

- Renouvellement de 70 tablettes numériques dans les établissements.
- Mise en place d'automates de prêts et de retours supplémentaires.
- Planning Biblio (gestion interne à étendre aux autres établissements).

Etudes et Projets :

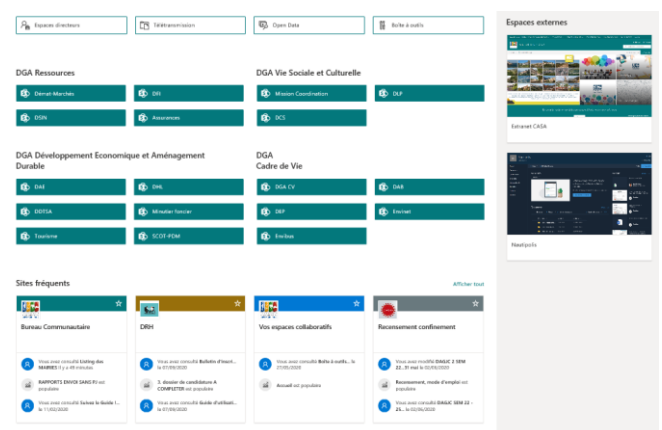
- Actualisation des chartes informatiques annexées au règlement intérieur de la CASA (présentation au CT d'avril 2019, 3 réunions inter-directions, 30 ateliers de relecture avec un cabinet d'avocats spécialisés droit et TIC, 3 ateliers avec le DPO, 2 réunions préparatoires CT).
- Charte de bon usage des systèmes d'information et de communication à l'attention des agents et élus CASA.
- Charte des administrateurs à l'attention des agents qui administrent les systèmes d'information.
- Rédaction de la charte pour les intervenants tiers à destination des prestataires informatiques de la CASA (volet juridique de l'externalisation partielle du maintien en condition opérationnelles des SI).
- Actualisation des conditions générales d'utilisation de systèmes d'information pour la prise en compte du RGPD, réécriture des CGU du Système d'information géographique extranet.
- Préparation et finalisation d'un accord cadre pour la numérisation des documents d'urbanisme et autres documents techniques (poursuite du soutien techniques aux communes de la CASA dans leur effort de numérisation des PLU et de la mise en œuvre de la réforme du CU, accroissement de la capacité à traiter le volet

technique des transferts de compétence « eaux »).

- Préparation d'accords-cadres pour l'externalisation partielle du maintien en conditions opérationnelles et l'optimisation des systèmes d'information (gestion de la montée en charge des SI à effectif constant).
- Etudes et test pour la mise en conformité RGPD des médiathèques numériques (sécurisation des interfaces et des systèmes).
- Missions d'information du DPO pour le maintien du registre des traitements.
- Transferts de compétences Eau Potable et Assainissement en janvier 2020.
- Médiathèques :
 - Renouvellement de 70 tablettes numériques dans les établissements
 - Hachage des mots de passes et passage du site en https
 - Evolution de la plateforme d'offre de formation en ligne
 - Evolution de l'offre VOD.

Mission création et gestion de contenu numérique :

- Mise en place du SharePoint online.



Les chiffres et statistiques

Chartes informatiques et CGU :

3 réunions inter-directions, **30** ateliers de relecture avec un cabinet d'avocats spécialisés droit et TIC, **3** ateliers avec le DPO, un forum mis en place, **2** réunions préparatoires CT).

Les perspectives pour 2020

Service Exploitation

- Invitation des élus à l'espace Extranet via un mail personnalisé de manière automatisée.
- Mise en place de la visioconférence via Teams.
- Mise en place d'un renforcement de la sécurité sur les services Offices365.
- Changement des licences liées au renouvellement de marché.
- Alimentation de l'outil de supervision Envinet.
- Médiathèques :
 - Mise en place de 70 tablettes numériques dans les établissements
 - Mise en place d'automates de prêts et de retour supplémentaires
 - Planning Biblio (gestion interne à étendre aux autres établissements)
 - Mise en place du hachage des mots de passes (Syracuse Decalog).

Etudes et Projets

- Nouveau processus d'achat de l'ensemble des outils informatiques / télécoms pour l'ensemble des budgets (commande réalisée directement par les techniciens TIC).
- Mutualisation optimisation des processus DCP pour les fiches de validation concaténée pour l'ensemble des budgets.
- SIG
 - Mise en place d'algorithmes prédictifs et explicatifs classés intelligence artificielle dans le cadre des compétences de la CASA.
- Mise en place OPEN DATA
 - Sensibilisation, communication, mise en œuvre et montage de partenariats
 - Développement des Plateformes Open Data
 - Renforcement de l'automatisation pérennes des processus de production de données intelligentes à fort enjeux
 - Observations des réutilisations.
- Médiathèques :
 - IDEASBOX
 - Etude Inscription en ligne étudier la possibilité du paiement en ligne
 - Etude Bibliothèque numérique patrimoniale
 - Mise à jour du site et des supports
 - Renouvellement du marché NEDAP.

Autres projets

- Poursuite externalisation partielle du maintien en condition opérationnelle et l'optimisation des systèmes d'information (gestion de la montée en charge des SI à effectif constant) : mise en œuvre des accords cadre.
- Mise en place d'un système de gestion des actifs informatiques (IT Assets Management, ITAM), phase 1 : suivi des alertes les échéances de l'ensembles des contrats afférents aux actifs informatique (maintenances, garanties, abonnements...).

Mission création et gestion de contenu numérique :

- Mise en place des sharepoints online et migration des sites des directions.
- Mise en place de la convocation des élus de manière dématérialisée et accompagnement aux usages (renouvellement).
- Création, mise en ligne & mise à jour du niveau site agglo-sophiaantipolis.fr.
- Création du nouveau site LOL1625 – Mise en ligne septembre 2020.
- Création du nouveau site logementdabrod – Mise en ligne fin 2020.
- Développement d'un nouveau site office de tourisme à partir de septembre 2020.
- Mise à jour de CASA dans ma poche.
- Mise à jour de l'intranet.
- Développement de la photothèque de la CASA.
- Mise à jour du contenu des écrans dynamiques de la CASA/Médiathèque
- Médiathèques :
 - Optimisation du portail
 - Mise à jour des FAQ...

5.1 Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux

Activités de la Direction

La Direction des Affaires Générales, du Juridique et du Contentieux créée le 1er janvier 2017, regroupe le service des Affaires Juridiques et le service des Assemblées. Elle est rattachée directement au Directeur Général des Services.

Le poste de Directeur de la DAGJC est mutualisé avec celui de la Ville d'Antibes qui regroupe pour partie des domaines d'activité identiques.

La Direction compte un effectif de 8 personnes, dont le Directeur mutualisé.

Les Affaires Juridiques

- Assistance aux services dans la rédaction des actes ou la mise en œuvre des actions liés à l'exercice des compétences de la Communauté d'agglomération.
- Accompagnement des montages juridiques liés à la gestion des équipements structurants communautaires.
- Gestion des divers contentieux, directement ou par le recours aux conseils des avocats.

Les Assemblées

- Instruction et suivi des instances communautaires : Bureau et Conseil Communautaire.
- Pré contrôle de légalité des actes (délibérations, Décisions, Arrêtés), contrôle de la rédaction des Décisions du Président et suivi de leur instruction dans le progiciel de gestion des délibérations, rédaction et/ou contrôle des arrêtés communautaires.
- Relation avec les communes pour la préparation des instances et assistance aux élus des communes membres de la CASA.
- Suivi des commissions communautaires en lien avec les Directions opérationnelles.
- Tenue du planning des différentes instances communautaires en lien avec le Cabinet du Maire à Antibes.

Les temps forts de l'année 2019

Les activités de la DAGJC en 2019 ont été marquées dans la continuité des années précédentes, par la poursuite de la mise en œuvre des réformes institutionnelles, notamment le transfert de la compétence eau et assainissement effectif depuis le 1^{er} janvier 2020, la Présidence de Cap Azur durant les 9 premiers mois de 2019, mais également le renouvellement du marché de prestations juridiques.

Pour le service des Affaires Juridiques
Accompagnement des services dans la mise en œuvre de la Loi NOTRe (Nouvelle

Organisation Territoriale de la République), dans le cadre des transferts de compétences obligatoires et ou facultatifs, notamment en ce qui concerne la préparation du transfert des compétences «Eau et Assainissement», en assistance de la Direction opérationnelle en charge du pilotage du transfert.

Assistance à la refonte des statuts de la CASA piloté par le service des Assemblées.

Renouvellement du marché public de prestations juridiques : Réception des 31 plis pour 6 lots, correspondants à 74 offres (les candidats ayant répondu sur plusieurs lots) et

analyse des candidatures en lien avec la Direction de la Commande Publique et attribution des marchés par une Délibération du Bureau Communautaire du 20 mai 2019.

Missions de conseil et d'assistance des services, marquées en 2019 par des saisines des Directions Mobilité/Transports/Déplacements et GEMAPI/Eau/Assainissement, actant ainsi une montée en compétences sur l'assistance des directions techniques, en lien avec les transferts de compétences. Ces missions sont complémentaires de la veille juridique mensuelle adressée à toutes les Directions, ainsi qu'aux référents juridiques des communes de la CASA.

Suivi des contentieux, marqué par le dépôt et l'analyse de 3 requêtes, suite à l'attribution du marché de transports T19.

Suivi des dépôts et/ou des renouvellements de marques auprès de l'INPI, en lien avec les services de la CASA concernés.

Poursuite des réunions de partage des pratiques juridiques entre les référents juridiques des communes membres de la CASA, sur la base de l'organisation de réunions trimestrielles pilotées par le service des Affaires Juridiques. En 2019, il y a eu 3 réunions et une dizaine de participants à chaque réunion, la dernière ayant eu lieu en décembre 2019, avec la présentation du nouvel accès à l'extranet.

Pour le Service des Assemblées

Pilotage de la refonte des statuts, avant le renouvellement électoral de façon à mettre en

cohérence les statuts avec tous les transferts de compétences intervenus ces dernières années. A noter que les statuts n'avaient pas été mis à jour depuis la création de l'EPCI.

Préparation du renouvellement électoral, avec notamment le travail sur l'accord local avec les Maires de la CASA sur le nombre et la répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire, actant cette répartition à 80 conseillers communautaires, au lieu de 76.

Prise en charge de la gestion administrative et statutaire du Pôle Métropolitain Cap Azur durant la Présidence par la CASA de mi-janvier 2019 à mi-octobre 2019, comprenant notamment l'organisation des CODIR, instances (Bureau et Conseil), échanges entre les EPCI sur les actions à mener et gestion des actes.

En ce qui concerne la vie des services de la direction tout au long de l'année 2019, on peut noter :

- La stagiairisation d'un agent au service des Assemblées, pérennisant ainsi une équipe de 3 collaboratrices assistant la Cheffe de service.
- Une réorganisation ponctuelle des missions des juristes du service des affaires juridiques, afin de tenir compte des absences pour congés de maternité.
- Une gestion toujours optimisée des crédits de la Direction, notamment sur les saisines des avocats, grâce à l'implication des juristes de la Direction pour traiter en interne un maximum de dossiers.

Les chiffres et statistiques

Nombre de saisines du service des Affaires Juridiques : **113**.

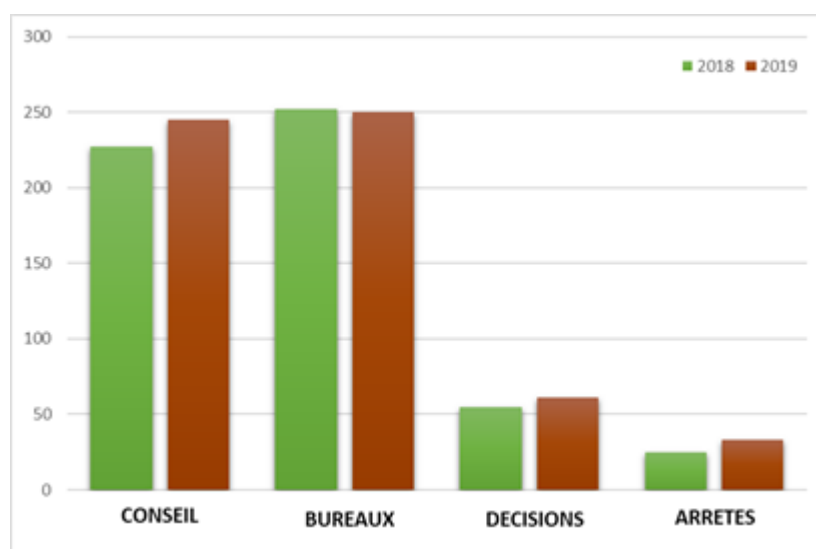
Nombre de contentieux gérés par le service : **13** dossiers ouverts, pas de jugement en 2019, **un** protocole transactionnel dans le cadre d'un référé expertise et **une** ordonnance d'expulsion dans le cadre d'une occupation illicite d'une propriété de la CASA à Antibes.

Les réunions statutaires

Conseils communautaires	6	Commission Environnement	3
Bureaux	22	Commission Finances	6
Dont 12 décisionnels		Commission Habitat	4
Commission DEAT	0	Commission Politique de la ville	3
Commission Gestion des Déchets	1	CCSPL	1
Commission Déplacements Transports	5		

Les actes à caractère règlementaire

	2018	2019
Délibérations en Conseil	227	244
Délibérations en Bureau	252	249
Décisions du Président	55	63
Arrêtés du Président	25	36
TOTAL	559	592



Le nombre d'actes télétransmis dans le cadre du contrôle de légalité s'est élevé à 949, il était de 898 en 2018.

A noter également l'envoi d'une soixantaine de messages d'information et d'invitation à des manifestations à destination des élus communautaires ou municipaux.

Les perspectives pour 2020

- Préparation et suivi de toutes les opérations relatives au renouvellement électoral : Renouvellement des instances, Bureau, Conseil Communautaire et Commissions Thématiques : installation des nouveaux élus, désignation dans les divers organismes..., en prenant en compte les modifications de la Loi Engagement et Proximité.
- Poursuite de la montée en compétences des juristes du service des Affaires Juridiques sur les matières techniques, en lien avec les transferts de compétence de l'eau et de l'assainissement.
- Rédaction de notes juridiques sur différentes thématiques d'actualité afin de compléter la veille juridique.
- Engagement d'une réflexion sur la refonte du circuit de validation des délibérations.
- Mise en œuvre du nouvel accès à l'Extranet dans le respect des règles du RGPD.

5.2 Etudes et Expertises

Les temps forts de l'année 2019

Villa Thuret

L'aménagement et l'amélioration du jardin.

Dans la continuité des actions menées en 2018, l'UEVT (unité expérimentale de la villa Thuret) a poursuivi avec ses partenaires locaux que sont le Conseil Départemental 06, la CASA et la ville d'Antibes, sa recherche de financements européens en 2019.

Elle s'est inscrite à un programme ALCOTRA – INTEREG « un monde vert » (nom court : monver) qui se caractérise essentiellement par un programme de formation de guides botaniques bilingues français – italiens.

Le projet a été élaboré et proposé en 2019, il vient d'être retenu en 2020.

Les perspectives pour 2020

Concernant les options stratégiques liées au domaine Thuret sur l'ensemble des 5 ha, la CASA et la Ville d'Antibes ont renforcé en 2018 les liens avec le ministère de l'agriculture et l'INRA, en vue de signer en 2019 un protocole de domanialité et d'affectation des deux sites distincts, à savoir d'une part la villa et le parc, et d'autre part le 41 boulevard du Cap.

5.3 Communication

Activités de la Direction

Avec les moyens dont elle dispose, la Direction Communication propose et met en œuvre une stratégie globale de communication à l'échelle de l'EPCI. Elle assure l'information nécessaire au bon fonctionnement des services en veillant à la cohérence des messages diffusés. La Direction Communication travaille avec chacune des directions, accompagne le développement de leurs projets, que ce soit dans le domaine du print, du digital ou de la relation presse.

La Direction Communication est rattachée à la Direction Générale des Services. Elle est une direction transversale et support à toutes les directions opérationnelles de la CASA et est en lien direct avec le Président de la CASA et les Membres du Bureau.

La politique communication de la CASA s'articule autour de trois axes :

- La définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de communication en identifiant les enjeux et besoins de la collectivité et en des supports d'information adaptés afin d'accompagner les directions dans le développement de leurs projets.
- La gestion des relations presse en réalisant des points presse, des conférences, communiqués et dossiers de presse ; identifie les interlocuteurs pour répondre aux journalistes, organise et gère la communication en situation d'urgence.
- L'organisation, la coordination et la diffusion des informations relatives aux décisions communautaires en proposant une création graphique cohérente ; en diffusant les messages adaptés aux différentes cibles ; en organisant les manifestations en relation directe avec les communes de la CASA ; en développant une véritable communication digitale.

Les temps forts de l'année 2019

Outre les actions menées au quotidien pour la promotion des compétences de l'ensemble des directions de la CASA, plusieurs grandes opérations de communication territoriale ont été conduites en 2019 :

L'anniversaire des 50 ans de Sophia Antipolis

Lancement et promotion, en relation avec la DGA du Développement économique et de l'aménagement durable, des événements pour l'année anniversaire des « **50 ans de Sophia Antipolis** » : Formation du logo humain des 50 ans, journée anniversaire du 13 juin, Exposition « 50 ans de Sophia », participation active à la réalisation du nouveau logo de Sophia Antipolis, cérémonie de clôture avec l'évènement de la Time Capsule. **Dispositif presse de grande envergure** avec près d'une centaine de retombées presse (PQR, presse magazines, radios, TV, web) ; 7 éditions spéciales dans la presse économique et locale ; 1 spéciale édition Nice-Matin au niveau départemental et régional ; 5 dossiers labellisés dans la presse nationale ; 1 plan média renforcé au niveau départemental ; plusieurs couvertures en direct live des événements phares (France 3, presse web/magazine, réseaux sociaux de l'institution).

Mais aussi pour la Technopole de Sophia et son développement :



- 5^e édition du « **Village des Sciences et de l'Innovation** », les 19 et 20 octobre 2019 : une communication à grande échelle a été déployée pour cet événement dont le thème est l'innovation scientifique, technologique et numérique. Créations d'affiches, de supports papiers et objets, achats d'espaces PQR et de spots radio, diffusion des documents dans les établissements scolaires. Une fréquentation de 8 000 visiteurs en 2019 faisant de cette manifestation un succès incontournable populaire et médiatique.

- 2^e édition du « **Sophi.A. Summit** » : Relation presse des 3 jours de conférences publiques, de master classes scientifiques mais aussi une conférence grand public sur le thème de l'intelligence artificielle: organisation de la conférence de presse, cartons d'invitation, signalétique, etc.



- Présence de la CASA et de Sophia Antipolis au **MIPIM 2019** à Cannes et **dévoilement de la maquette du programme tertiaire ECOTONE**: relation presse et aide à la conception du stand et des documents de présentation.

- Présence de la CASA et de Sophia Antipolis au **SIMI 2019**.



- Participation au **salon de l'immobilier de Nice-Matin** pour présentation des projets d'aménagement : signalétique, stand, etc.
- Communication de la manifestation « **6^e Open de l'Entreprise** » : création graphique des supports : création du visuel déclinés en affiche, pochettes, écrans TFT, arrières de bus, roll-up, bâches rond-point, goodies, bandeaux réseaux sociaux.

Organisation de conférences de presse tout au long de l'année : labellisation 3IA, 50 ans de Sophia Antipolis, Sophia Summit, Maison de l'Intelligence Artificielle, etc.



Pôle Métropolitain CAP AZUR

Conception et réalisations graphiques de toutes les campagnes de communication, **organisation d'évènements protocolaires et lancement d'actions communes** à l'échelle des 4 agglomérations d'Antibes, Cannes, Grasse et Alpes d'Azur sur les thématiques suivantes :



- Plan d'actions en matière de prévention et de réduction des déchets, avec la création du guide « **Compostage** » et création d'une campagne « **Zéro Déchet** »

- Création graphique et mise en œuvre du service « **handi-mobilité** » à la demande, du document « **Clause d'insertion dans les marchés publics** »



- Création graphique pour l'opération « **Pic de lecture** » pour la lecture publique sur l'axe littoral/montagne.

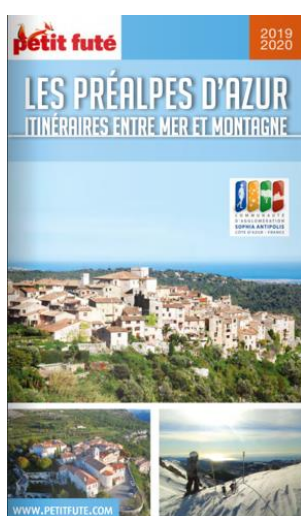
- Promotion du **Schéma d'orientation cyclable métropolitain**.

- Refonte de l'identité graphique de la **Carte LOL 16-25** et promotion à l'échelle de CAP AZUR.



- Création graphique de l'outil **Cadastre solaire**.
- **WiiiZ** : création d'un film de présentation sur le fonctionnement des bornes électriques.

Tourisme



- En relation avec la direction Economie de Proximité et Tourisme, la direction de la Communication a piloté le lancement d'un **guide sur le territoire dit des Préalpes d'Azur**. Pour information, ce territoire n'avait jamais bénéficié d'une telle publicité.

Autres actions entreprises

- Réédition des plaquettes d'information pour les offices du tourisme intercommunaux CASA.



- Création du dépliant d'information et de l'affiche « Les visites guidées des villages » diffusé dans tous les OTI. 4^e édition du « Guide **culturel des manifestations de la CASA** » : ce guide reprend dans un livret de 96 pages, les événements et animations culturels des 24 communes de notre territoire sur une période allant juin à fin octobre. Ce guide, édité à plus de 33 000 exemplaires, a été naturellement diffusé dans les lieux d'accueil du public des communes de la CASA, dans les Offices de Tourisme et dans les hôtels de 1 à 3 étoiles de notre territoire.

- 10^e édition du « **Guide Terroir Arts du Feu** » : cette brochure inventorie toutes les manifestations, marchés, animations, visites, découvertes autour de la gastronomie locale et du patrimoine culturel et architectural de la CASA, d'avril 2019 à mai 2020. Ce guide est édité à 12 000 ex. et relayé dans les Offices de Tourisme CASA et autres, les gares routières, la Maison du Terroir, les médiathèques communautaires, etc.

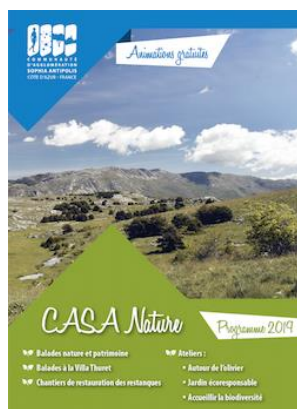


Création du nouveau site internet de la CASA



- En 2019, la direction a lancé avec l'aide de la Commande publique une procédure de dialogue compétitif pour la création de son nouveau site internet. Cette procédure s'est étalée de janvier à juillet et la société Stratis a commencé en septembre ses auditions avec la Direction de la Communication et tous les autres services de la CASA.

L'Environnement

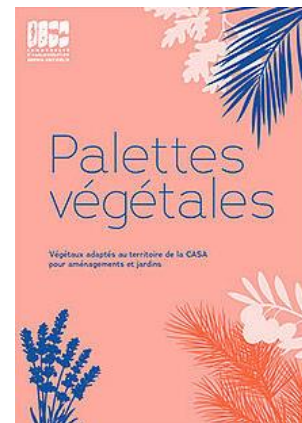


- 3^e édition du guide « **CASA Nature** » : balades, animations, ateliers et chantiers autour d'un patrimoine naturel et paysager exceptionnel, au cœur de sites Natura 2000 ou d'espaces d'exception, guidés par des experts naturalistes et guides spécialisés. Créations graphiques (livret, roll-up, etc.). Promotion de chaque animation sur les réseaux sociaux.



- **4^e édition des « Floralies de la CASA »** : ce document répertorie l'ensemble des manifestations printanières organisées par les villes et villages de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, diffusé sous formes d'achat d'espace presse (dont une pleine page centrale dans les éditions Nice-Matin Grand Ouest et dans le magazine #Nous de Nice-Matin édition Alpes-Maritimes), sous forme de spots radio sur tout le territoire et d'annonces régulières sur les réseaux sociaux.

- **Création du guide « Palettes Végétales »** : charte graphique, mise en page d'un document de 72 pages, impression papier et déclinaison digitale.



- **Lancement Exposition CASA'VENIR** : impression des panneaux de communication et organisation d'une conférence de presse pour le lancement de l'opération.

- **Création du guide « Mes éco-gestes »** : un document à l'attention de tous pour des gestes simples du quotidien afin de faire rimer facilement économies et écologie, en version papier et digitale.



- **Communication** continue du **plan de sauvegarde des palmiers et de la lutte contre les charançons rouges** : créations des supports d'informations (flyers, roll-up, etc.), rédaction de communiqué de presse pour le suivi de l'opération de distribution de pièges gratuits



- Communication sur les ateliers de formation sur la **restauration ou la construction des restanques** : diffusion de l'information via la communication print et digitale.

- Mise à jour **des calendriers de collecte** pour diffusion dans les boîtes aux lettres.
- Mise à jour du **Mémo Tri**.

L'Habitat



Création des outils de communication et aide à l'organisation de la **Conférence Intercommunale de Logements (CIL)** : réalisation des pochettes, des fiches actions, des rolls-up et mise en page du rapport.

- Création de supports de communication pour les **programmes immobiliers CASA**



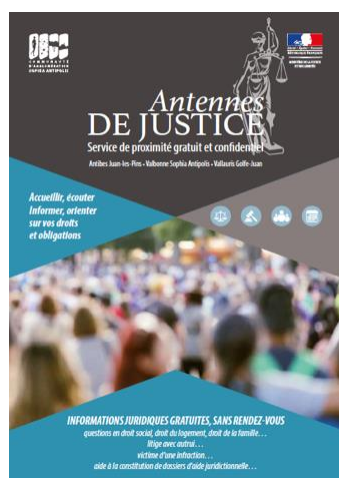
- Création et mise à jour des fiches logements : accession sociale, accession en location et accession encadrée.
- Création et mise à jour des fiches observatoire de l'habitat pour 13 communes de la CASA.
- Création charte graphique du **Plan Local de l'Habitat**.

La Cohésion Sociale



- **3^e édition « Touche pas à ma pote »** au Théâtre Antibéa à l'attention des collégiens et des lycéens d'Antibes et Vallauris : cette manifestation s'inscrit dans le cadre de la journée mondiale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. Création graphique visuelle, organisation protocolaire, couverture médiatique.

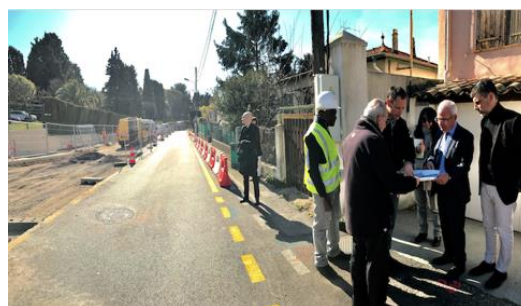
- Organisation de la manifestation « **Remise des BAFA solidaires** ».



- Mise à jour des dépliants d'informations « **Antennes de justice** », « **Parenthèse** » et « **Trait d'union** ».

- Partenariat avec le salon « **Les rencontres pour l'apprentissage et l'alternance** » : communication digitale et arrière de bus.

La Mobilité, les déplacements et les transports



- **Tout au long du chantier Bus-tram**, organisation de **visites de chantiers** et de **points presse** pour suivre l'évolution des travaux et d'en rendre compte aux habitants de la CASA : réalisation de clips vidéo pour suivre l'actualité du chantier. (Secteur Sarrazine, Saint-Claude, Les Cistes, Azurarena).



- **Organisation de la Semaine de la Mobilité**: en septembre, valorisation des différents modes de transport autres que la voiture comme le covoiturage, le vélo, le bus, la marche à pieds, le télétravail, etc. Créations graphiques, dépliants, arrières de bus, relais réseaux sociaux, etc.



- **Révision Plan de Déplacements Urbains**: création graphique des supports de communication : affiches, roll-up, dossier de concertation, relais sur réseaux sociaux, etc.



- Création de la campagne de communication « **Bougeons sur le territoire de la CASA** » pour faire la promotion des modes de déplacements doux : covoiturage, bus, vélo, marche à pieds, télétravail. Prise de vues et créations des affiches, set de tables, habillage de la Maison de la Mobilité et déclinaisons pour les réseaux sociaux.



- **Inauguration de la nouvelle Agence de la Mobilité** place Guynemer à Antibes. **Création** graphique et adhésivage des murs et des vitres. Création des supports de communication papier et digitaux, organisation de la conférence de presse.

Envibus

- Organisation de conférences de presse : présentation de la **navette d'été de Villeneuve-Loubet**, **présentation de la nouvelle gamme tarifaire**



- Promotion de la **Navette des Neiges** Envibus: création graphique des supports de communication, achat d'espaces publicitaires.

- **Pass annuel à 90€**: création charte graphique et déclinaisons sur support de communication: affiche, arrière de bus, écran TFT et réseaux sociaux. Organisation de la conférence de presse.



- **Présentation de la nouvelle Ligne A**: création de la charte graphique et déclinaisons sur différents supports: flyer, dépliants, accroche-porte, roll-up, écrans TFT, habillage en adhésif de la station de démonstration, achats de goodies, carton d'invitation, etc. Organisation de la conférence de presse.



- 2^e édition du « **Salon du Livre Jeunesse** » : cette journée réunie au Palais des Congrès d'Antibes Juan-les-Pins, auteurs, illustrateurs, éditeurs, acteurs de la chaîne du livre pour célébrer la littérature jeunesse et la création graphique. Création de l'ensemble des outils de communication (flyers, affiches, signalétique, etc.) et achat d'espaces de presse et diffusion sur réseaux sociaux.

- 5^e édition de la Fête des Médiathèques intitulée « **Les Mots des Livres** » : lectures, spectacles, concerts pour célébrer la lecture dans le réseau des médiathèques durant le mois de novembre. Création des outils de communication (affiches, brochures, cartons d'invitation), signalétique, achat d'espaces presse et relais sur réseaux sociaux.



- Dénomination des médiathèques communautaires** : avec l'objectif de renforcer l'attractivité des **médiathèques** auprès de la population, la CASA a décidé de doter ses médiathèques communautaires du nom d'un créateur (auteur, artiste...) de qualité. Cette action doit permettre une meilleure identification des équipements de lecture publique par les habitants tout en rendant hommage à la pensée et à la création littéraire et artistique. Création des supports de signalétique : plaques inaugurales, adhésifs murs, vitres, carton d'invitation, etc.
- Création** identité graphique de la manifestation annuelle « **Bouquins Câlines** », destinée aux 0/3 ans : affiche et programme.
- Création identité graphique du programme de la manifestation « **Nuit de la lecture** ».
- Création graphique des affiches de l'ensemble des expositions/événements qui ont lieu dans les médiathèques (près de 50 affiches de réalisées).





Création graphique des programmes **semestriels des médiathèques**, tirés à 12 000 exemplaires

Les SHARKS



La Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis est liée aux Sharks d'Antibes par le biais d'un marché de prestations de service de communication, comprenant des prestations VIP, des places en tribunes publiques et la mise à disposition de divers supports de communication.

L'objectif est de faire bénéficier les jeunes membres de clubs de sport des communes de la CASA, inscrits dans des structures d'accueils périscolaires, ou d'organismes favorisant prévention ou la réinsertion.

Ces places sont diffusées par La Direction de la Cohésion Sociale aux structures/services suivants :

- Services jeunesse et/ou sport des communes de la CASA.
- Unité Politique de la Ville.
- Missions Locales (Antibes, Châteauneuf, Biot, Valbonne, Vallauris et Villeneuve-Loubet).
- Foyers de Jeunes Travailleurs (Antibes et Valbonne).
- Unités de Prévention Jeunesse (travail de rue sur l'ensemble du territoire).

En plus de places de match, la CASA bénéficie, pour les 4 matchs dont elle est partenaire, de support de communication afin de diffuser une information ciblée.

- Messages sur les panneaux LED au bord du terrain.
- Banderoles sur supports dans les tribunes.
- Drapeaux aux 4 coins du parquet.

- Encart publicitaire dans le programme officiel et bandeau promotionnel sur les affiches du match.
- Pose du logo CASA sur le parquet.
- Présence du logo CASA sur le site internet des SHARKS.

À noter une utilisation systématique du format vidéo-reportage et des réseaux sociaux pour couvrir les sujets CASA et rendre compte aux habitants de la CASA des actions menées sur le territoire.

Et, plus généralement, gestion de la communication de tous les services de la CASA, développement de la politique hors médias de la CASA par l'utilisation systématisée des supports tels qu'écrans TFT, "arrières de bus", faces de poteaux d'arrêts et sites web des communes CASA, et gestion des insertions presse et magazines des différentes directions de la CASA.

Relations presse accrue

Relations entre com des agglos pour une diffusion optimale.

Les chiffres et statistiques

Près de 150 communiqués de presse par an.

Plus de 400 articles, sujets radios, interview TV soit plus d'une retombée presse par jour.

Conception graphique et identité visuelle de plus de 100 supports (affiches, programmes, flyers, web, etc.).

Les perspectives pour 2020

L'objectif majeur et principal est de finaliser et lancer le nouveau site internet de la CASA pour qu'il soit fonctionnel à la mi-2020. Dans ce but, un des enjeux essentiels est de travailler en concertation avec les différentes directions générales adjointes et services de la CASA afin de les associer le plus possible à la conception et au suivi des pages du site ou mini-sites concernant leur activité.

Conformément à la volonté des membres du bureau, en 2020, la priorité sera donnée au lancement des procédures à la vision du territoire de Sophia Antipolis pour 2040. D'ici là, des travaux seront lancés en association avec les directions sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), les Plans de Déplacements Mutualisés (PDM) et le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).